



# ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU LITTORAL



SRADDT - LT\_02 VP

Date :

GROUPEMENT SAFEGE AFRIQUE CENTRALE/SAFEGE/STRATEC/GEO SCIENCES

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	2
<b>CHAPITRE 1</b> .....	4
<b>CADRE PHYSIQUE: Ressources et contraintes</b> .....	4
1.1. Généralités sur la Région du Littoral .....	4
1.2. Organisation administrative .....	6
1.3. Milieu biophysique et ressources naturelles.....	8
1.1.1. Relief et géomorphologie .....	8
1.1.2. Géologie et sol.....	11
1.1.3. Pluviométrie et températures.....	14
1.1.4. Cours d'eau et bassins versants .....	18
1.1.5. Végétation .....	21
1.1.6. Ressources naturelles.....	24
1.1.7. Risques naturelles .....	30
<b>CHAPITRE 2</b> .....	34
<b>Démographie et activités économiques</b> .....	34
2.1. Démographie de la région du Littoral .....	34
2.1.1. Distribution de la population de la Région.....	34
2.1.2. Evolution de la population de la Région du Littoral .....	37
2.2. Activités économiques .....	40
2.2.1. Production de bois .....	40
2.2.3. Production agricole .....	42
<b>CHAPITRE 3 :</b> .....	62
<b>Urbanisation, infrastructures et équipements socio-collectifs</b> .....	62
2.1. Infrastructures.....	62
2.1.1. Réseau routier .....	62
2.1.2. Réseau ferroviaire .....	64
2.1.3. Etat de l'électrification des localités de la région du Littoral.....	66
2.1.4. Alimentation en eau potable.....	71
2.1.5. Santé.....	78
2.2. Urbanisation .....	81

## LISTE DES FIGURES

<b>FIGURE 1:</b> LOCALISATION DE LA REGION DU LITTORAL .....	5
<b>FIGURE 2:</b> ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DU LITTORAL .....	7
<b>FIGURE 3:</b> RELIEF DE LA REGION DU LITTORAL .....	9
<b>FIGURE 4:</b> DISTRIBUTION DES PENTES DANS LA REGION DU LITTORAL .....	10
<b>FIGURE 5:</b> TYPES DE FORMATIONS GEOLOGIQUES DE LA REGION DU LITTORAL .....	11
<b>FIGURE 6:</b> TYPES DE ROCHE DE LA REGION DU LITTORAL .....	12
<b>FIGURE 7:</b> TYPES DE SOLS DE LA REGION DU LITTORAL .....	13
<b>FIGURE 8:</b> PRECIPITATIONS MOYENNE DE LA REGION DU LITTORAL DE 1991 A 2020 .....	15
<b>FIGURE 9:</b> PRECIPITATIONS.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 10:</b> TEMPERATURES MOYENNE DE LA REGION DU LITTORAL ENTRE 1991 ET 2020 .....	16
<b>FIGURE 11:</b> TEMPERATURES ET PRECIPITATIONS DE LA REGION DU LITTORAL.....	17
<b>FIGURE 12:</b> HYDROGRAPHIE DE LA REGION DU LITTORAL .....	19
<b>FIGURE 13:</b> BASSINS VERSANTS DE LA REGION DU LITTORAL .....	20
<b>FIGURE 14:</b> POIDS DE L'ESPACE OCCUPE PAR LA VEGETATION DANS LA REGION.....	21
<b>FIGURE 15:</b> ÉCOREGIONS DE LA REGION DU LITTORAL.....	22
<b>FIGURE 16:</b> OCCUPATIONS DU SOL DE LA REGION DU LITTORAL .....	23
<b>FIGURE 17:</b> EXPLOITATION FORESTIERE.....	25
<b>FIGURE 18:</b> SITES D'INTERET BIOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE .....	26
<b>FIGURE 19:</b> PERMIS MINIERS.....	27
<b>FIGURE 20:</b> SITUATION DES HYDROCARBURES DANS LA REGION DU LITTORALE .....	28
<b>FIGURE 21:</b> RESSOURCES HALIEUTIQUES DE LA REGION DU LITTORAL.....	29
<b>FIGURE 22:</b> EROSION ET DEGRADATION DES TERRES .....	30
<b>FIGURE 23:</b> CHANGEMENTS CLIMATIQUES: EVOLUTION DES TEMPERATURES MOYENNE ENTRE 2018 ET 2100	31
<b>FIGURE 24:</b> CHANGEMENTS CLIMATIQUES: EVOLUTION DES PRECIPITATIONS MOYENNE ENTRE 2018 ET 2100	32
<b>FIGURE 25:</b> POTENTIALITE AUX RISQUES D'INONDATIONS ET AUX MOUVEMENTS DE MASSE.....	33
<b>FIGURE 26:</b> DISTRIBUTION DE LA TAILLE DE LA POPULATION DE LA REGION DU LITTORAL.....	35
<b>FIGURE 27:</b> REPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE.....	36
<b>FIGURE 28:</b> DENSITE DE LA POPULATION DANS LES COMMUNES .....	36
<b>FIGURE 29:</b> ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA REGION DU LITTORAL DE 1987 A 2015.....	37
<b>FIGURE 30:</b> ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ENTRE 1987 ET 2015 .....	38
<b>FIGURE 31:</b> REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET PAR MILIEU DE RESIDENCE EN 2015.....	39
<b>FIGURE 32:</b> REPARTITION DE LA POPULATION DANS LES COMMUNES PAR MILIEU DE RESIDENCE .....	39
<b>FIGURE 33:</b> REPARTITION SPATIALE DES SOCIETES D'EXPLOITATION FORESTIERE .....	41
<b>FIGURE 34:</b> SUPERFICIE OCCUPEE PAR CHAQUE GROUPE DE CULTURES .....	42
<b>FIGURE 35:</b> PRODUCTION DES CULTURES INDUSTRIELLES PAR DEPARTEMENT.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 36:</b> PRODUCTION DES CULTURES INDUSTRIELLE PAR SPECULATION (CACAO - CAFE - HEVEA)....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 37:</b> PRODUCTION DE LA BANANE PAR DEPARTEMENT.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 38:</b> PRODUCTION DE LA BANANE PAR SPECULATION.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 39:</b> PRODUCTION DES TUBERCULES DANS LA REGION .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 40:</b> PRODUCTION DES TUBERCULES PAR SPECULATION .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 41:</b> PRODUCTION CEREALIERE DANS LA REGION .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 42:</b> PRODUCTION CEREALIERE PAR SPECULATION.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 43:</b> PRODUCTION DE LEGUMES ET PLANTES ORNEMENTALES .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 44:</b> PRODUCTION DES LEGUMES ET PLANTES ORNEMENTALES PAR TYPE.....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 45:</b> PRODUCTION FRUITIERE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 46:</b> PRODUCTION FRUITIERE PAR TYPE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 47:</b> PRODUCTION DES OLEAGINEUX DANS LA REGION .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 48:</b> PRODUCTION DES OLEAGINEUX PAR TYPE .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>FIGURE 58:</b> RESEAU FERROVIAIRE DE LA REGION DU LITTORAL .....	65
<b>FIGURE 59:</b> RESEAU DE L'ELECTRIFICATION DU DEPARTEMENT DU MOUNGO .....	67

<b>FIGURE 60:</b> RESEAU DE L'ELECTRIFICATION DU DEPARTEMENT DU NKAM.....	68
<b>FIGURE 61:</b> RESEAU DE L'ELECTRIFICATION DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME.....	69
<b>FIGURE 62 :</b> RESEAU DE L'ELECTRIFICATION DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI .....	70
<b>FIGURE 49:</b> OUVRAGES D'AEP PAR ETAT.....	71
<b>FIGURE 50:</b> OUVRAGES D'AEP PAR NATURE DU PROJET.....	72
<b>FIGURE 51:</b> OUVRAGES D'AEP PAR BAILLEUR .....	73
<b>FIGURE 52.</b> OFFRE D'OUVRAGES HYDRAULIQUES PAR COMMUNE .....	74
<b>FIGURE 53:</b> OFFRE D'OUVRAGES HYDRAULIQUES SELON LE TYPE D'EQUIPEMENT.....	75
<b>FIGURE 54:</b> OFFRE D'OUVRAGES PAR TYPE D'USAGE .....	76
<b>FIGURE 55:</b> OFFRE DE FORMATION SANITAIRE .....	78
<b>FIGURE 56.</b> FORMATIONS SANITAIRES SELON LE STATUT.....	79
<b>FIGURE 63:</b> SYSTEME URBAIN DE LA REGION DU LITTORAL.....	81
<b>FIGURE 64:</b> RESEAU DES VILLES DE LA REGION DU LITTORAL EN FONCTION DU POIDS DEMOGRAPHIQUE .....	82
<b>FIGURE 65 :</b> CROISSANCE SPATIALE DE DOUALA.....	83
<b>FIGURE 66 :</b> DYNAMIQUE DE L'AIRE METROPOLITAINE DE DOUALA.....	84

# CHAPITRE 1

## CADRE PHYSIQUE: Ressources et contraintes

### 1.1. Généralités sur la Région du Littoral

La Région du Littoral est située dans le plateau sud du Cameroun. Elle est localisée dans la zone littorale du Cameroun, entre le 4,25° degrés de latitude Nord et le 9,31° degrés de longitude Est, et s'étend sur une superficie de 20 248 km<sup>2</sup>.

Elle est limitée :

- au Sud par l'Océan Atlantique et le Département de l'Océan ;
- à l'Est par les Départements du Nyong et Kellé, de la Lékié et du Mbam et Inoubou;
- au Nord par le Département du Ndé, du Haut-Nkam, et de la Ménoua ;
- à l'Ouest par les Départements du Fako et du Koupé Manengouba.

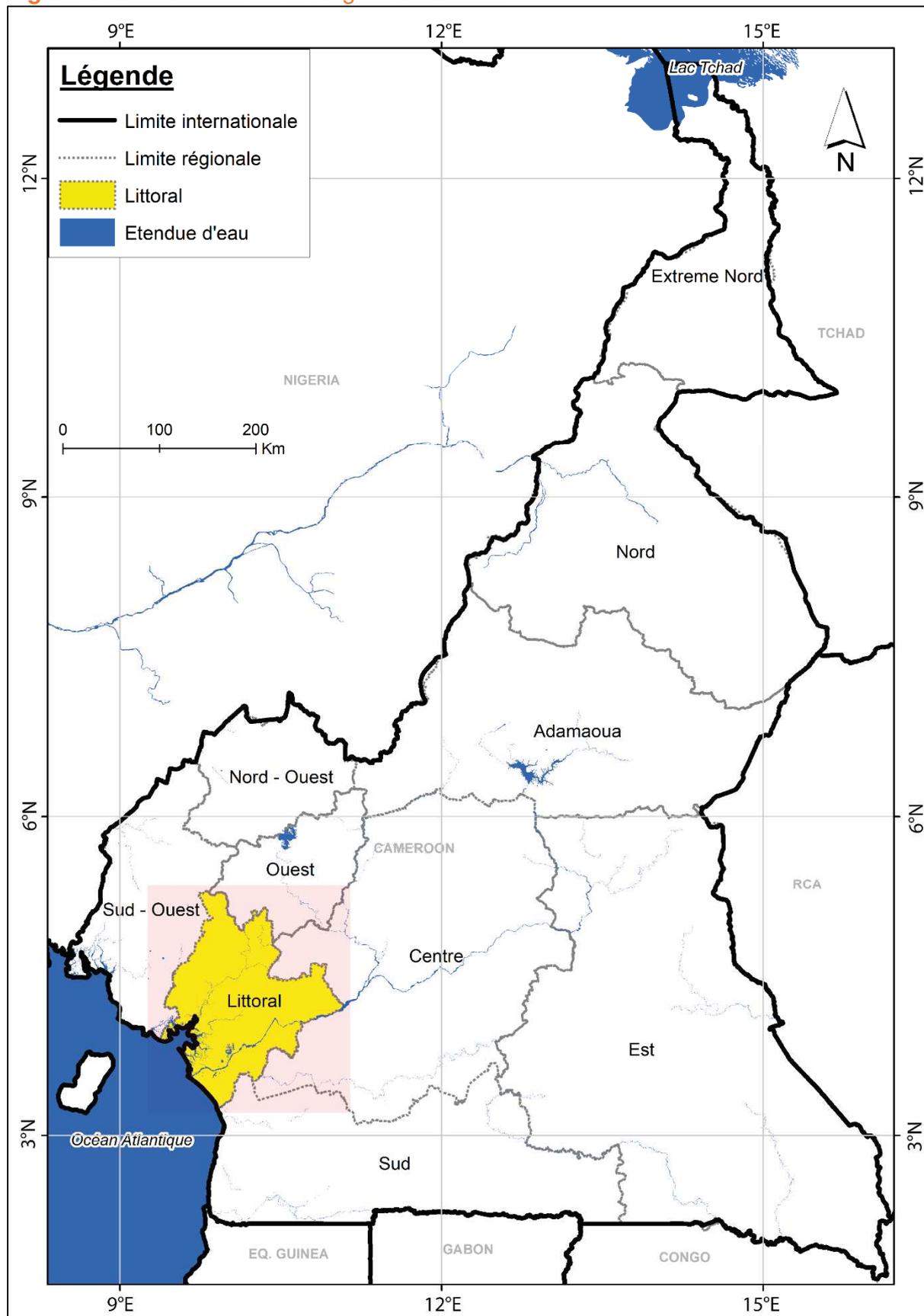
Créée par décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun, la Région du Littoral compte quatre Départements : le Moungo, le Nkam, la Sanaga Maritime et le Wouri qui ont respectivement pour chef-lieu Nkongsamba, Yabassi, Edéa et Douala. Sa population est estimée à 3 354 978 habitants pour une densité moyenne de 165,6 habitants/km<sup>2</sup>, ce qui fait d'elle l'une des régions les plus peuplées du Cameroun.

Elle regorge de plusieurs atouts naturels (sols fertiles, ressources halieutiques importantes, ressources forestières, forte densité hydrographique pour le développement hydroélectrique, ressources minières variées, etc.) qui attirent la convoitise des opérateurs économiques.

La densité des infrastructures de communication au rang desquelles le port autonome de Douala, l'aéroport international, et la présence du chemin de fer, la positionne au centre de l'économie du Cameroun.

La production cartographique proposée est issue de diverses sources de données telles que l'Institut National de Cartographie, le MINFOF, Open Street Map, I Love Geomatic, Annuaire Statistique 2017.

Figure 1: Localisation de la Région du Littoral



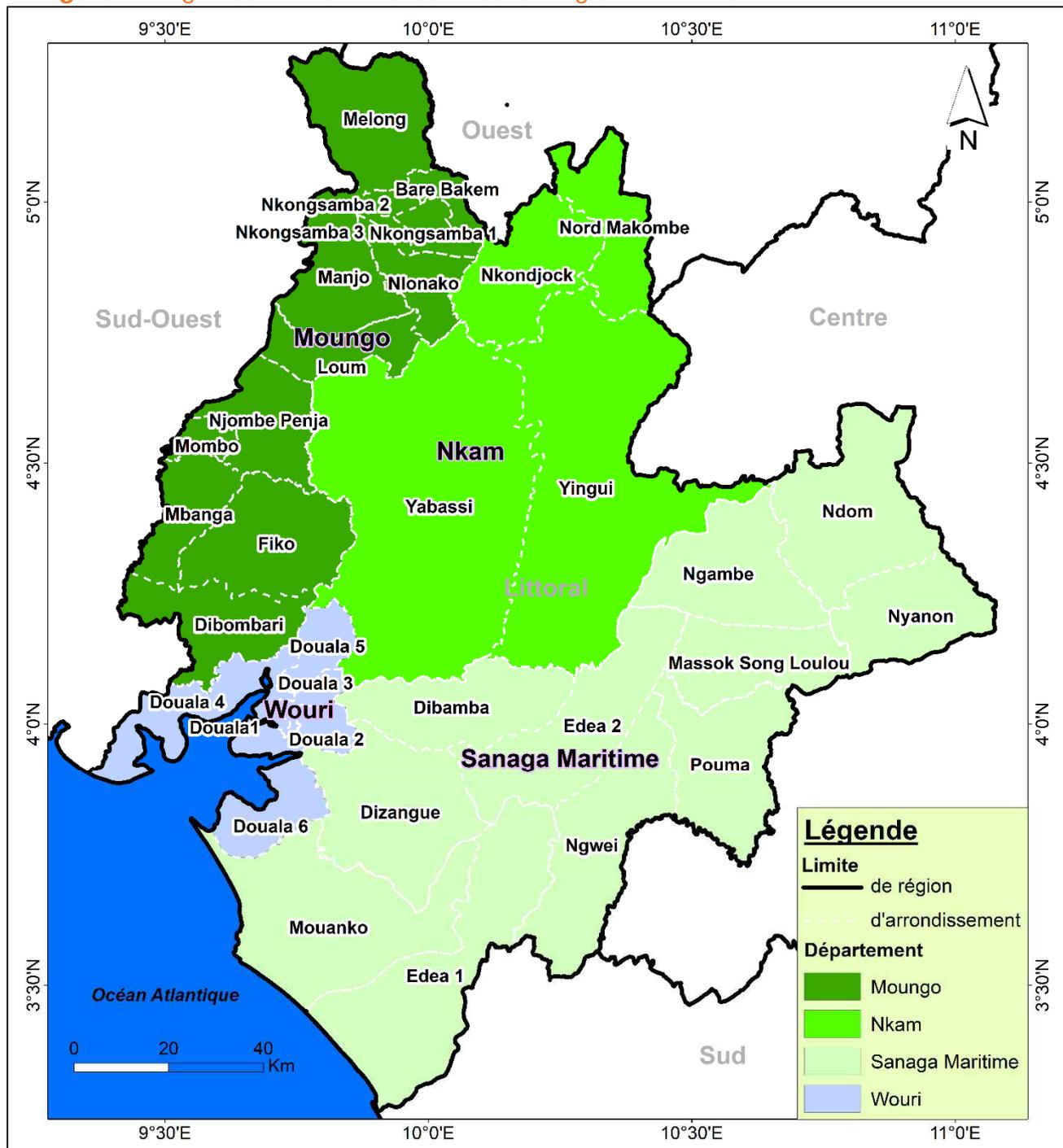
## 1.2. Organisation administrative

Le Cameroun est divisé en 10 Régions, 58 Départements et 360 Arrondissements, placés respectivement sous l'autorité des Gouverneurs, Préfets et Sous-Préfets (Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant sur l'organisation administrative de la République du Cameroun). A cette structure administrative à trois niveaux, Région, Département et Arrondissement, vient se greffer une structure traditionnelle reconnue, constituée de structures différenciées selon les régions : Chefferies (Ouest), Groupements, Secteurs, Lamidats (Nord), Sultanats, Terres, Customary Court Areas (Sud-Ouest et Nord-Ouest), villages indépendants, etc.

En parallèle, il existe un découpage territorial des collectivités locales selon trois niveaux : Région, Communauté Urbaine et Commune. La Loi n°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, dont les décrets d'application n'ont pas encore été promulgués. A noter qu'au niveau de chaque Arrondissement, il y a une Commune qui en est le Chef-lieu, ce qui ramène le nombre total des Communes à 360 ; le nombre des Communautés Urbaines est passé de deux en 1987 à 14 actuellement, dont trois font partie de la Région du Littoral (Nkongsamba, Edéa et Douala).

La région du Littoral est composée de quatre départements, le Moungo (11 communes), le Nkam (04 communes), la Sanaga Maritime (10 communes) et le Wouri (06 communes). Ce territoire couvre une superficie de 20 248 Km<sup>2</sup>, soit 4,25 % de la superficie nationale

**Figure 2: Organisation administrative de la Région du Littoral**



## 1.3. Milieu biophysique et ressources naturelles

### 1.1.1. Relief et géomorphologie

La figure 2 ci-dessous présente la couverture altimétrique de la Région du Littoral. Le relief est caractérisé par une bande côtière orientée Nord – Sud bordée par une plaine littorale, succédée par un relief plus prononcé dont les altitudes varient entre -9 et 3100m, de la côte vers le continent. Cette bande côtière est limitrophe aux départements de la Sanaga maritime au Sud, du Wouri au sud-ouest et du Moungo au nord.

Ce relief peut être divisé en trois principales zones géomorphologiques :

- la plaine littorale comprend la côte à mangrove (zone basse et marécageuse) qui s'étend de la baie de Bimbia à celle de Londji et les formations sédimentaires recouvrant l'arrière-pays qui vont de Mouanko au Sud à Yabassi au Sud-est ;
- la zone des Plateaux qui succèdent à la plaine s'élèvent en gradins vers l'intérieur. Le premier plateau à moins de 100 m d'altitude : sa limite intérieure passe par Kopongo, Song-Ndong. Le deuxième plateau se situe entre la Sanaga et le Nyong, où l'altitude se situe entre 200 et 300 m.
- La zone des reliefs comporte les hauts sommets du pays (Mont Koupé (2 050 m), Manengouba (2 400 m), Nlonako (1800 m)).

La limite Ouest de la Région est marquée par le Ligne Volcanique du Cameroun orientée NW – SE, où l'on rencontre l'alignement des sommets sus-évoqués.

Du Sud au Nord, on note le Département de la Sanaga maritime, dont l'arrondissement du Mouanko est le plus littoral. Les altitudes de cette façade littorale vers Edéa ne dépassent guère 370m.

Ensuite, s'observe le Département du Wouri qui est une zone estuarienne où les eaux venant du fleuve Wouri, se déversent dans l'océan. Ce Département est bâti sur une plaine alluviale avec une platitude du relief assez prononcée ne facilitant pas le drainage des eaux.

Quant au Département du Nkam, sa limite SW est caractérisée par de faibles altitudes (environ 370m) alors que toute sa partie NE et SE montre un relief dont les altitudes vont au-delà de 1000m.

La limite sud du département du Moungo se trouve également dans la plaine littorale avec des altitudes en deçà de 400m, succédée vers le Nord par un relief très prononcé constitué de la limite NW de la Ligne du Cameroun où se relaient les monts Koupé, (2050m), Nlonako (1800m) et, Manengouba (2400m).

Les pentes sont généralement orientées de façon décroissante vers le sud et le Sud-ouest de la Région. En effet, toute la partie nord de la Région est fortement pentue, ce qui donne deux directions générales de l'écoulement des eaux Nord – Sud et NE – SW.

Figure 3: Relief de la Région du Littoral

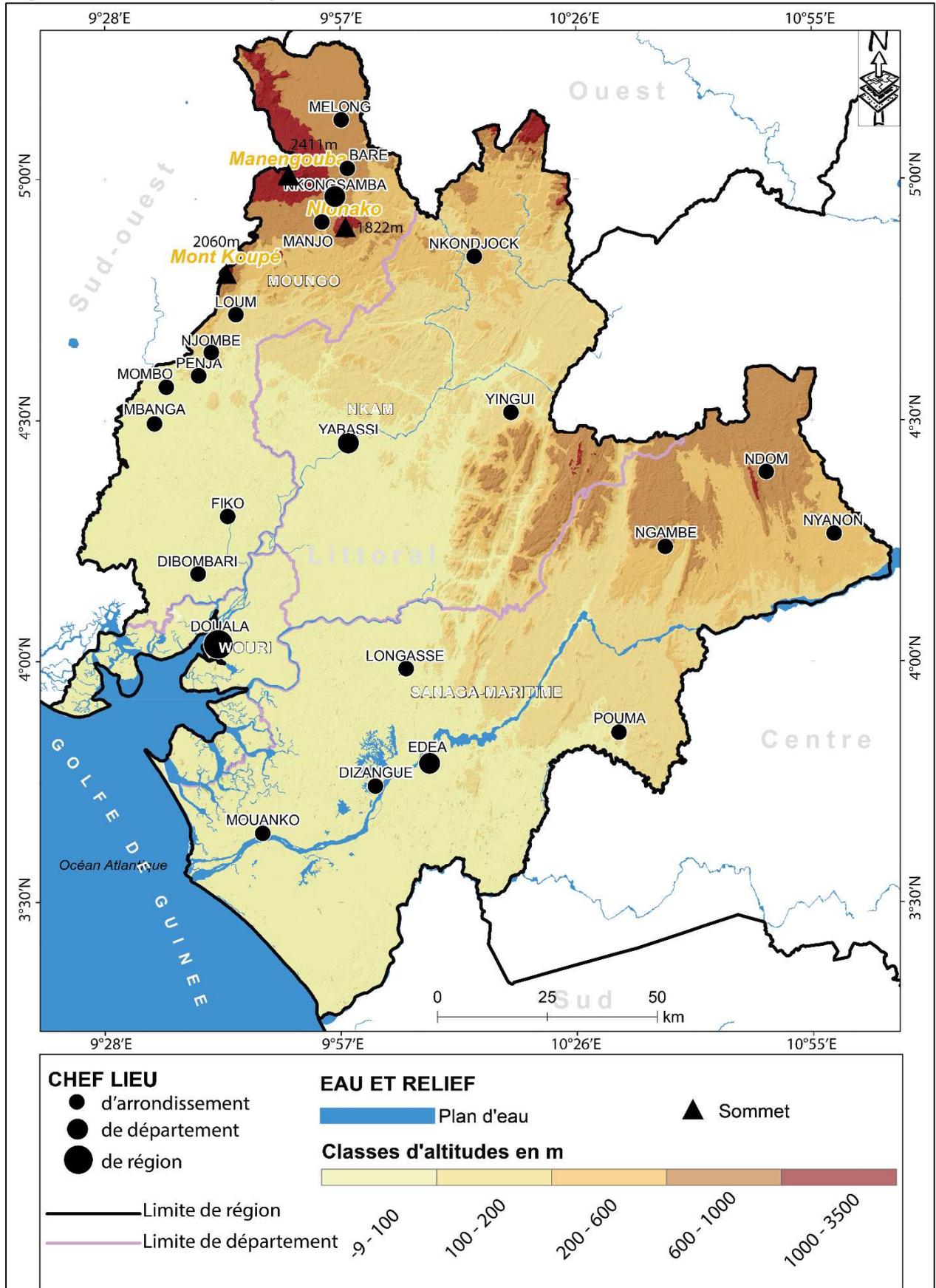
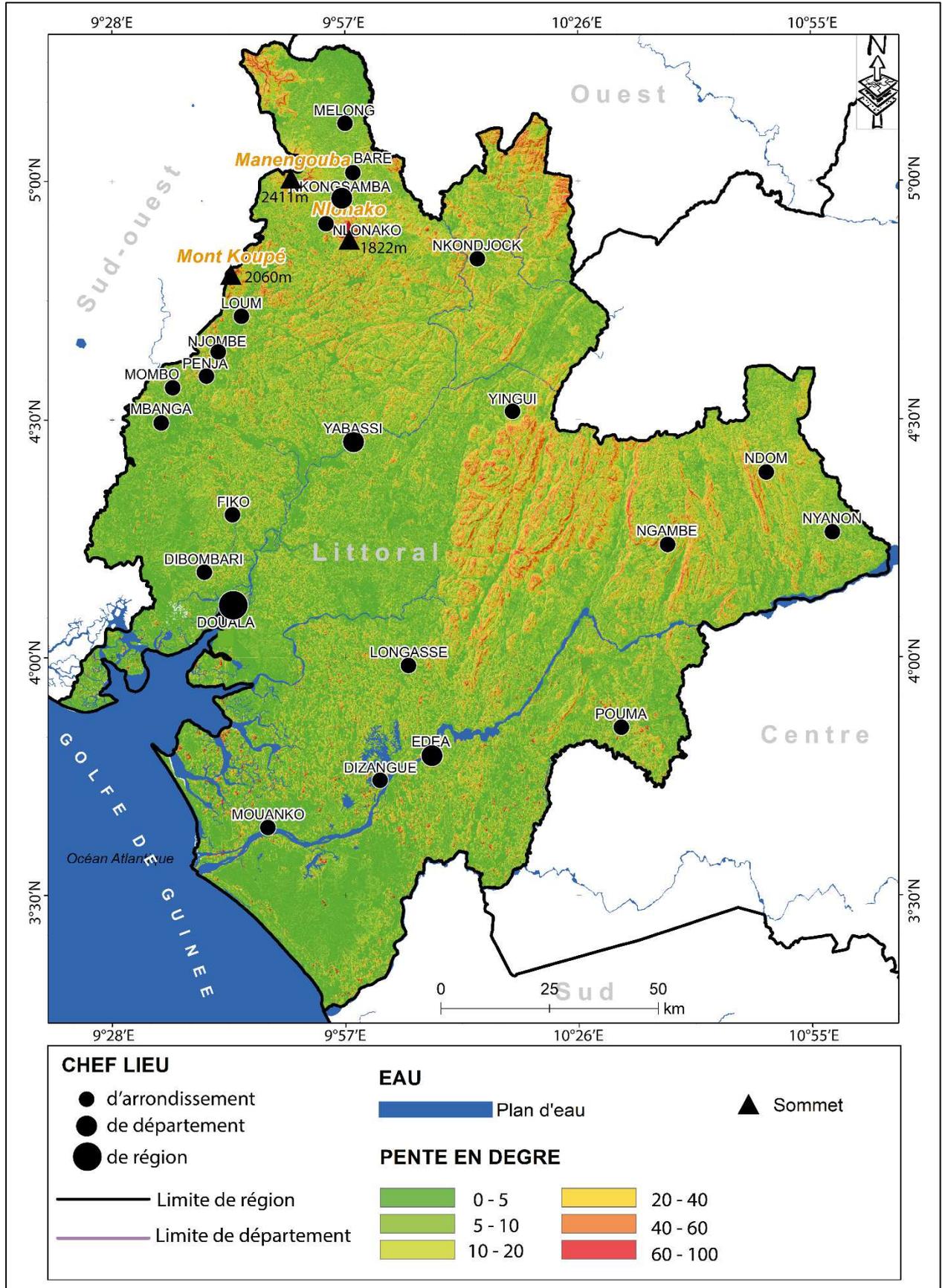


Figure 4: Distribution des pentes dans la Région du Littoral



### 1.1.2. Géologie et sol

Figure 5: Types de formations géologiques de la Région du Littoral

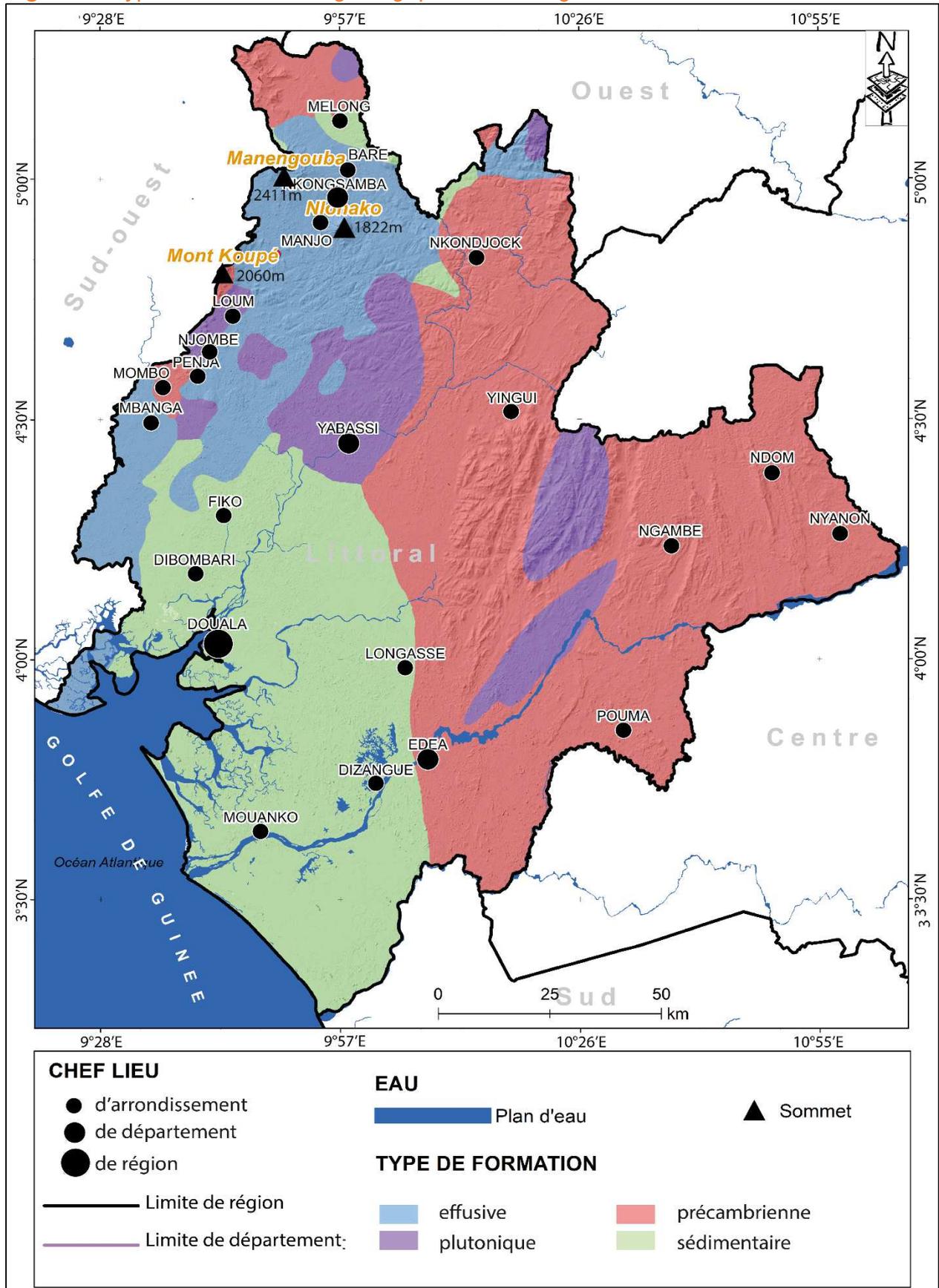


Figure 6: Types de roche de la Région du Littoral

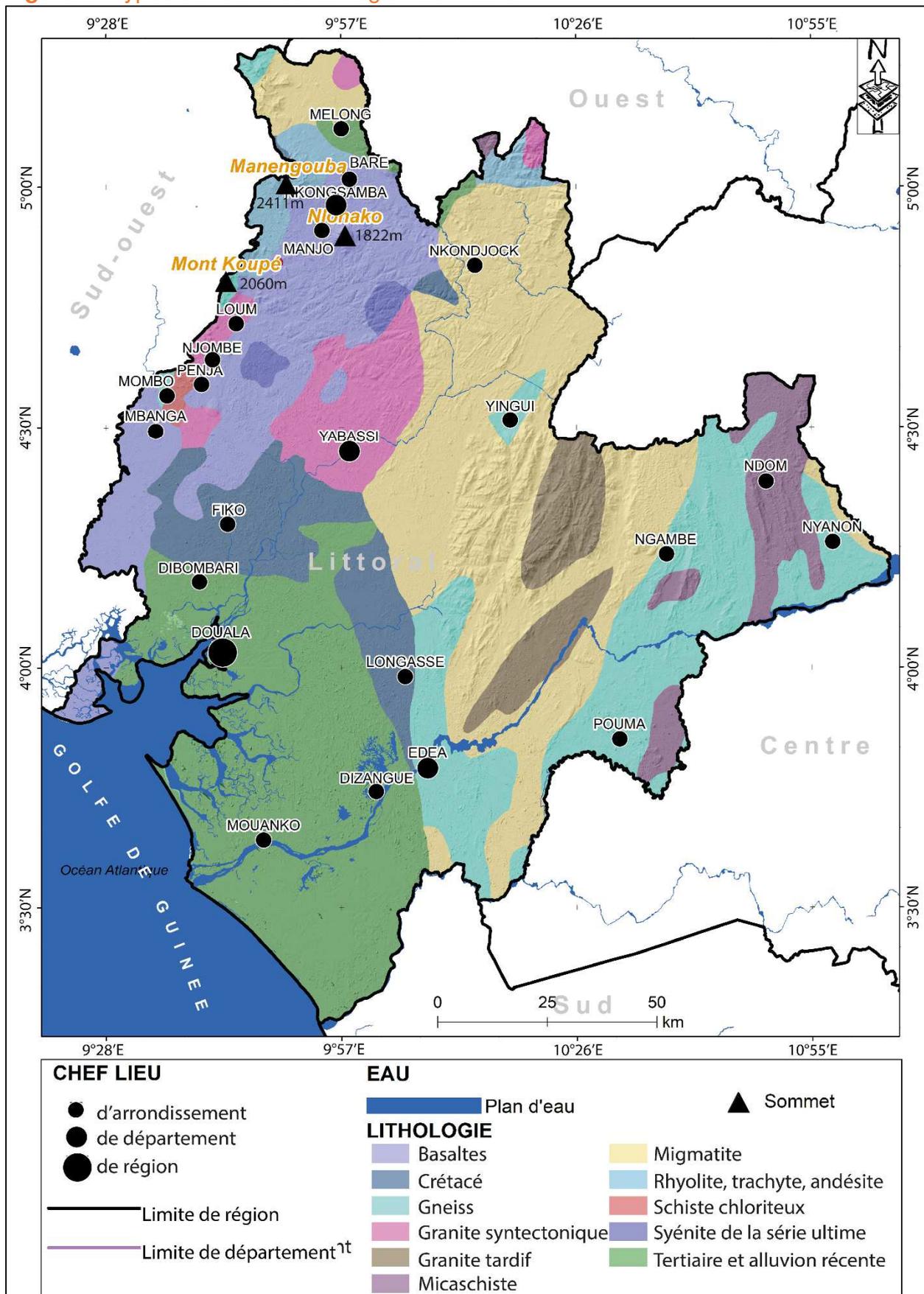
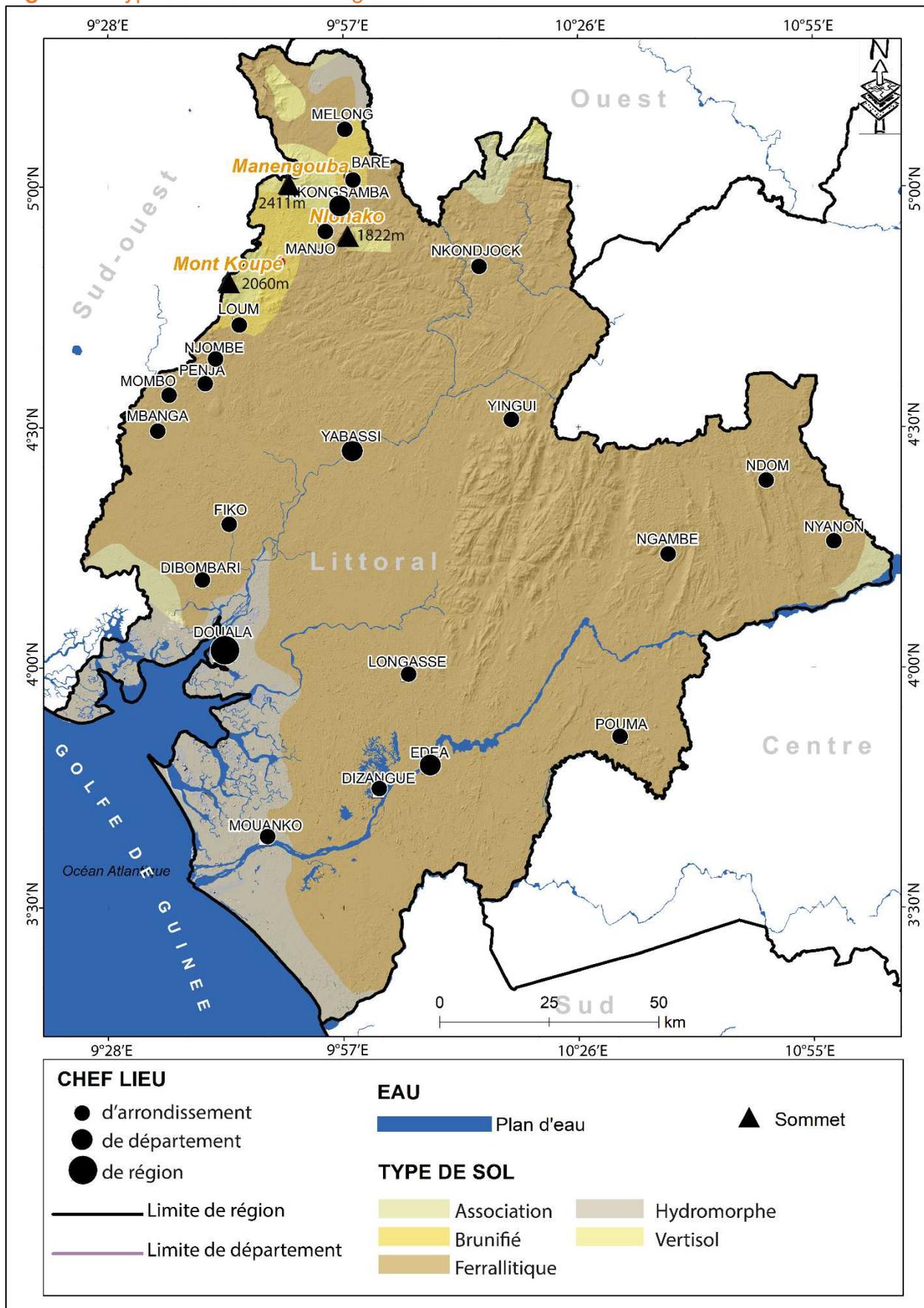


Figure 7: Types de sols de la Région du Littoral



### 1.1.3. Pluviométrie et températures

La carte des précipitations indique un gradient croissant de ces dernières du SE vers le NW. La bande littorale allant de Mouanko à Mbanga montre des précipitations journalières comprises entre 130 et 145 mm.

Les isohyètes dans la partie SE indique également une évolution similaire avec des valeurs de 115 mm autour de Pouma et Ngambè évoluant graduellement vers des valeurs de 125 mm au nord de Edéa

Quant aux températures, elles décroissent de la zone littorale sensu stricto au Sud vers le nord dans le Moungo, où l'on enregistre les plus faibles températures de la Région, 21°C.

Par contre dans les Départements du Nkam et de la Sanaga maritime, les températures maximales mensuelles sont supérieures à 28°C pour les mois de février et de mars.

Figure 8: Précipitations moyenne de la Région du Littoral de 1991 à 2020

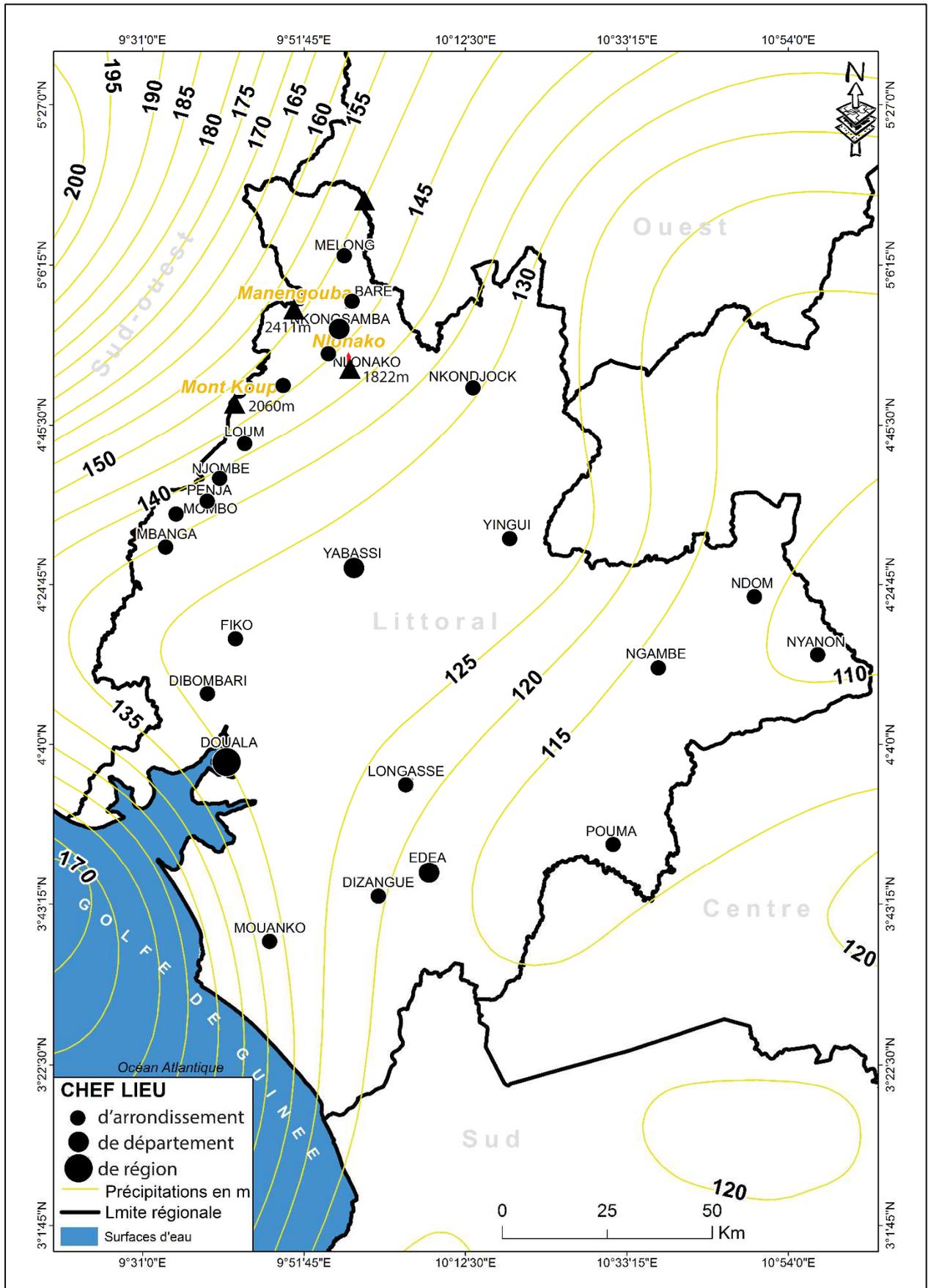


Figure 9: Températures moyenne de la Région du Littoral entre 1991 et 2020

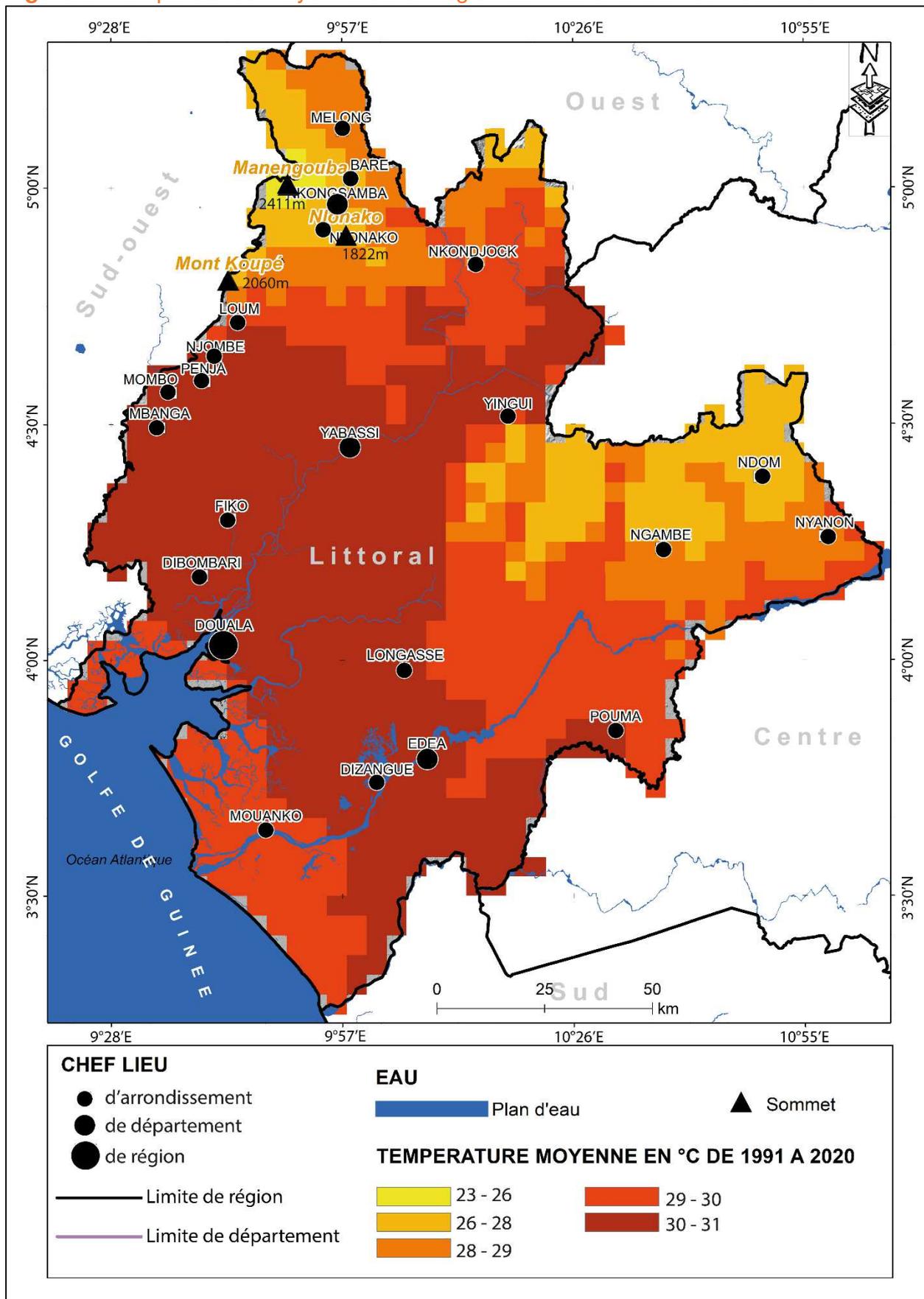
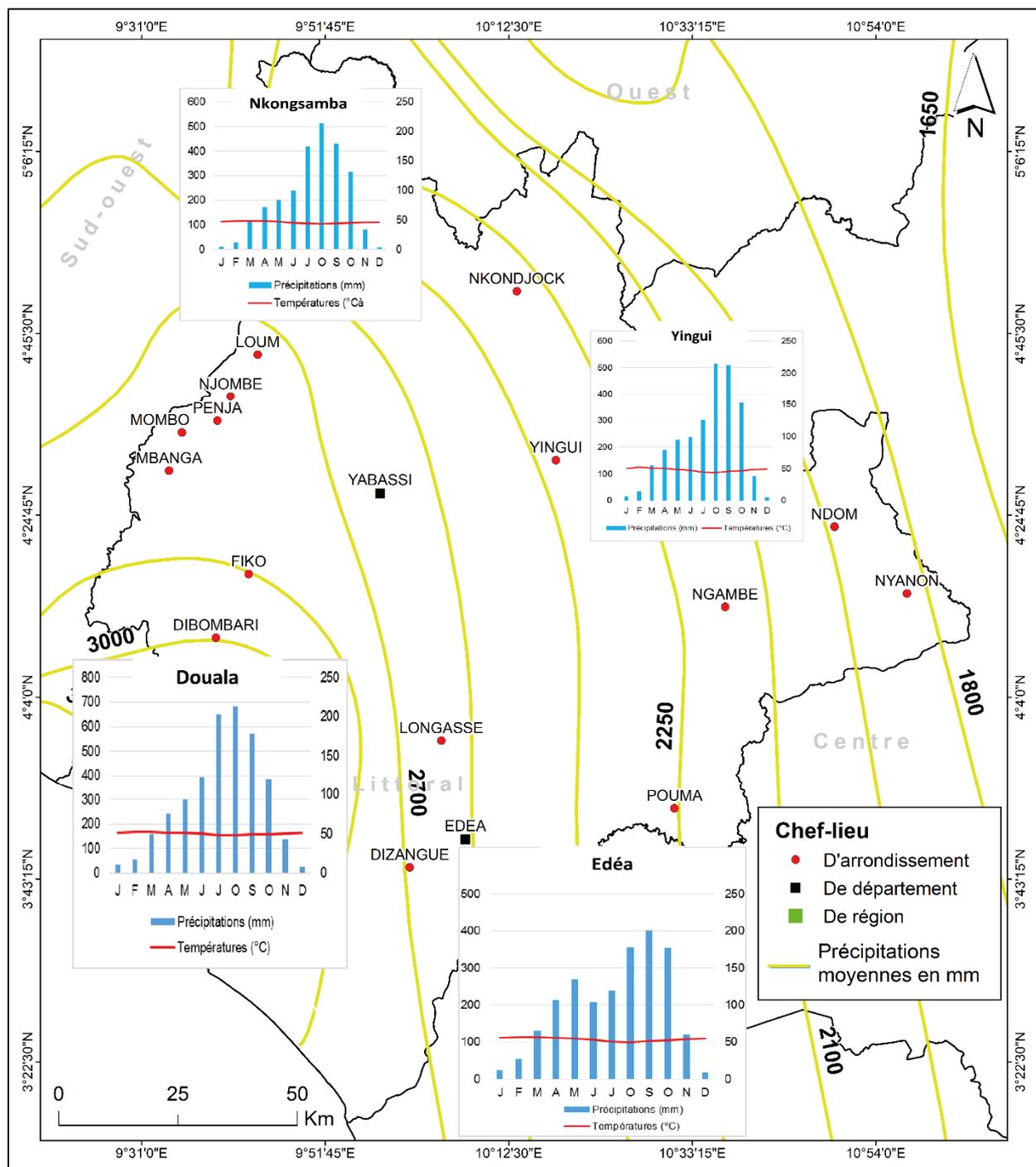


Figure 10: Températures et précipitations de la Région du Littoral



### 1.1.4. Cours d'eau et bassins versants

Du Nord vers le Sud, l'on note la présence de 6 bassins versants dont certains sont à cheval entre plusieurs départements :

- Le bassin versant du Wouri a une longueur de 160km environ pour une superficie de 11 700 km<sup>2</sup>. le principal collecteur est le fleuve Wouri, est drainé par deux principaux affluents, le Nkam et la Makombé. : Le Nkam, provenant des montagnes de la partie NW du bassin et du plateau Bamiléké; et la Makombe provenant de Bagangté, NdiKiniméki et Ngambè. Au confluent de ces deux rivières, le cours d'eau prend le nom de Wouri. A non, en aval de Yabassi, le Wouri reçoit un affluent important, la Dibombé qui draine le flanc sud des mont Manengouba, Koupé près de Loum et de Mbanga
- Le bassin versant du Moungo dont l'axe principal est le fleuve Moungo, qui forme la frontière avec la Région du Sud-Ouest et du côté du Littoral, il draine les départements du Moungo et de Wouri. Sa longueur est de 150 km avec une superficie de 4200km<sup>2</sup>
- Le bassin versant de la Dibamba, avec une superficie de 2400 km<sup>2</sup>, il a une longueur de 150 km avec un débit moyen à l'embouchure de 480m<sup>3</sup>/s. Il draine les départements du Wouri à l'ouest et la Sanaga maritime à l'est.
- le bassin versant de la Ndonga est situé au sud du bassin de la Dibamba et constitue une zone estuarienne entre les départements de la Sanaga maritime et Wouri
- le bassin versant de la Sanaga, avec une longueur de 918 km et une superficie de 140 000 km<sup>2</sup>, son débit est de 2 072 m<sup>3</sup>/s à Edéa. Ses principaux affluents sont le Mbam dans la Région du Centre et le Lom dans la Région de l'est
- Le bassin versant du Nyong a une longueur est de 690 km, pour une superficie de 27 800Km<sup>2</sup>, avec un débit moyen de 446 m<sup>3</sup>/s à Dehane dans la Sanaga maritime où il se jette dans l'océan atlantique.

Le potentiel drainant de la Région du Littoral est constitué des fleuves Wouri au nord, la Dibamba, la Sanaga et, le Nyong au Sud.

L'ensemble de ces cours d'eau constitue le potentiel en eau de surface de la Région dont l'importance rentre dans les activités industrielles et socioéconomiques. En effet, la densité du réseau hydrographique participe au développement de l'énergie, de l'alimentation en eau potable des populations, du fonctionnement des industries, de l'élevage, de la pêche, etc. Il constitue également la réserve en stocks des ressources halieutiques et participe à l'entretien de la biodiversité tant continental qu'aquatique.

Figure 11: Hydrographie de la Région du Littoral

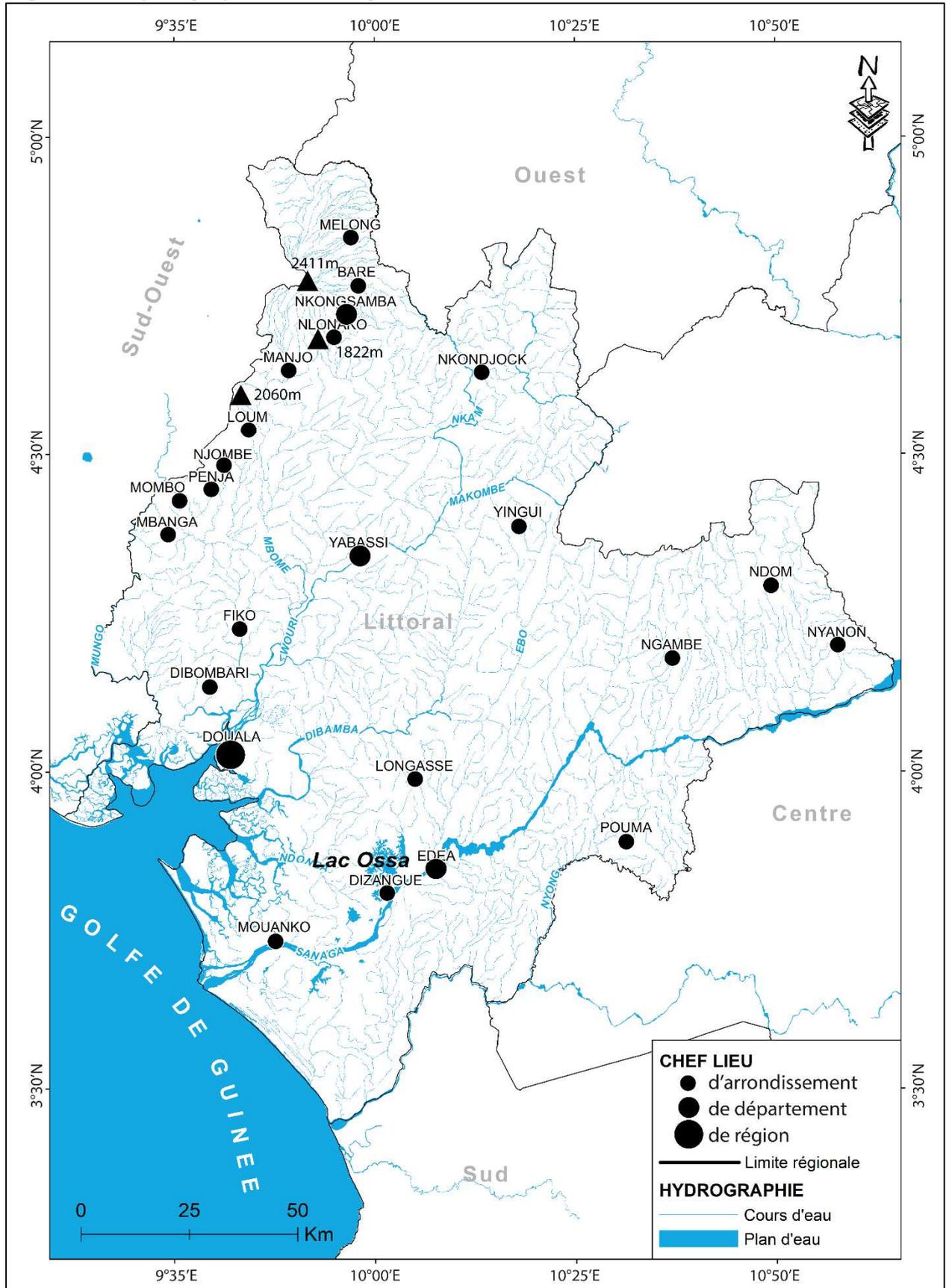
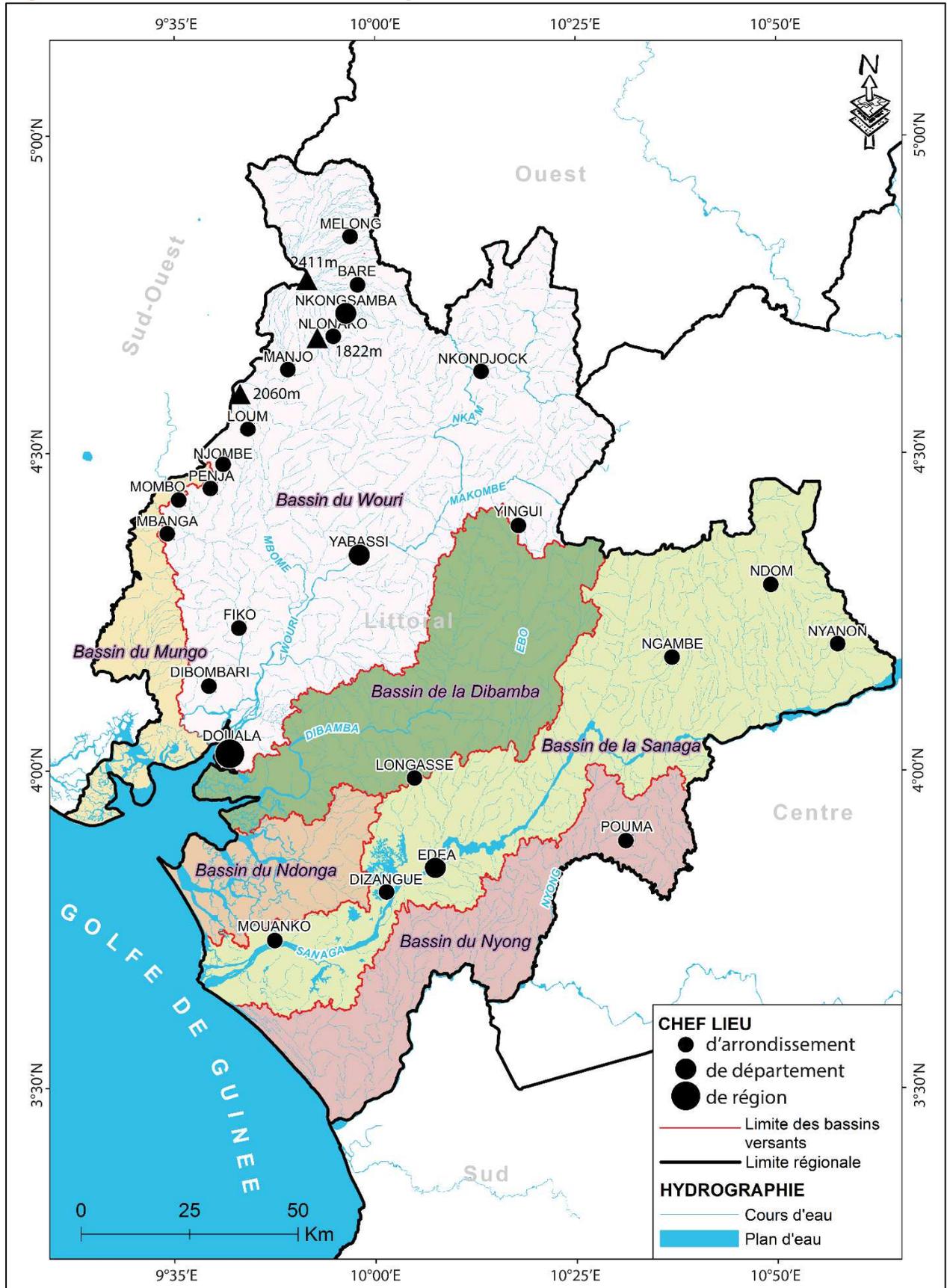


Figure 12: Bassins versants de la Région du Littoral



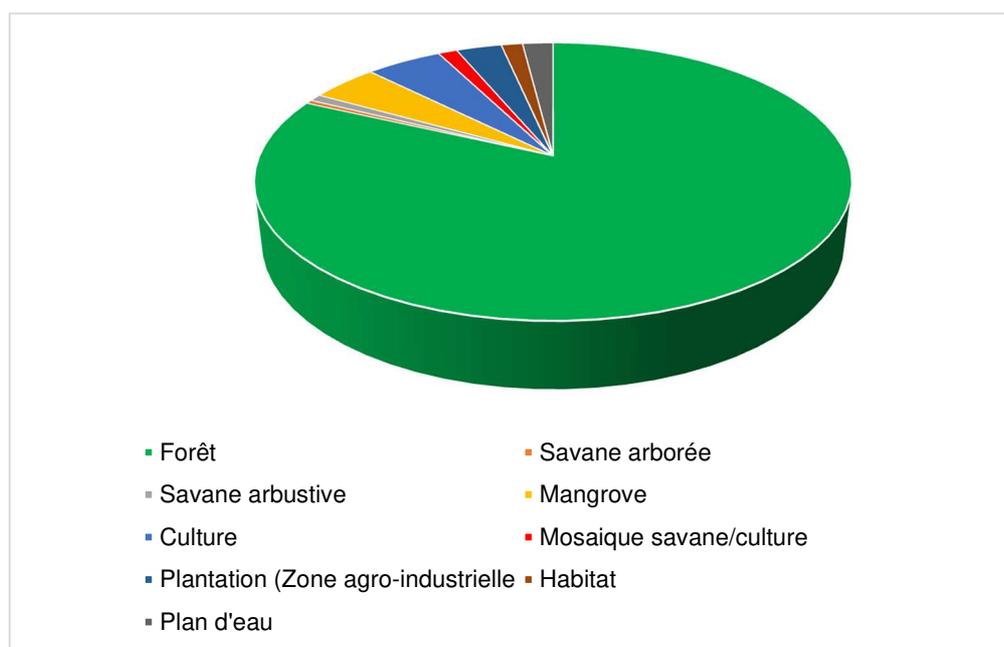
### 1.1.5. Végétation

La végétation de la Région du Littoral est constituée de trois grands domaines floristiques : la forêt verte sempervirente, les agrosystèmes et, la mosaïque forêt savane tel qu'indiqué sur la figure 8.

La forêt verte sempervirente couvre plus de 80% de tout le territoire. Elle se décompose en plusieurs types : la mangrove, qui est rencontrée le long de la bordure littorale de la région et est sujette à d'énormes pressions anthropiques. Elle est succédée par une forêt de basse terre qui se situe entre les agrosystèmes et la mangrove. Ces agrosystèmes suivent la morphologie de la bande côtière, marquant une rupture au niveau du Département du Wouri, pour reprendre la même physiographie après le fleuve Wouri. Ensuite, le triduum forêt côtière, forêt d'altitude et forêt de basse terre forme un ensemble dans lequel domine la forêt côtière.

Les agrosystèmes sont de vastes plantations agroindustrielles constituées surtout de palmeraie, d'hévéa, de bananeraie et de cacaoyer. Ils sont présents dans les départements de la Sanaga maritime, du Wouri et du Mounjo.

La mosaïque forêt – savane se rencontre beaucoup plus au nord de la Région dans le Département du Mounjo dans les localités de Melong et Bare-Bakem



**Figure 13:** Poids de l'espace occupé par la végétation dans la Région  
Source : SNADDT, 2017

Figure 14: Écorégions de la Région du Littoral

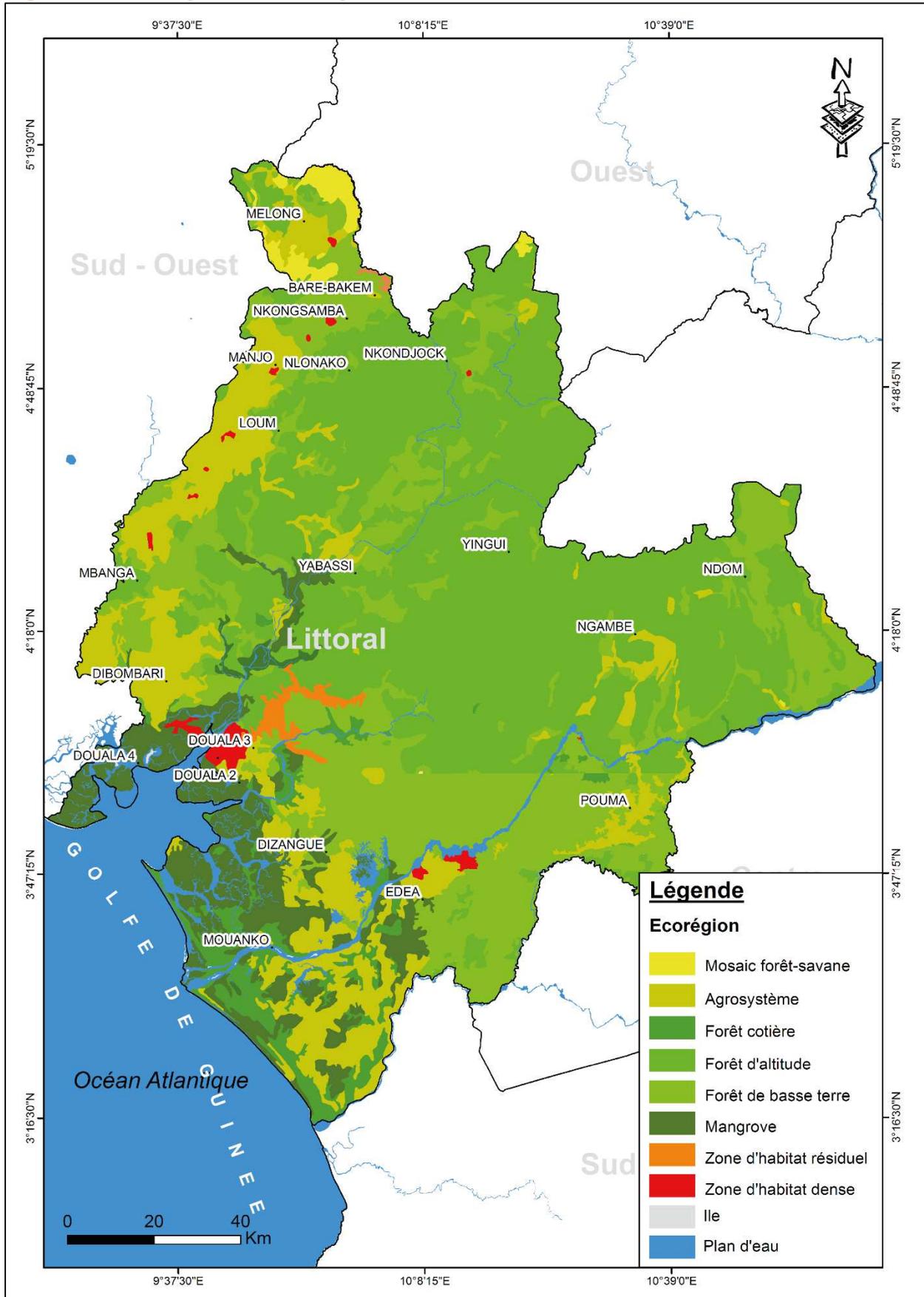
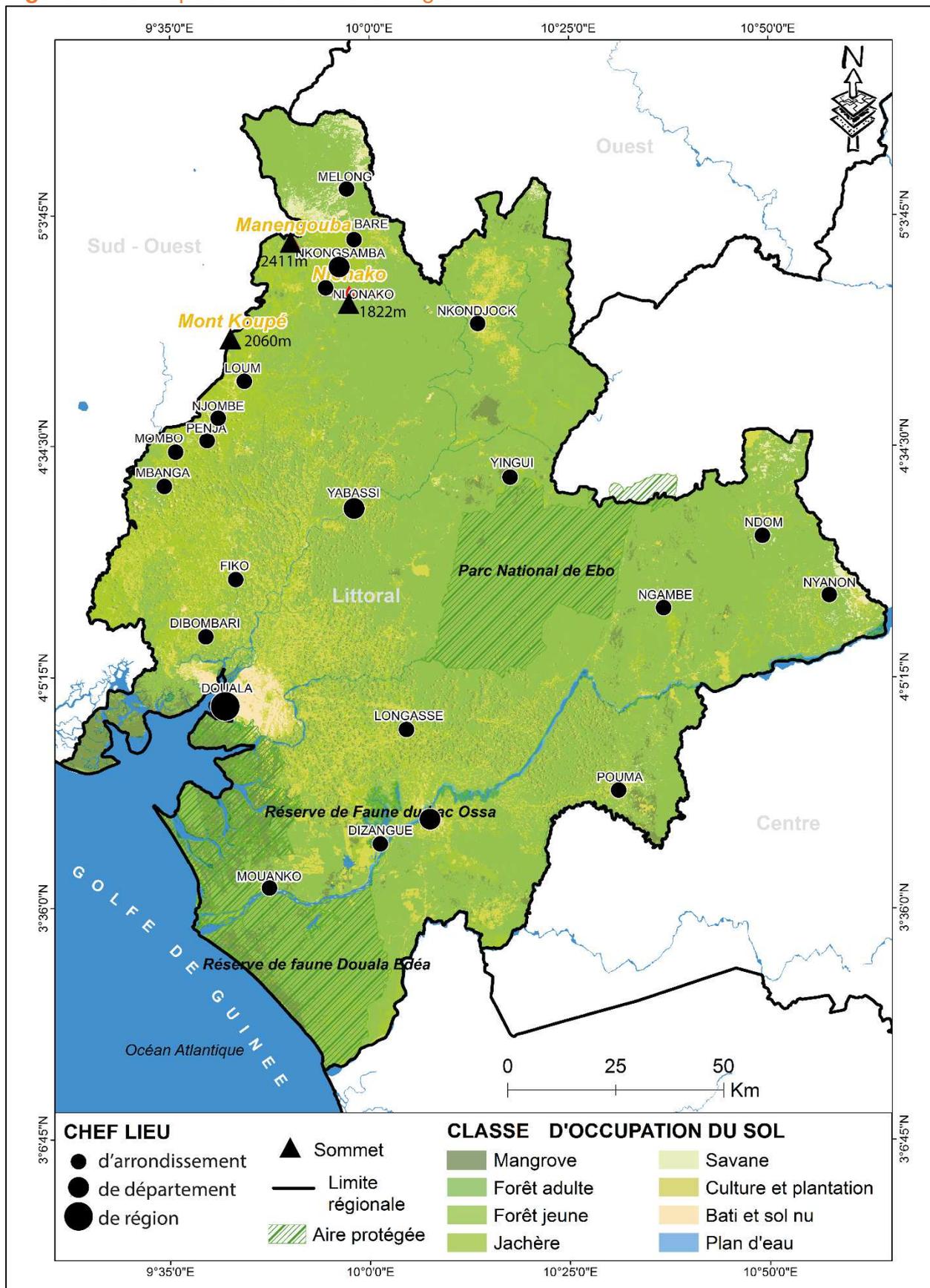


Figure 15: Occupations du sol de la Région du Littoral



### 1.1.6. Ressources naturelles

Les forêts et les plans d'eau, écosystèmes des biocénoses, floristique, faunique et halieutique, sont des milieux qui ont été identifiés comme des sites d'intérêt pour la biodiversité. La figure 10 indique la répartition spatiale de ces sites. On remarque que la quasi-totalité de la bordure côtière de la Région du Littoral constitue un espace de préservation de la biodiversité (aquatique, faunique, floristique) matérialisé par la réserve de Douala – Edéa, abritée par les départements du Wouri et de la Sanaga maritime.

Le Parc national d'Ebo, situé à califourchon dans les départements de la Sanaga maritime, du Nkam et du Wouri constitue également un de ces nombreux sites qui hébergent la biodiversité dans la Région du Littoral. Cette dernière est composée de flore, de faune terrestre et aquatique du fait qu'elle soit traversée par la Dibamba.

Dans le Nkam, il existe également des réserves forestières qui s'étendent de Makombe jusqu'au flanc du mont Nlonako.

Les réserves de forêt et de biosphère dans le Département du Moungo sont de type montagnard. Elles sont localisées le long du flanc ouest du Département et constitue des écosystèmes très particuliers comme l'indiquent les figures 8 et 10.

Figure 16: Exploitation forestière

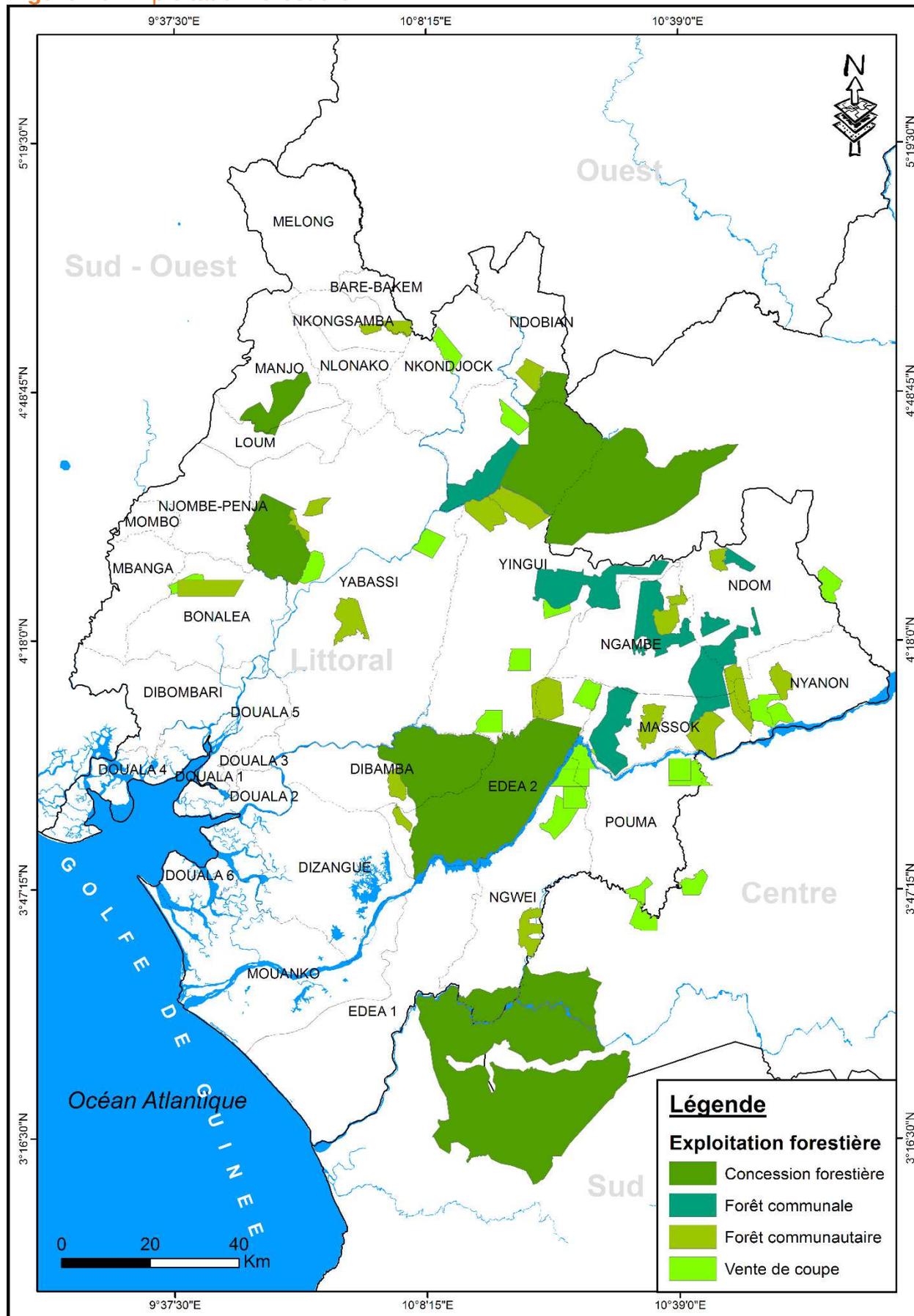


Figure 17: Sites d'intérêt biologique et écologique

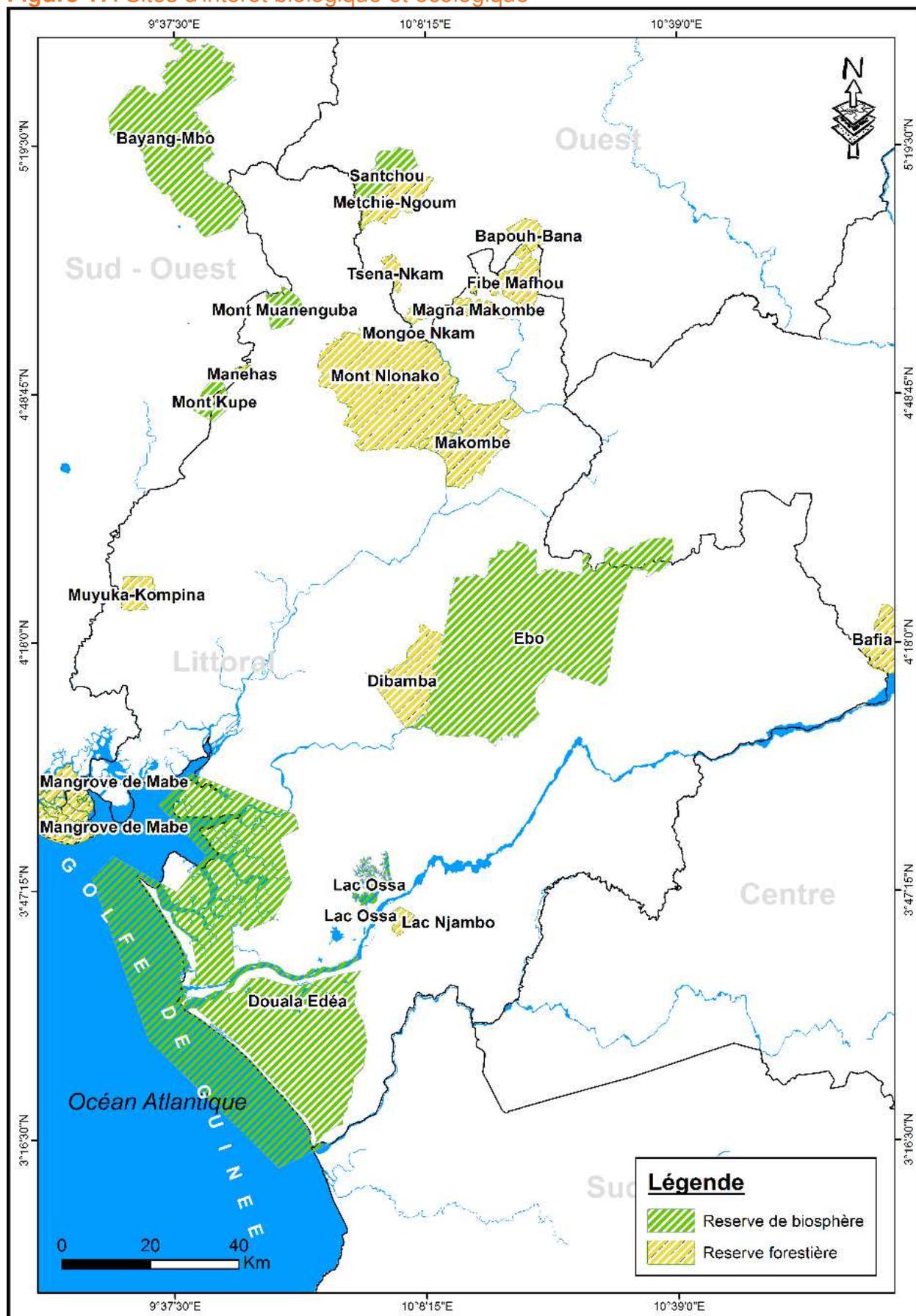
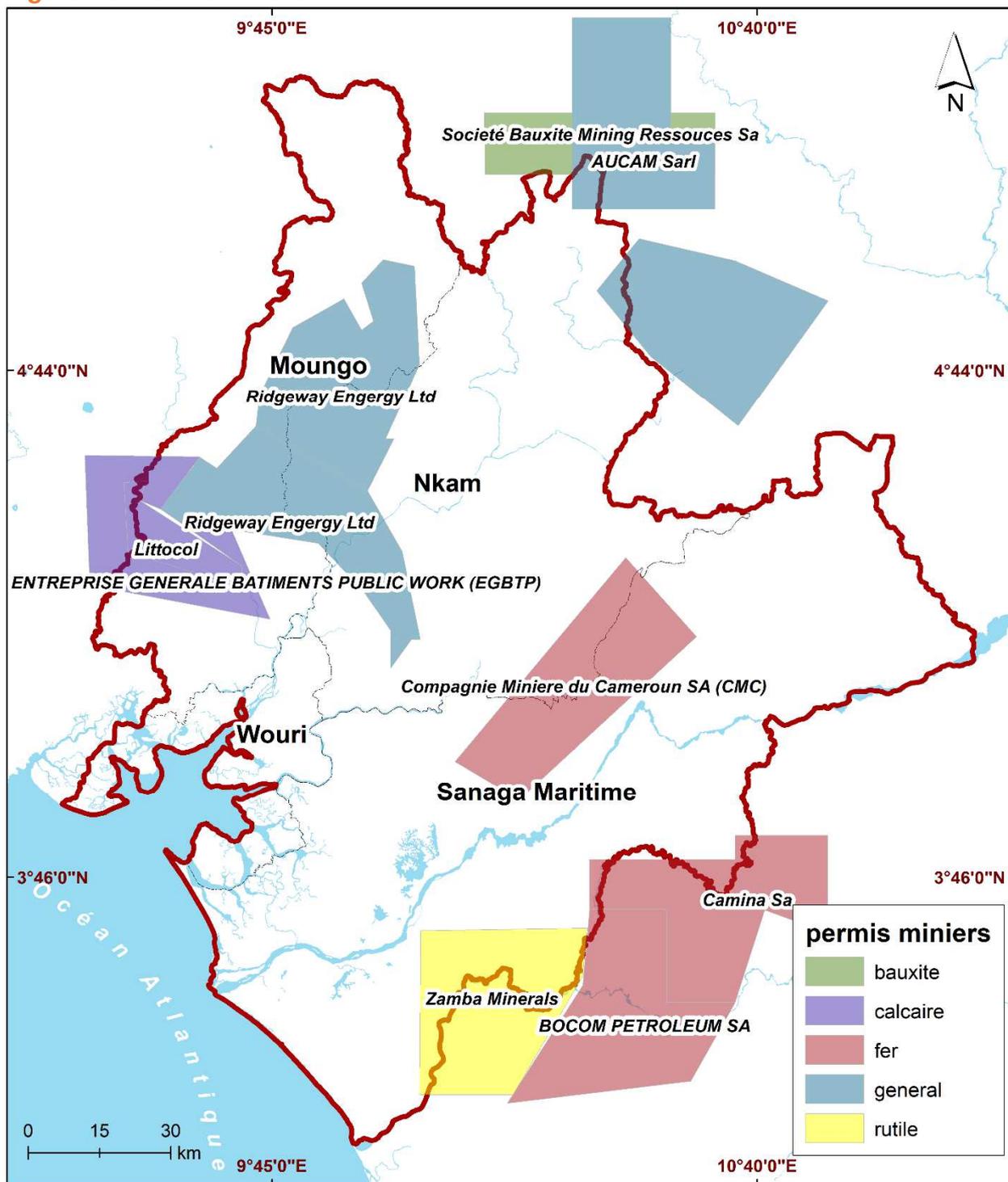
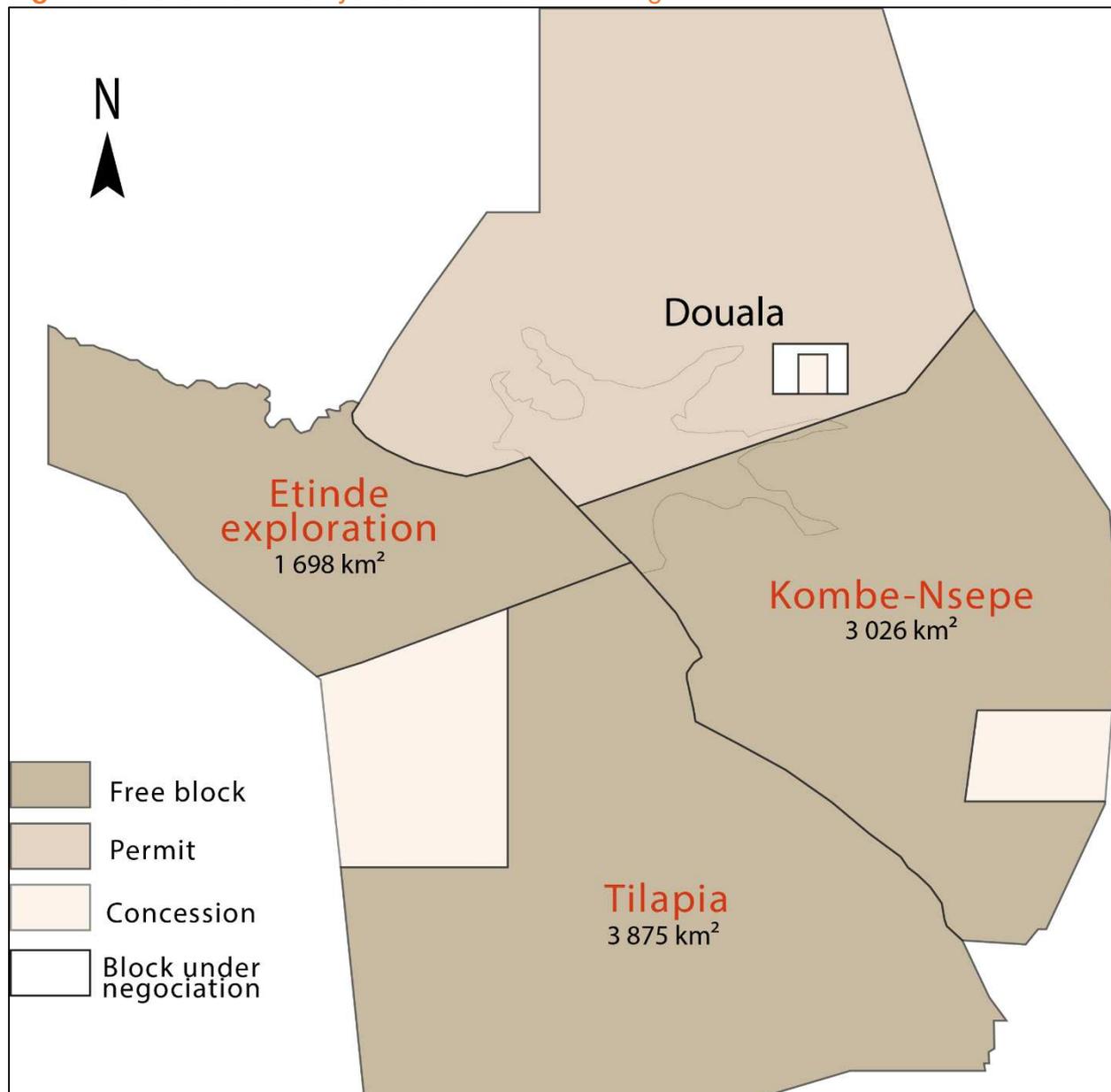


Figure 18: Permis miniers



Le domaine minier (hydrocarbures) du Cameroun dans sa partie située dans la Région du Littoral montre que ce dernier traverse les départements de la Sanaga maritime au Sud et du Wouri et Moungo dans sa partie méridionale. Il occupe une superficie totale de 13072,23 km<sup>2</sup> et est en chevauchement avec les aires protégées et les zones agricoles comme le montre la figure 12 ci-dessous.

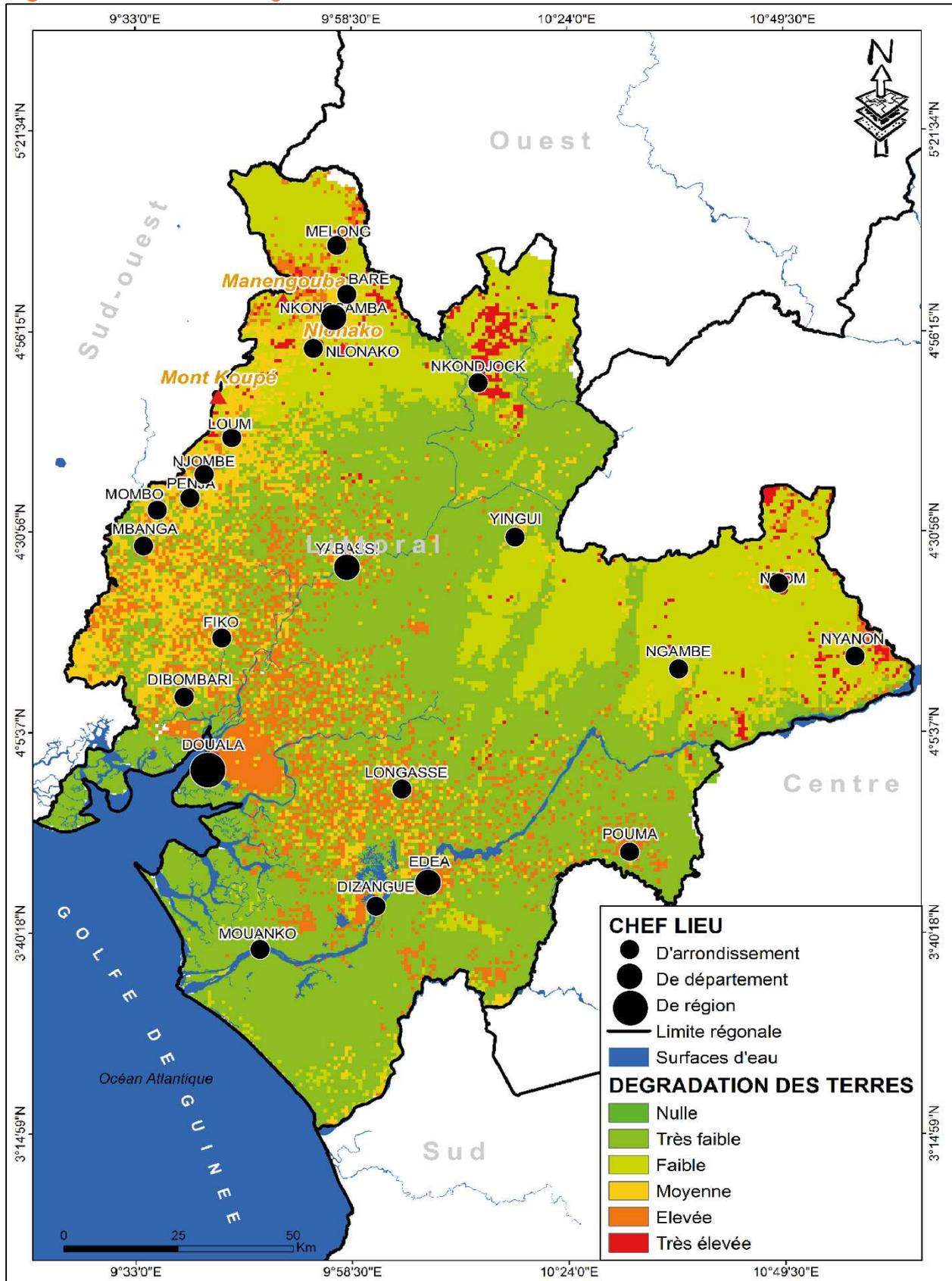
**Figure 19:** Situation des hydrocarbures dans la Région du Littorale



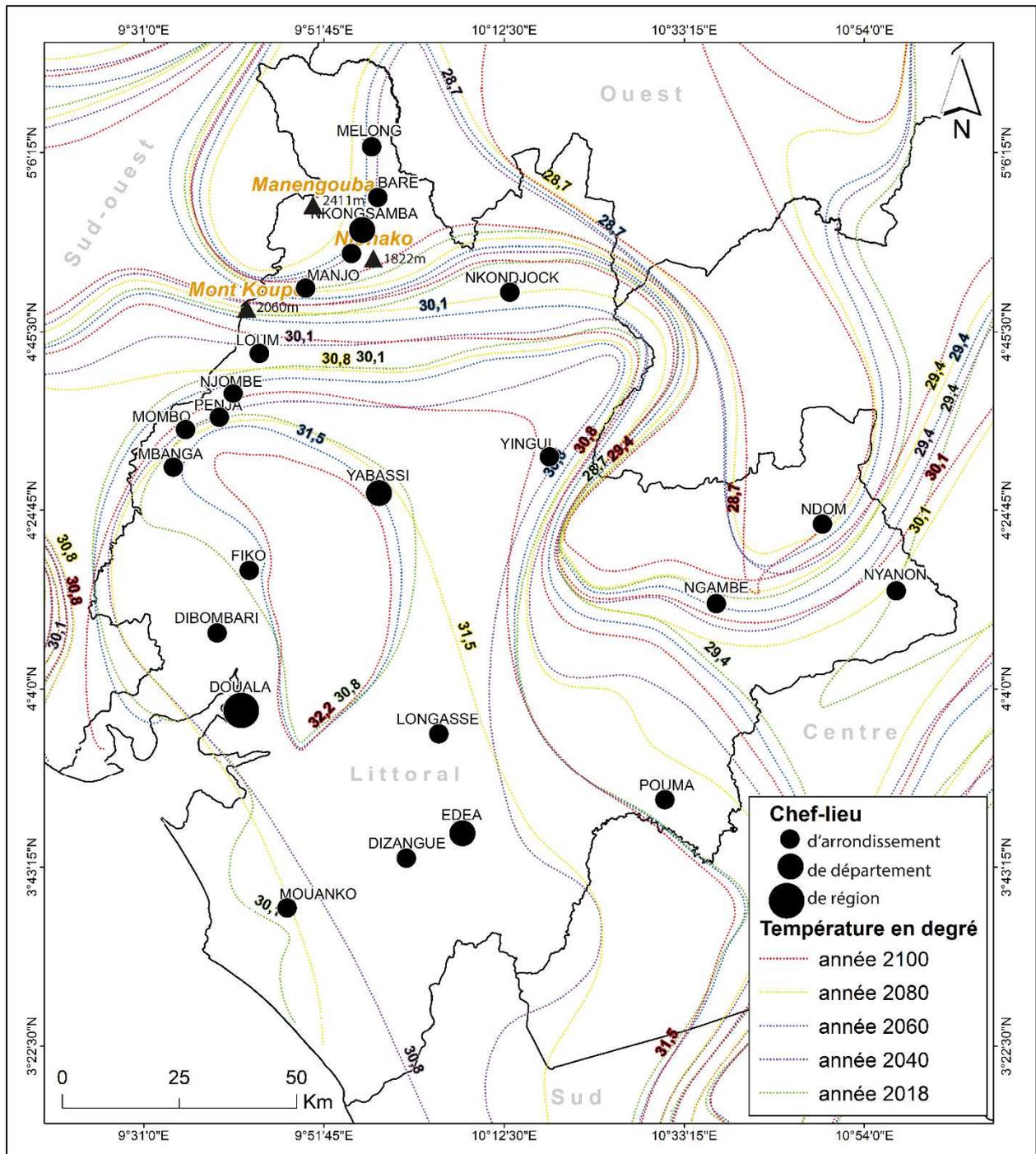


### 1.1.7. Risques naturelles

Figure 21: Érosion et dégradation des terres



**Figure 22: Changements climatiques: évolution des températures moyenne entre 2018 et 2100**



**Figure 23: Changements climatiques: évolution des précipitations moyenne entre 2018 et 2100**

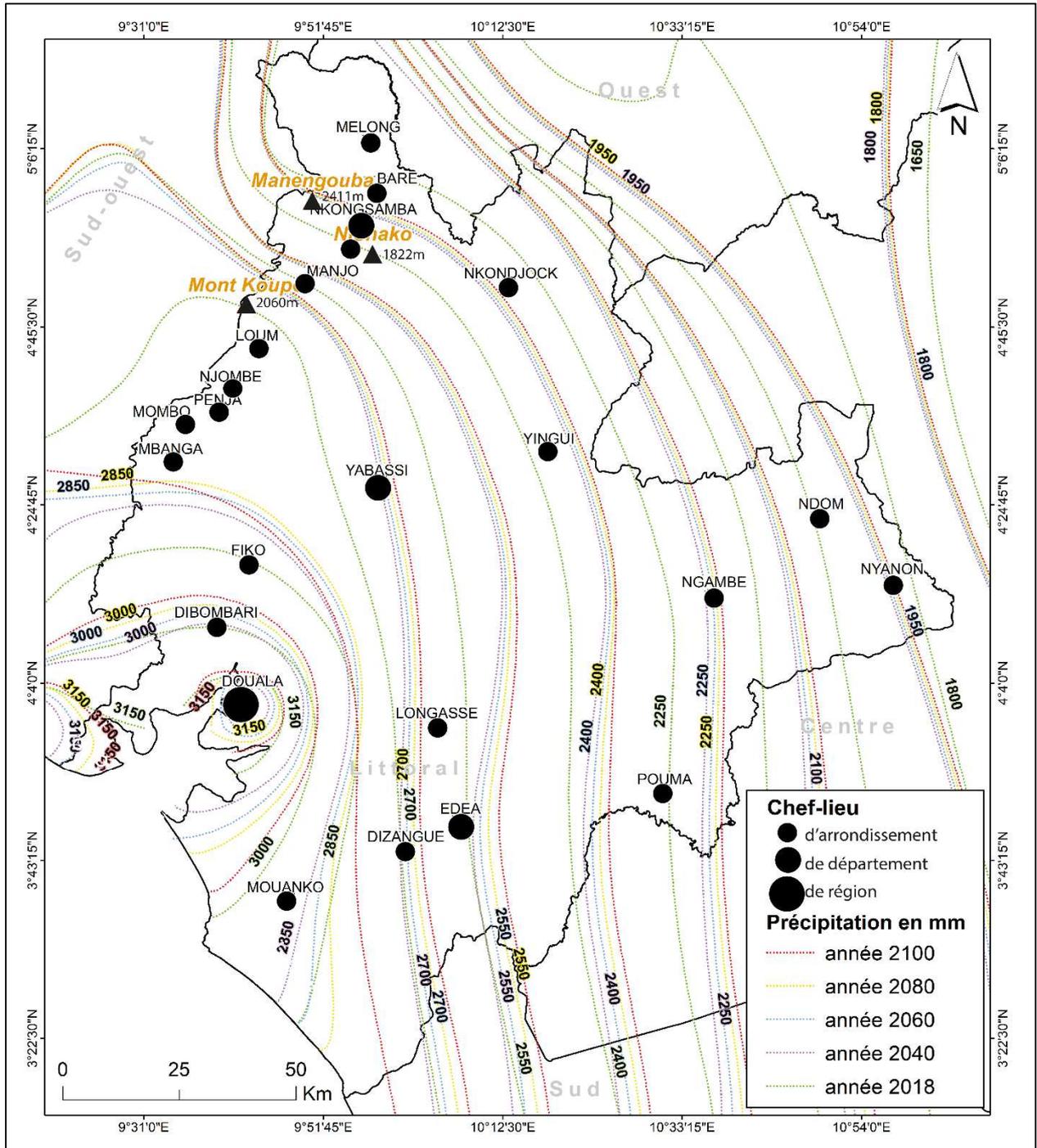
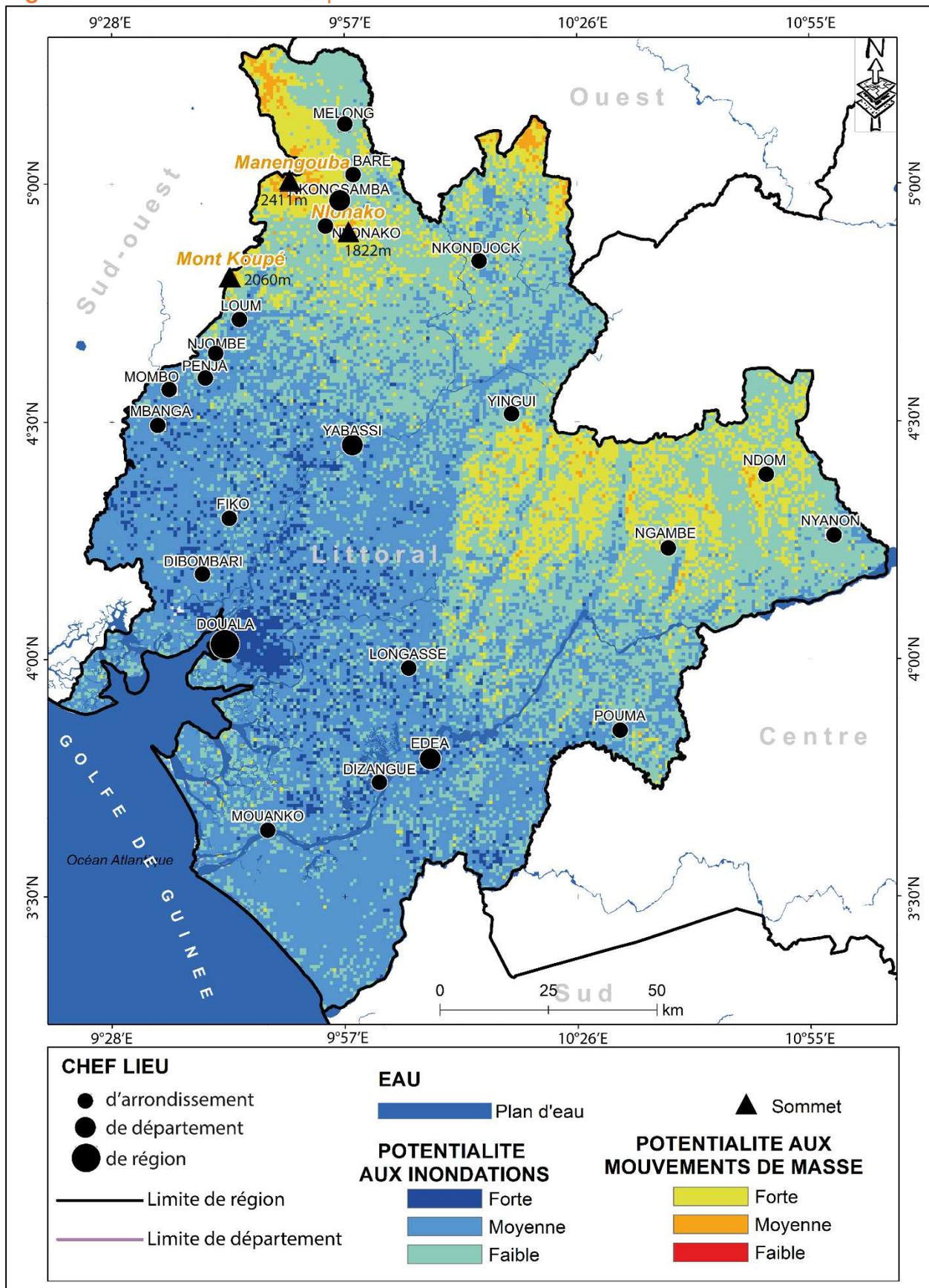


Figure 24: Potentialité aux risques d'inondations et aux mouvements de masse



## CHAPITRE 2

### Démographie et activités économiques

#### 2.1. Démographie de la région du Littoral

##### 2.1.1. Distribution de la population de la Région

Les trois années de références considérées montrent une réelle dynamique numéraire de la population de la Région du Littoral. La Région qui avait une population de 2 510 263 habitants en 2005, est passée de 2 909 318 en 2010 et, à 3 354 978 habitants en 2015. Cette population est largement concentrée dans Le Département du Wouri dont la densité est largement supérieure à celle des autres départements. Le Moungo, deuxième département le plus peuplé, sa population est passée respectivement de 379 241 en 2005, à 439 529 en 2010 et, à 506 857 habitants en 2015. Dans la Sanaga maritime, elle a évolué positivement aussi, passant de 162 315 habitants en 2005 à 188 118 en 2010, puis à 216 935 habitants en 2015. L'évolution numérique observée dans le Nkam est également positive. Sa population est évaluée à 36 780 habitants en 2005 en 2010 et 2015, les estimations ont donné respectivement les chiffres de 42 569 et 49 090 habitants.

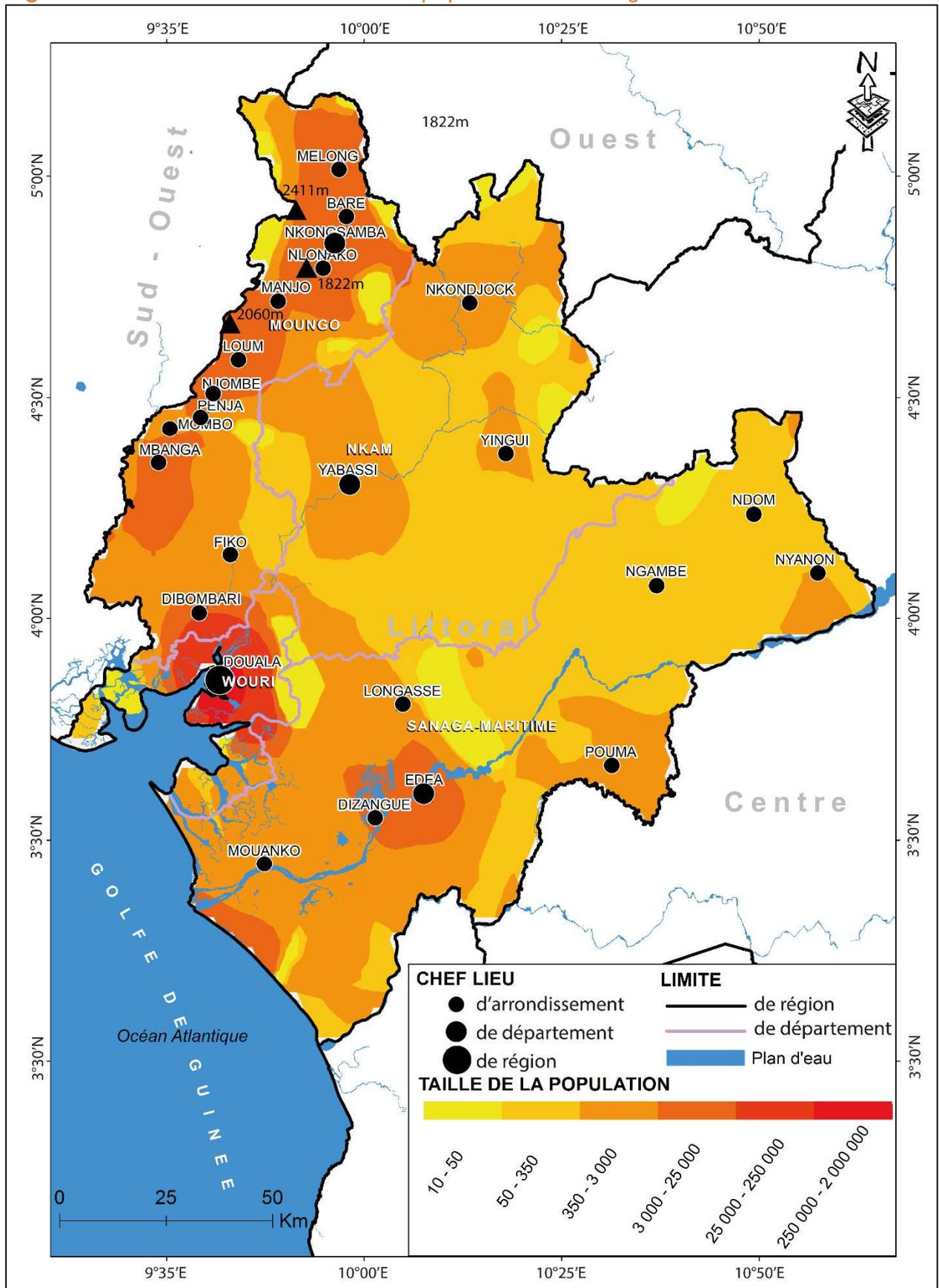
Il apparaît donc que seuls les départements du Moungo et du Wouri sont densément peuplés avec une prédominance du Wouri dont la densité de population est évaluée à 2 798 hab/km<sup>2</sup> en 2015, alors celle du Moungo n'est que de 136,1 hab/km<sup>2</sup> pour la même année.

Dans la Sanaga maritime, la densité de population est de 23,3 hab/km<sup>2</sup> en 2015 pendant que celle du Nkam est de 7,8 hab/km<sup>2</sup>.

Toutefois, vu les vastes étendues des départements du Nkam et de la Sanaga maritime, les unités administratives restent sous peuplées.

Les cartes ci-dessous montrent la répartition spatiale de la population, ainsi que les localités ou zones de forte concentration.

Figure 25: Distribution de la taille de la population de la Région du Littoral



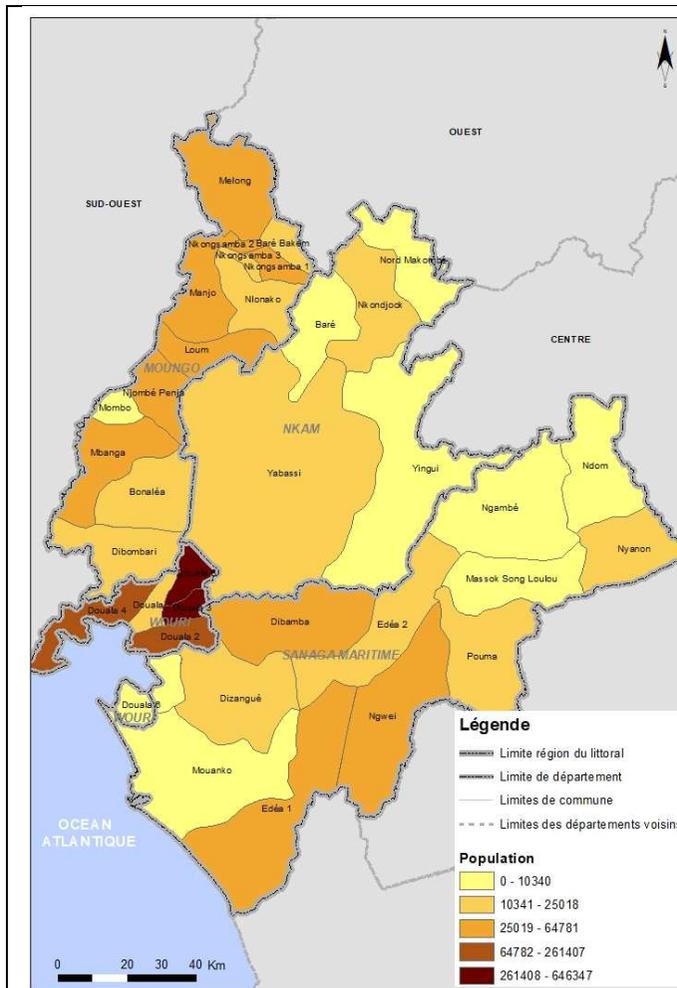


Figure 26: Répartition de la population par Commune

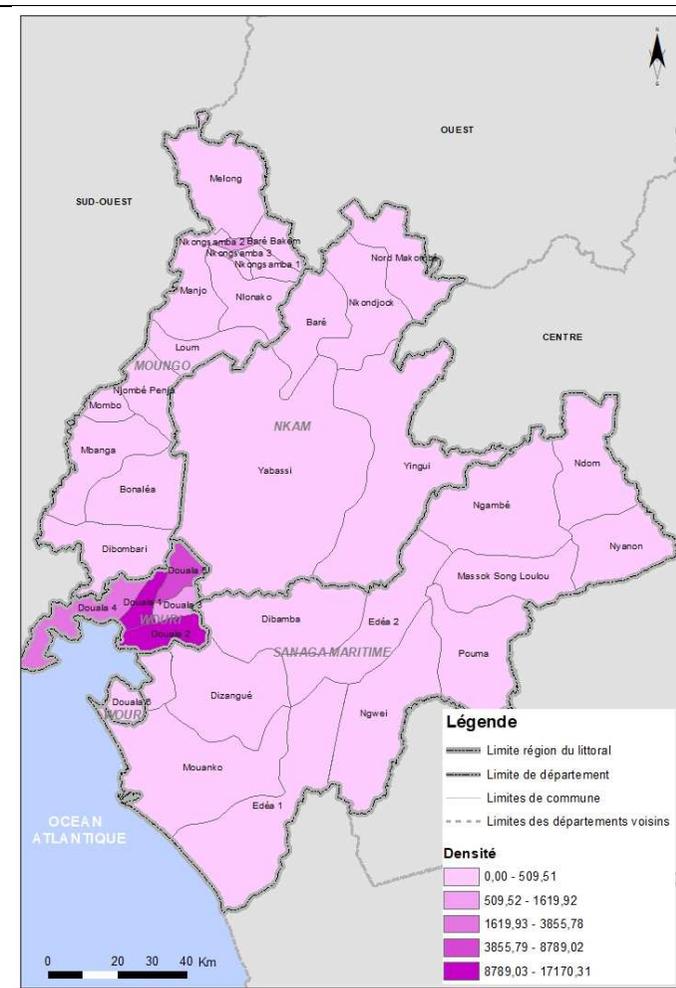
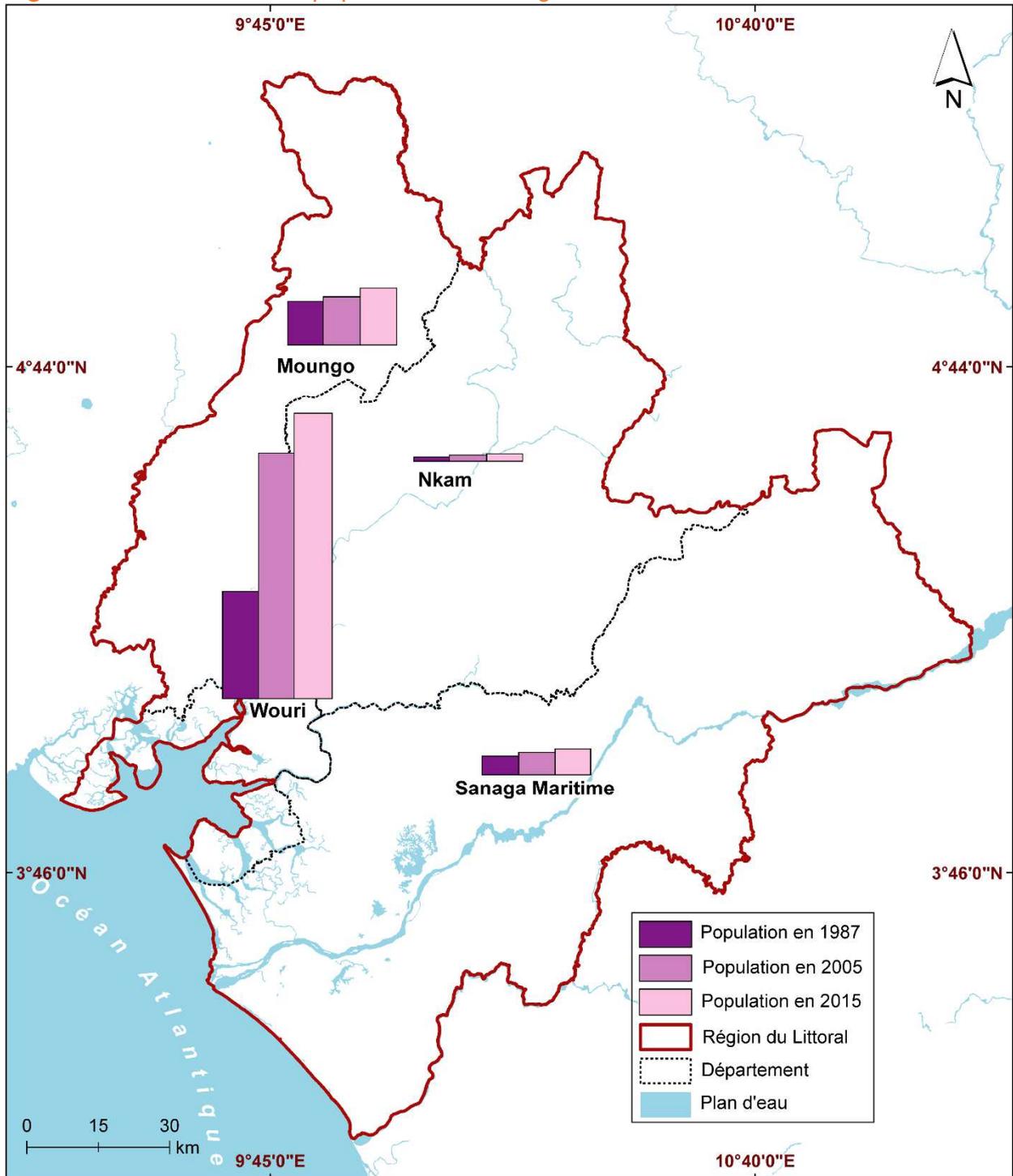


Figure 27: Densité de la population dans les communes

## 2.1.2. Évolution de la population de la Région du Littoral

**Figure 28:** Évolution de la population de la Région du Littoral de 1987 à 2015



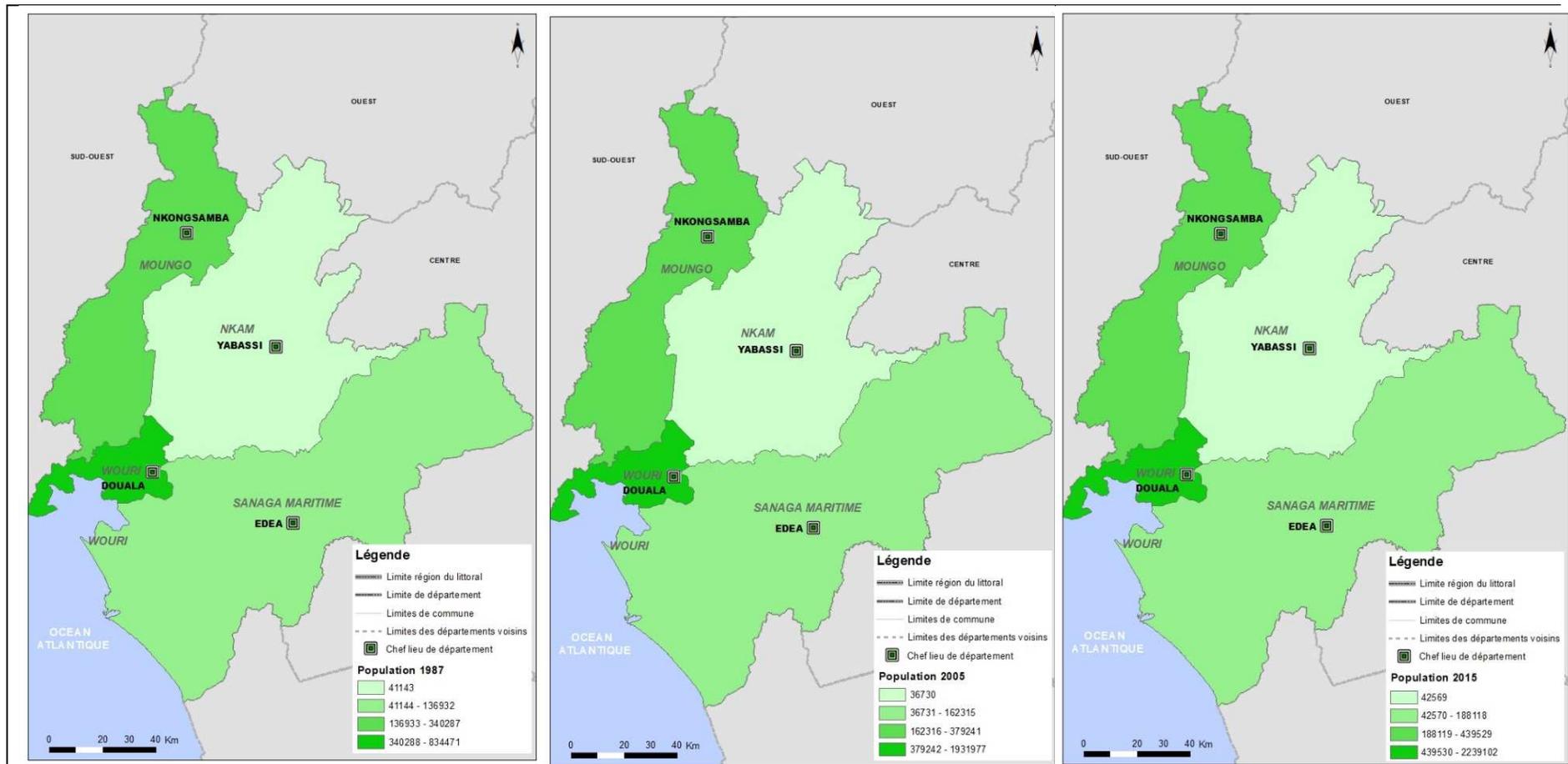


Figure 29: Evolution de la population par Département entre 1987 et 2015

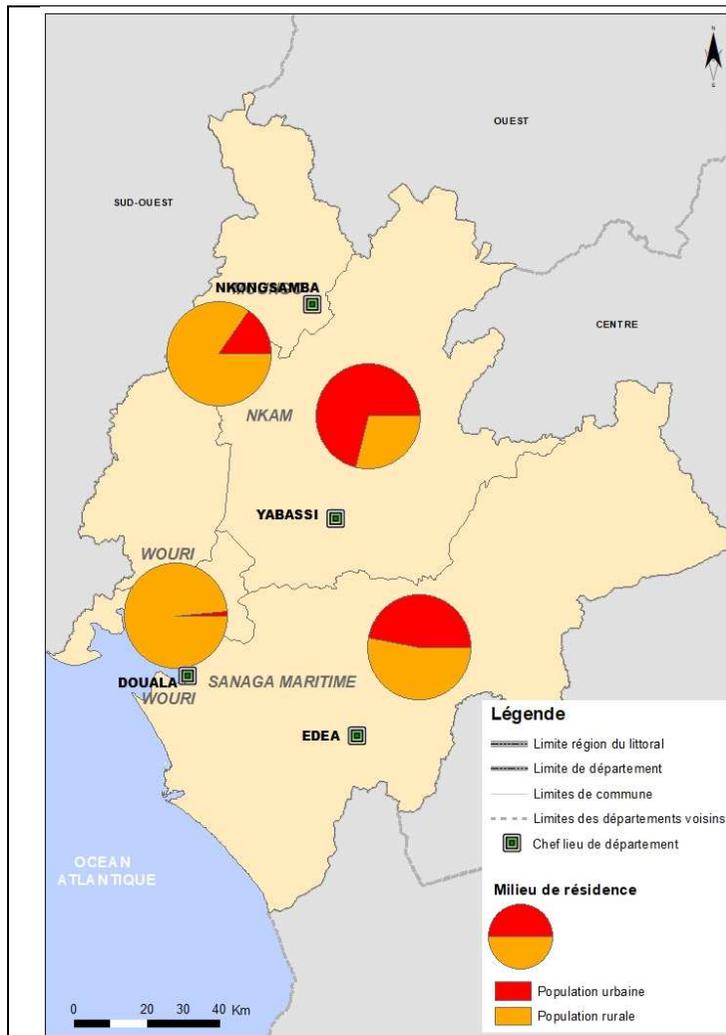


Figure 30: Répartition de la population par Département et par milieu de résidence en 2015

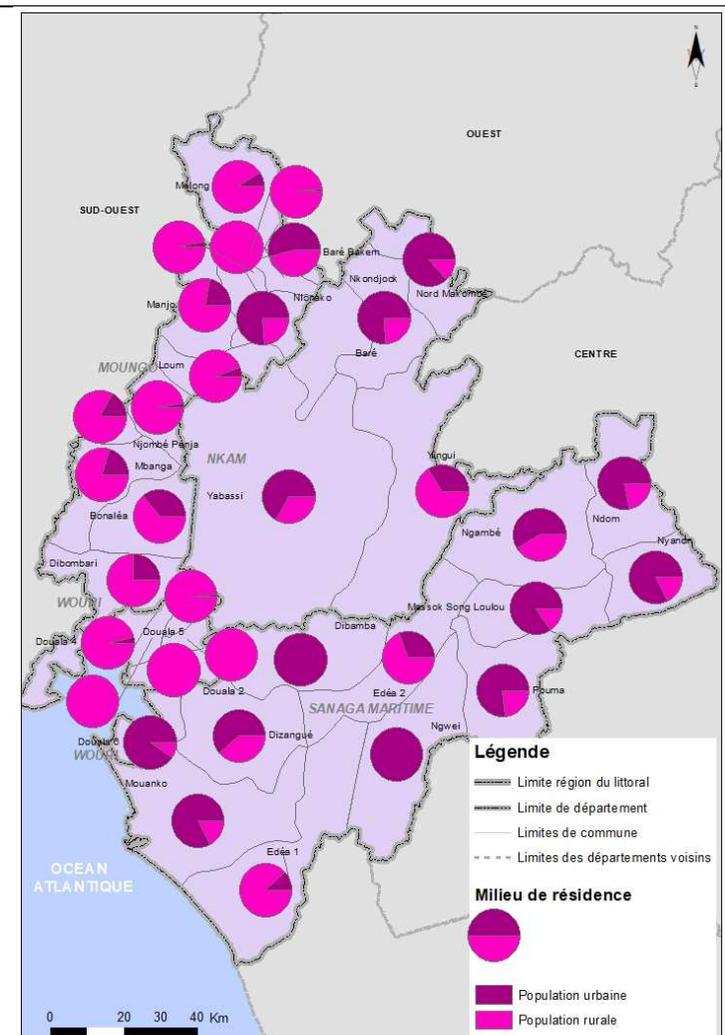


Figure 31: Répartition de la population dans les communes par milieu de résidence

## 2.2. Activités économiques

---

### 2.2.1. Production de bois

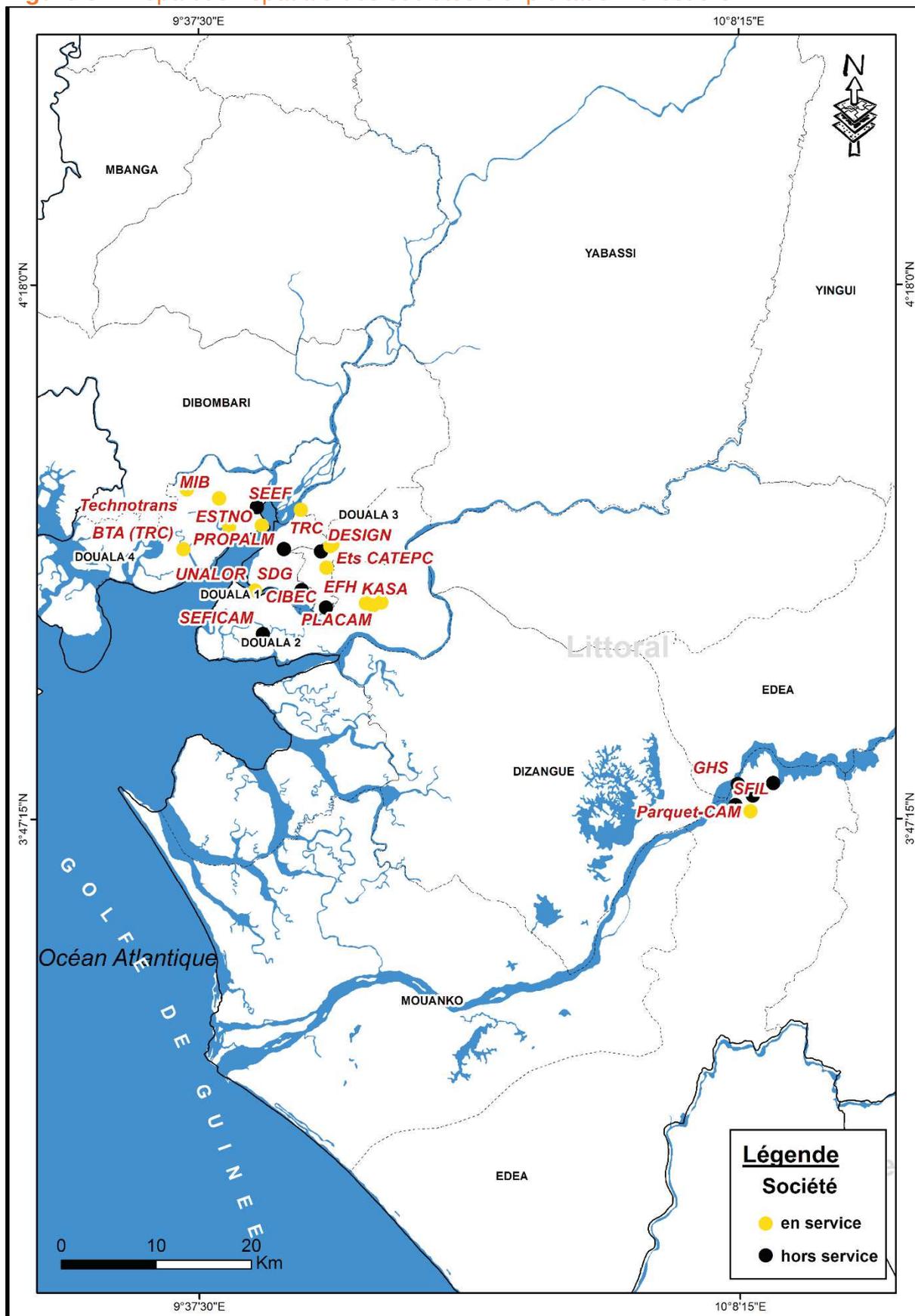
---

Les concessions forestières les plus importantes de la Région du Littoral sont localisées dans la partie Nord – est et concentrées dans les départements du Nkam et de la Sanaga maritime.

La Sanaga maritime abrite le plus grand nombre de vente de coupe et de forêt communale.

Les usines de transformation sont essentiellement concentrées à Douala. En réalité, ceux sont les mêmes qui coupent le bois en zone rurale et l'acheminent dans la capitale économique où leurs différents sièges sont installés.

**Figure 32: Répartition spatiale des sociétés d'exploitation forestière**



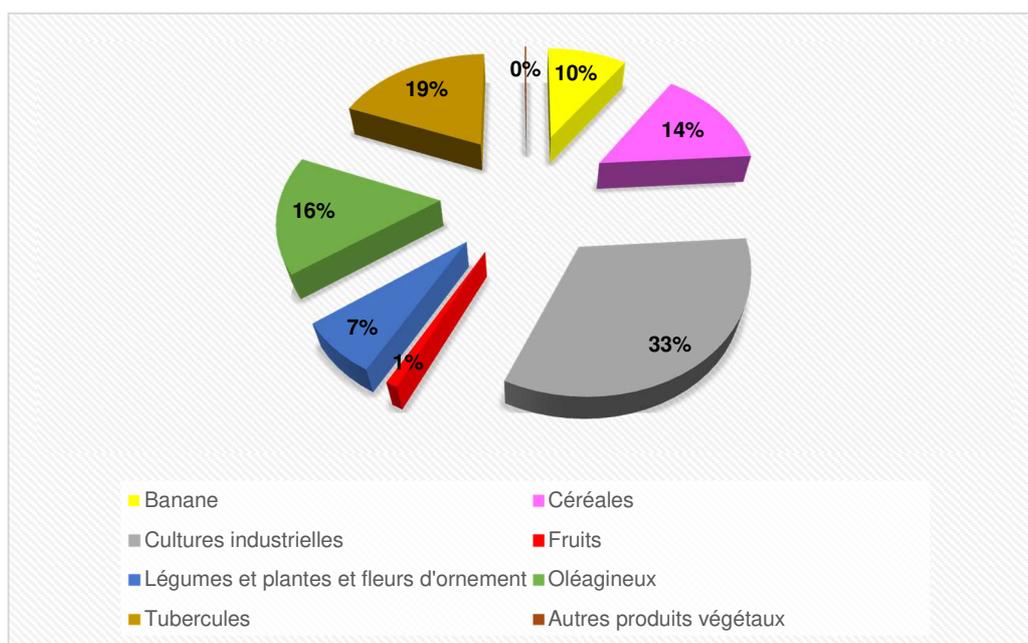
### 2.2.3. Production agricole

La Région du Littoral est un grand bassin de production de cultures industrielles. Mais à côté de ces agro-industries qui sont en fonction depuis des décennies, il s'y pratique également l'agriculture paysanne dite vivrière destinée à la sécurité alimentaire des populations locales.

Une gamme variée des cultures aussi bien vivrières (maïs, manioc, plantain, macabo, maraichères) que pérennes (palmier, café, hévéa) sont cultivées dans la Région du Littoral dont la vocation agricole n'est plus à démontrée. Les grands groupes de cultures (industrielles, tubercules, fruits, oléagineux, etc) occupent généralement des superficies différentes et les rendements sont variables d'une année à l'autre. D'après la carte d'occupation des sols de la Région du Littoral établie dans le cadre du Plan National de Zonage Territorial, les cultures et les plantations agro-industrielles occupent respectivement 4,93 et 2,93% du territoire, soit une superficie totale de 158 703 hectares.

Les espaces occupés sont du sud au nord pour les agrosystèmes. Ils longent généralement la bordure côtière dans les localités d'Edéa, Dizangue, Mbongo, jusqu'aux riches terres volcaniques du Moungo suivant l'axe Mbanga - Njombe-Penja – Loum.

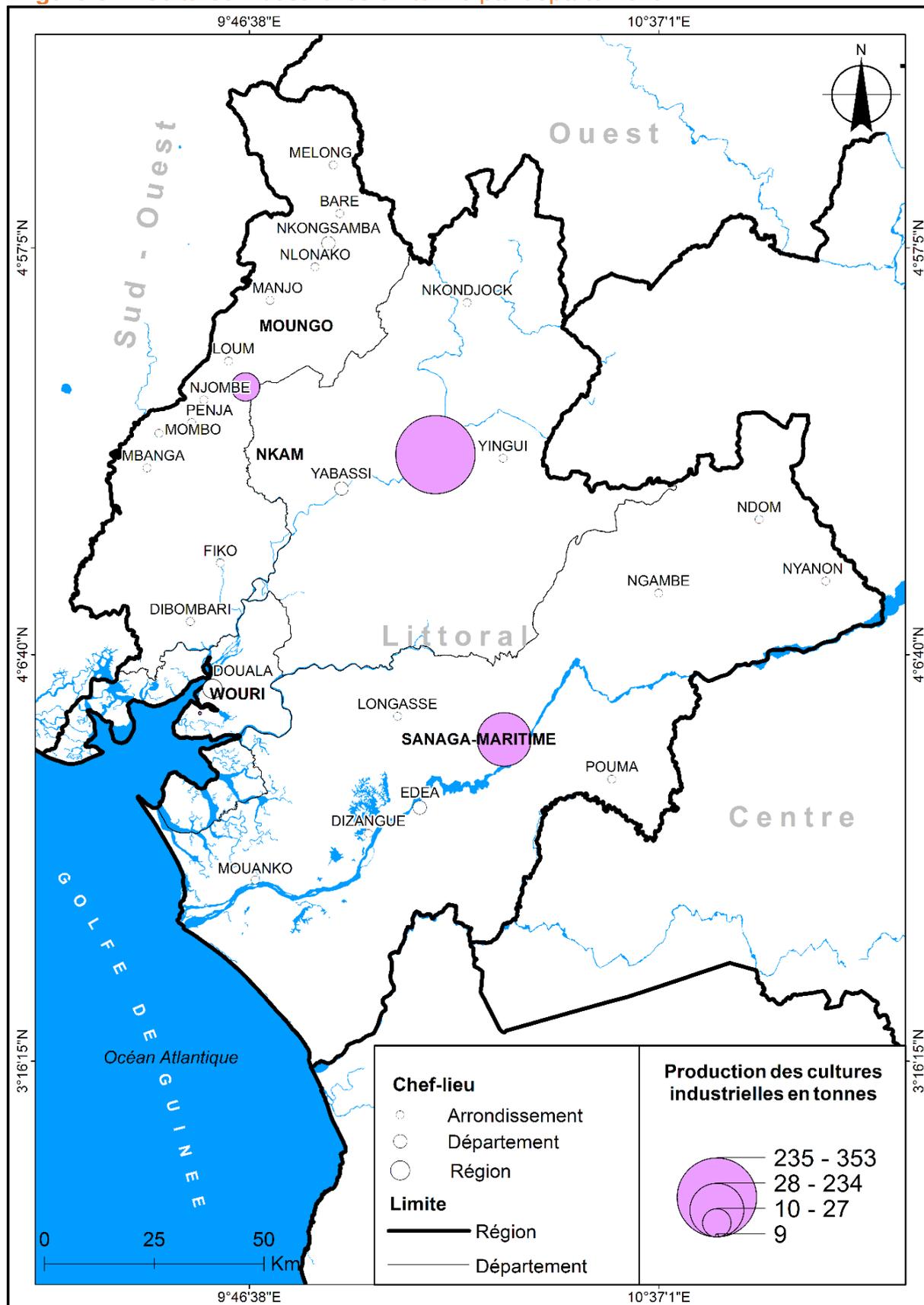
Quant aux espaces cultivés détenus par l'agriculture paysanne, ils sont localisés pour certains à proximité des plantations industrielles et pour la plupart disséminés dans différents espaces adéquats pour les activités agricoles.



**Figure 33:** Superficie occupée par chaque groupe de cultures  
Source : INS, 2017

Les figures suivantes, indiquent les productions agricoles générales dans la Région et les productions par spéculation.

**Figure 34 : Cultures industrielles en tonne par département**



**Figure 35 : Production du cacao, du café et de l'hévéa par département**

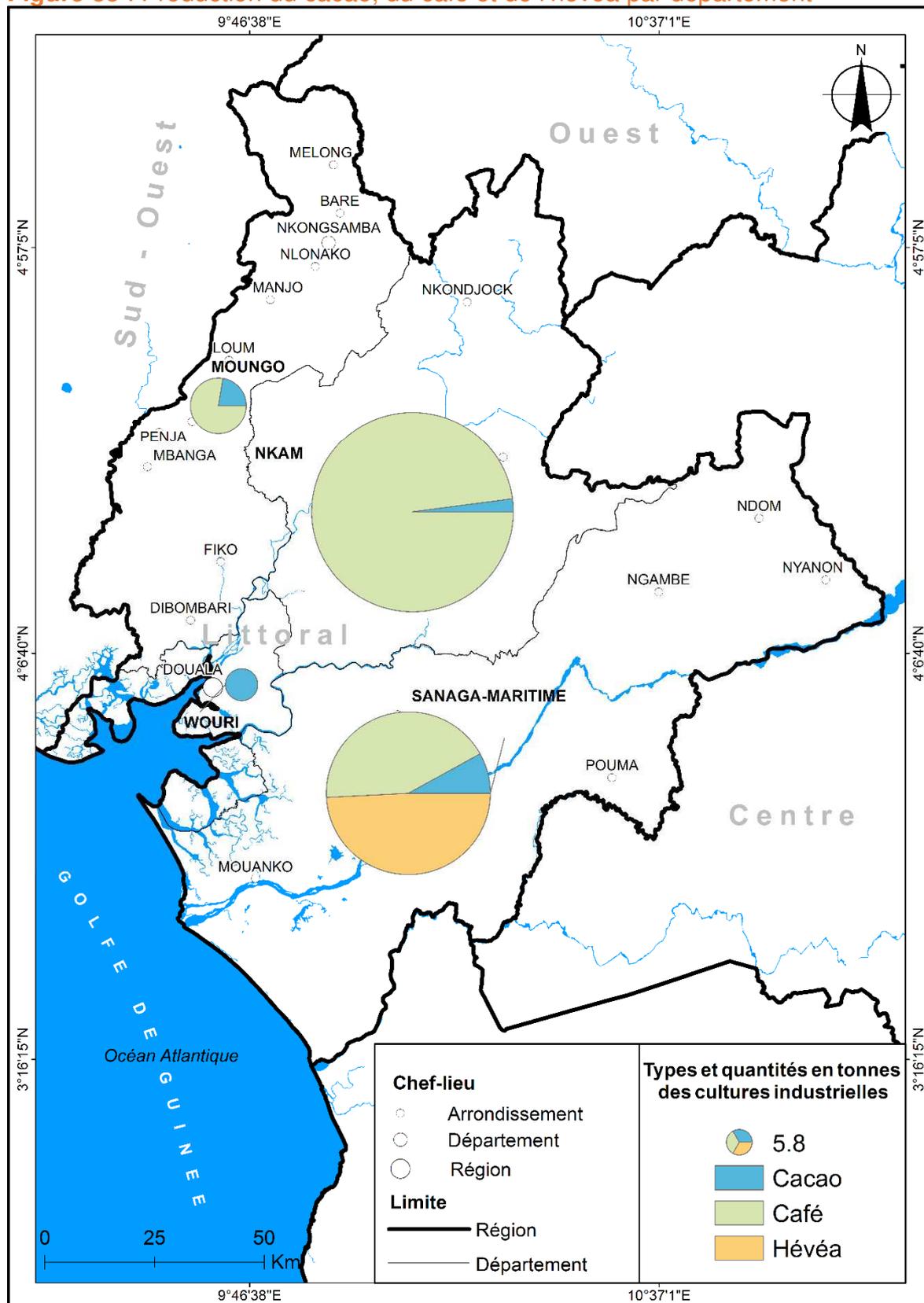


Figure 36 : Production de la banane par Département

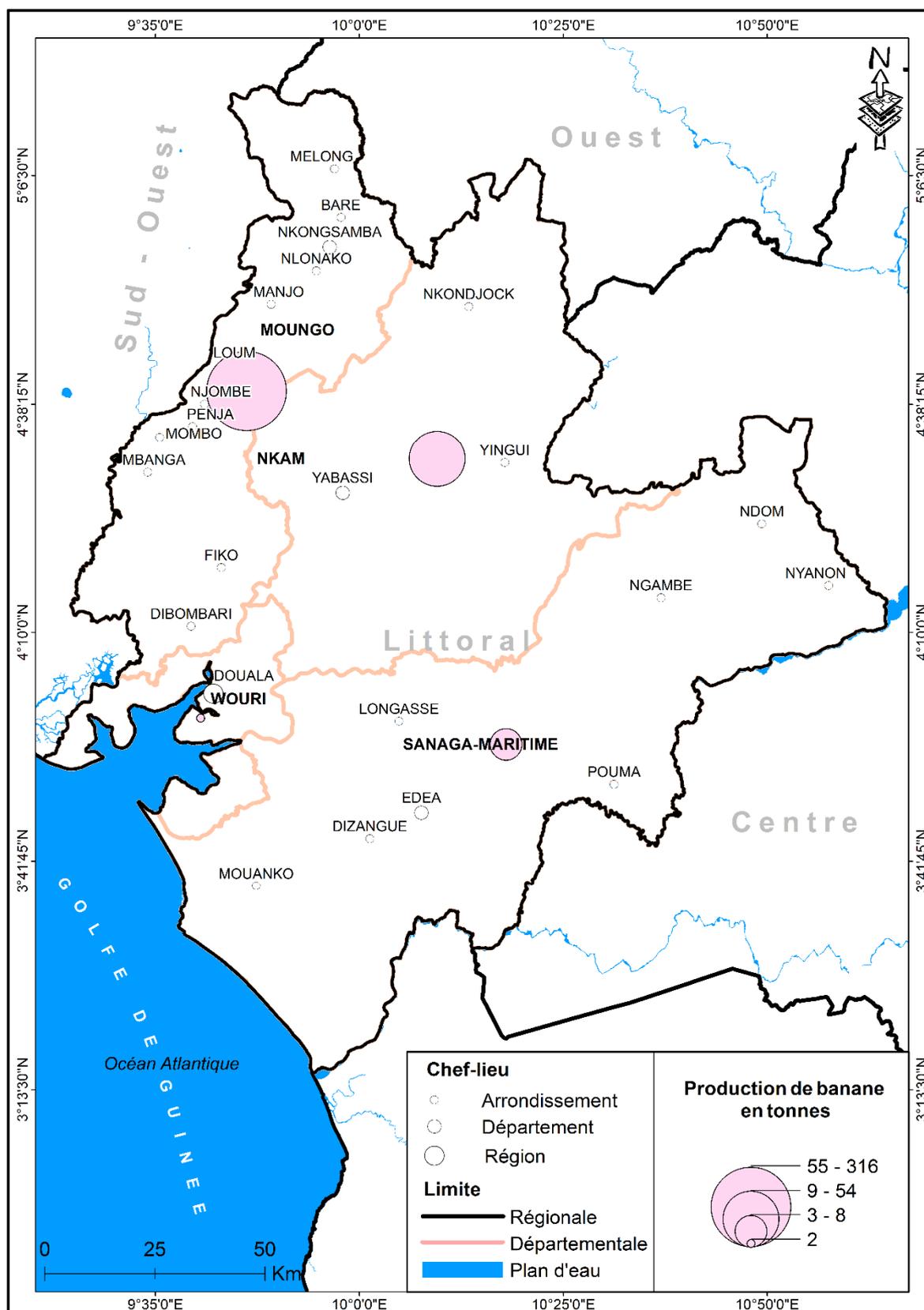


Figure 37 : Type de banane produite dans la Région

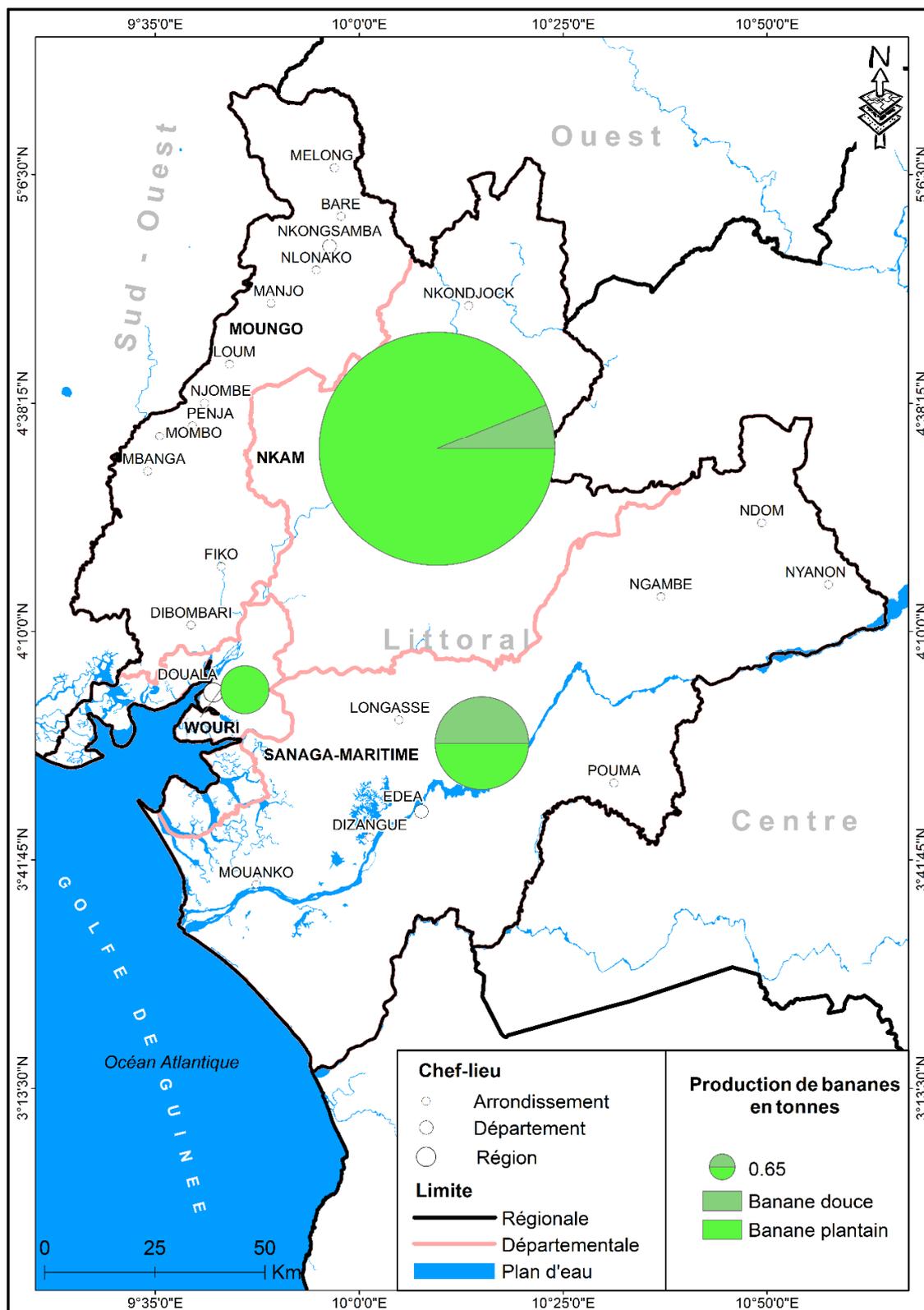


Figure 38 : Production des tubercules dans la Région

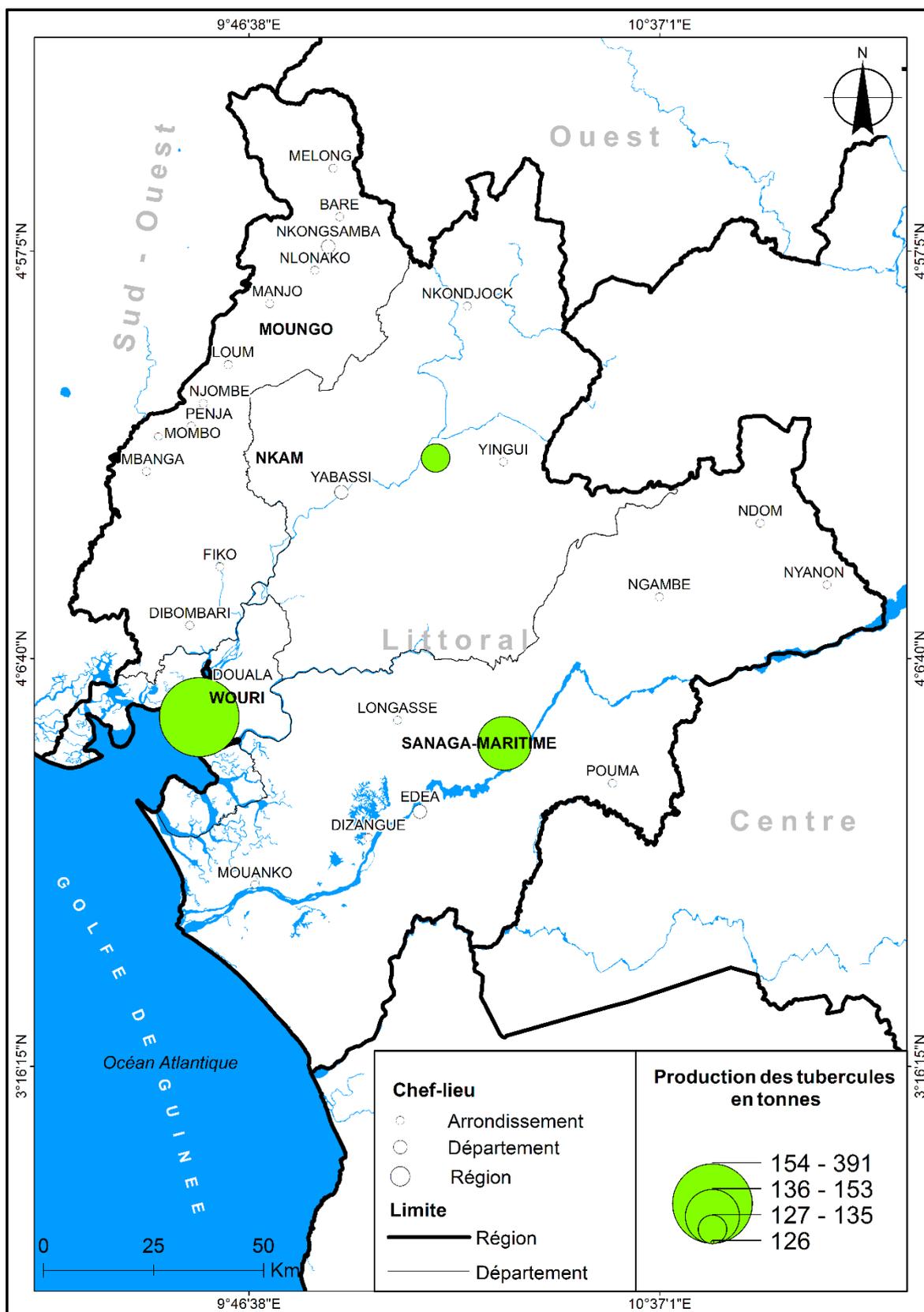


Figure 34: Production des tubercules par spéculation

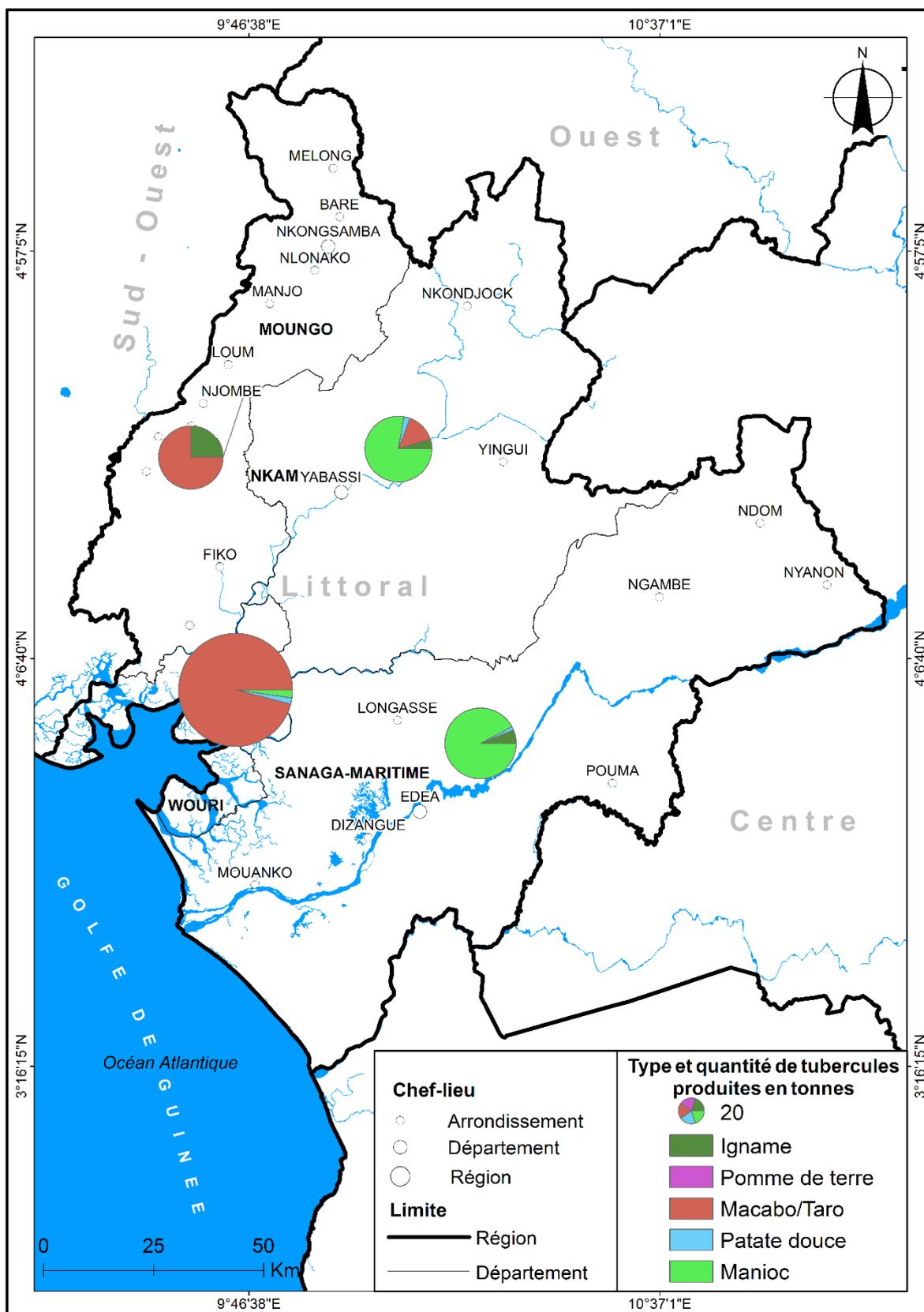


Figure 40 : Production céréalière dans la Région

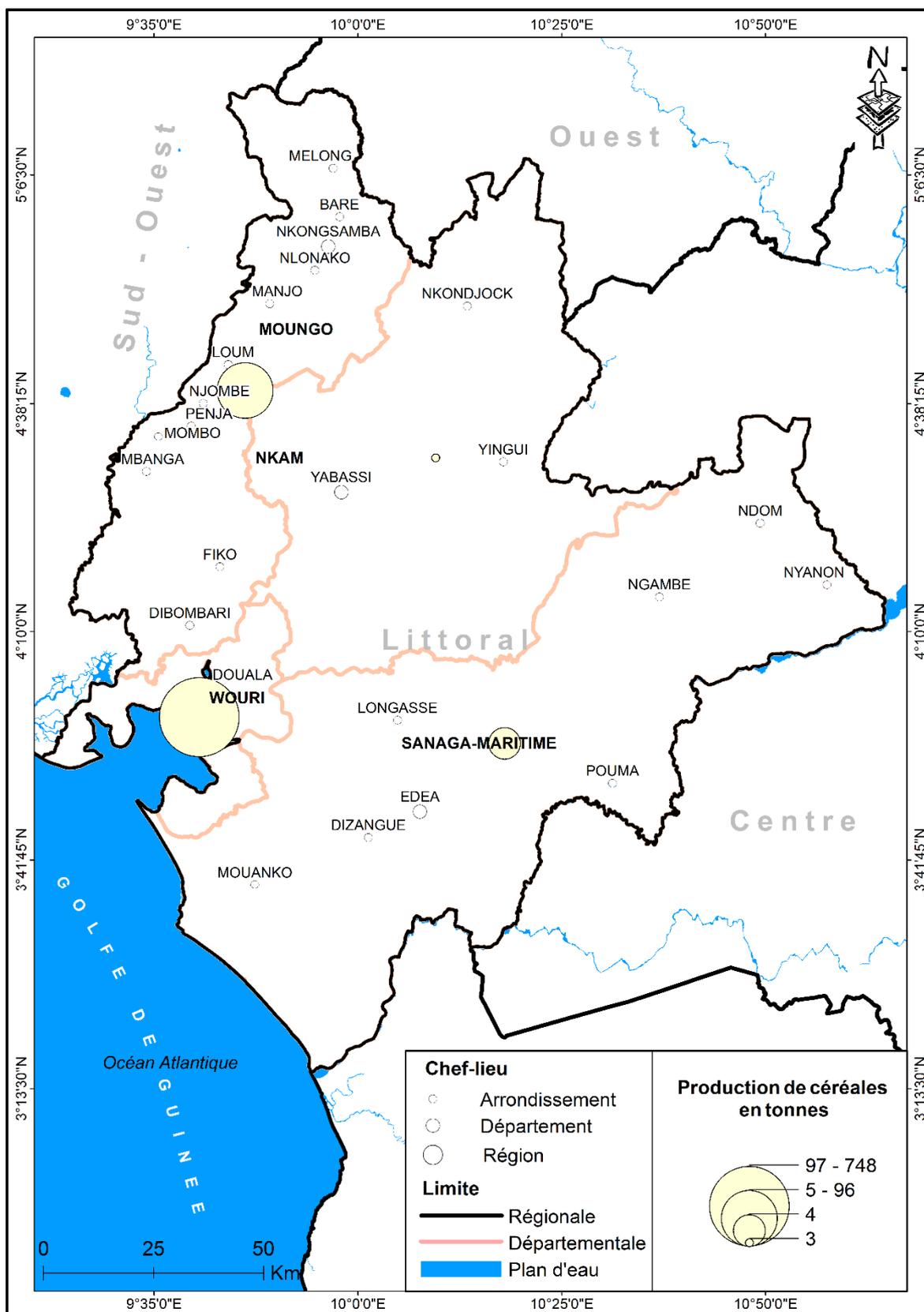


Figure 41 : Production céréalière par spéculation

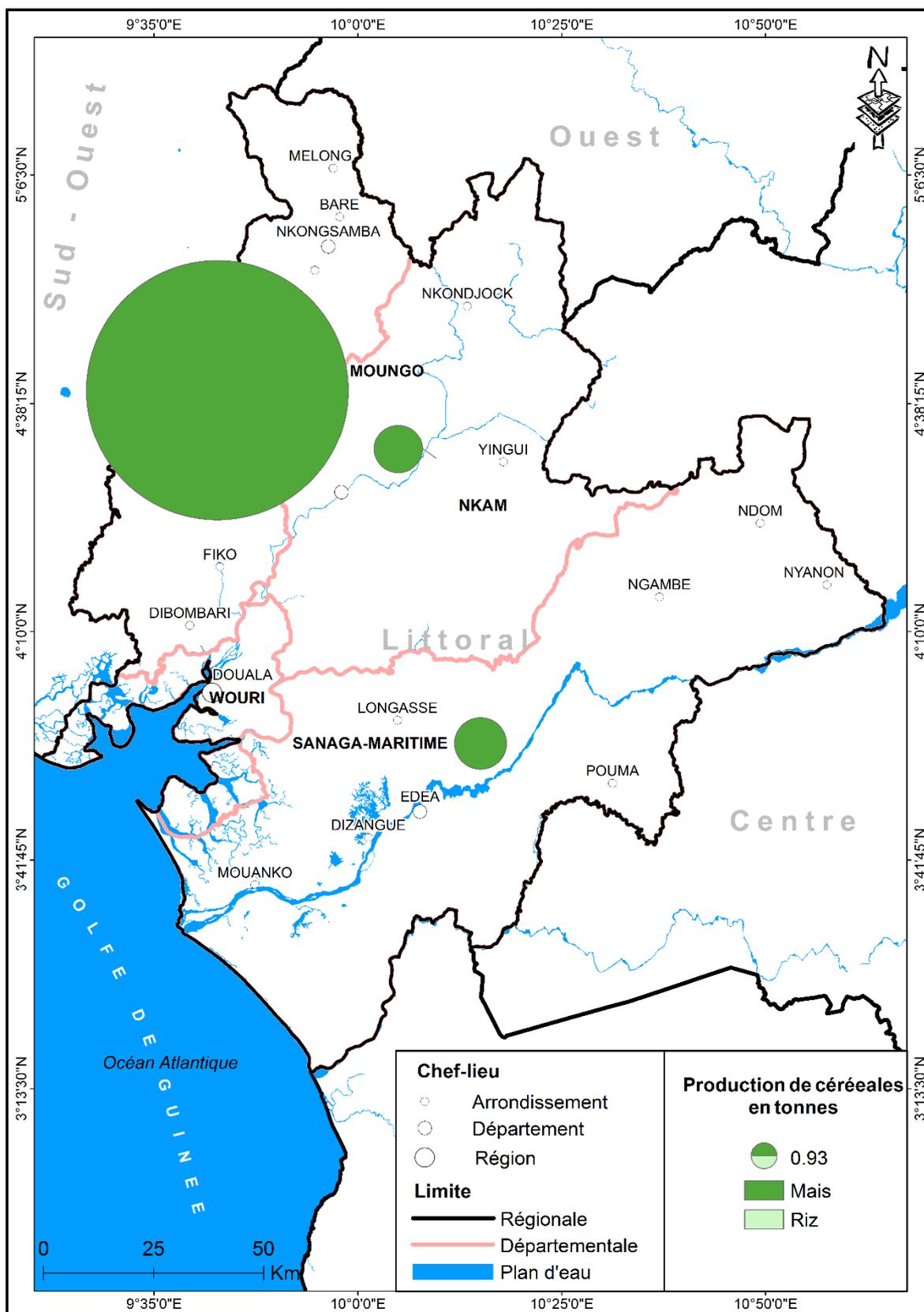


Figure 42 : Production de légumes et plantes ornementales

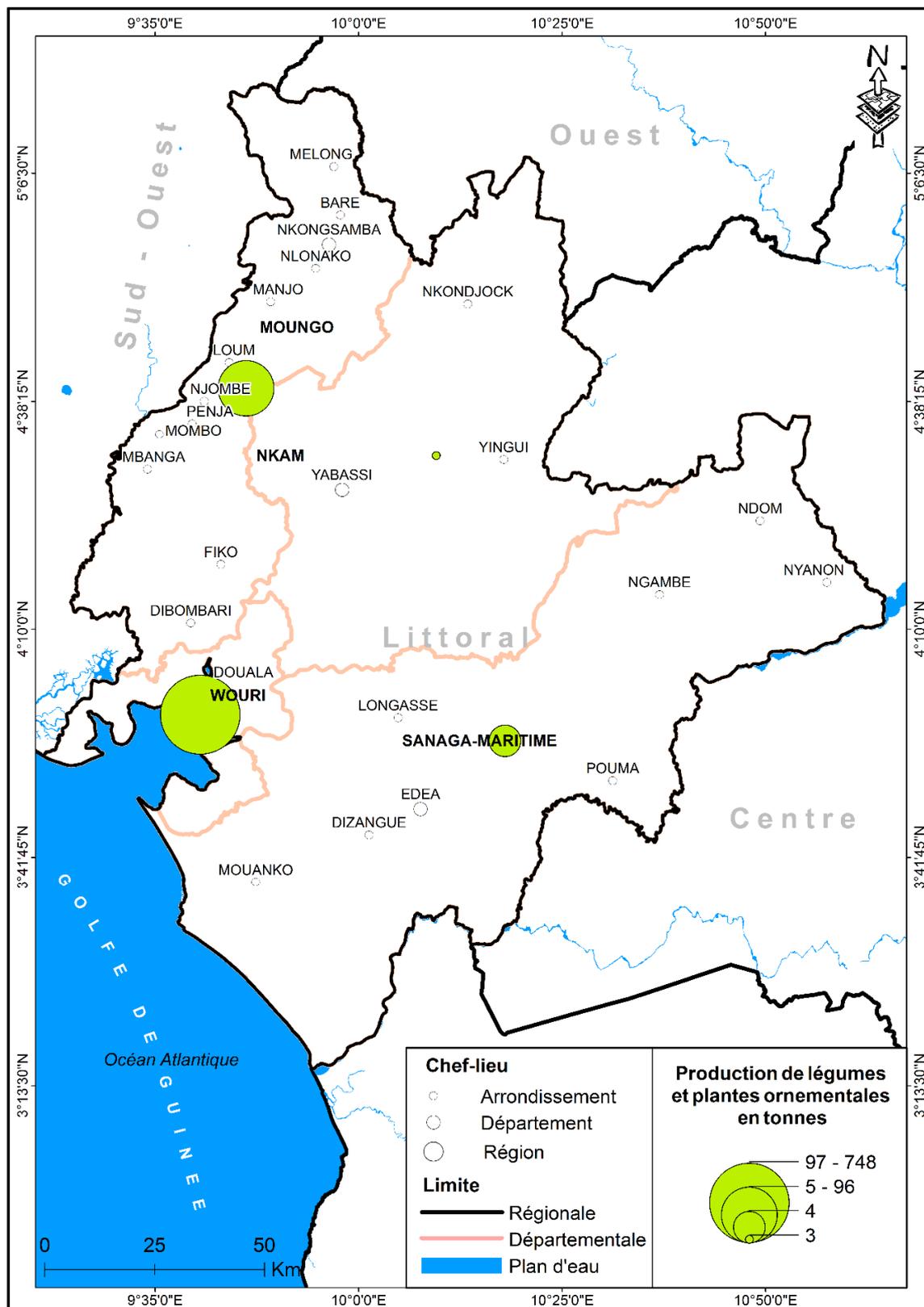


Figure 43 : Production des légumes et plantes ornementales par type

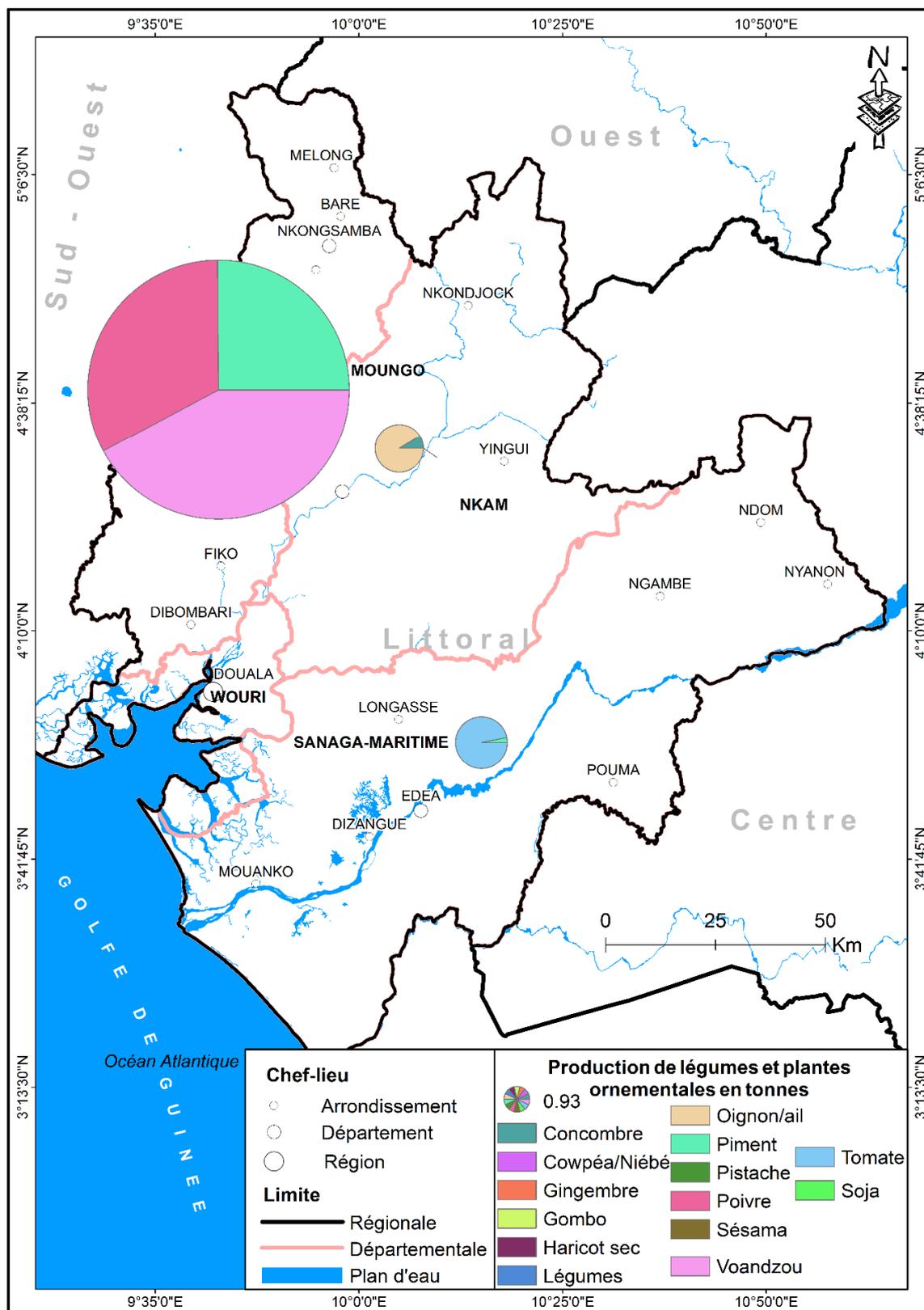


Figure 44 : Production fruitière

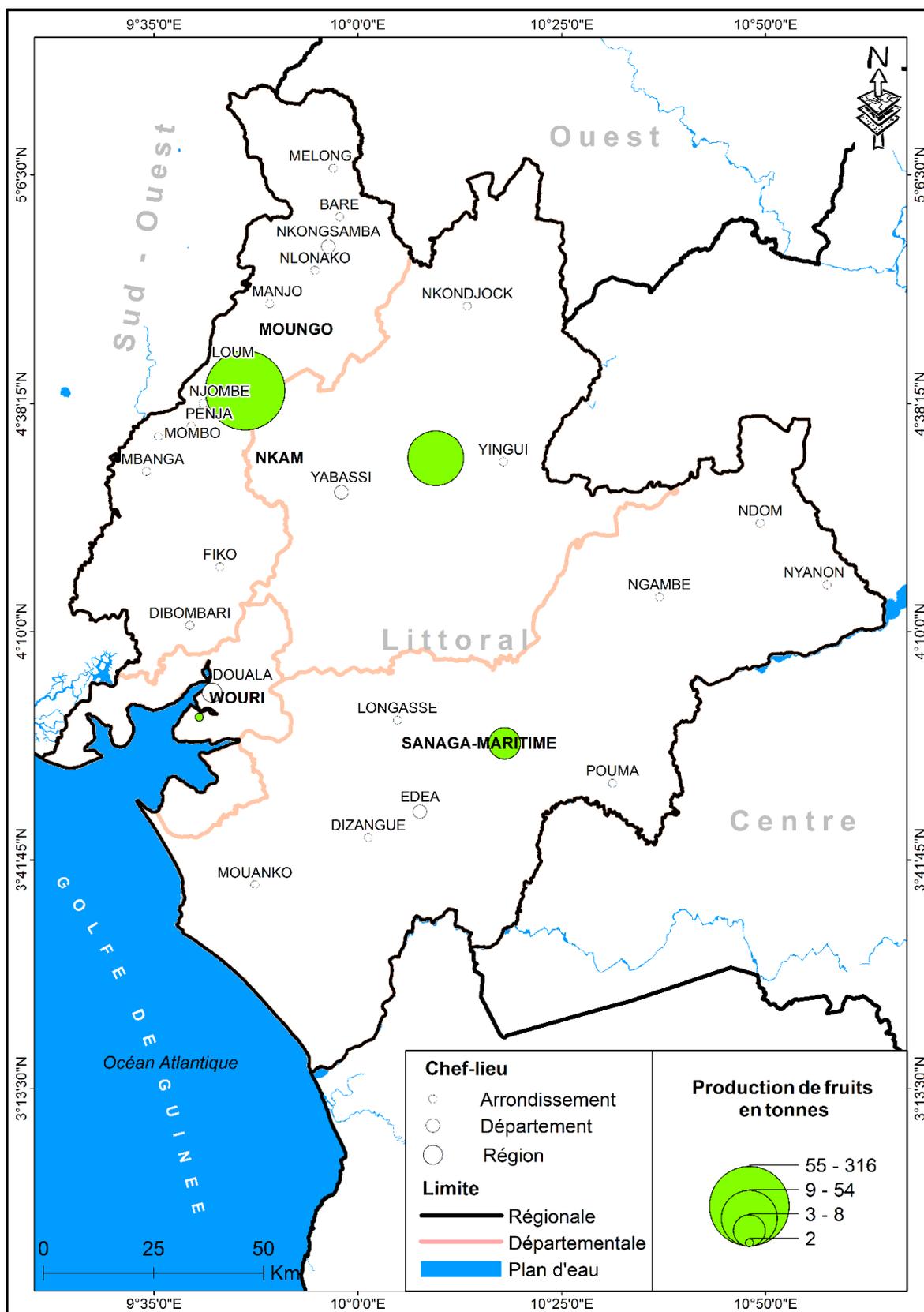


Figure 45 : Type de fruits produit dans la Région

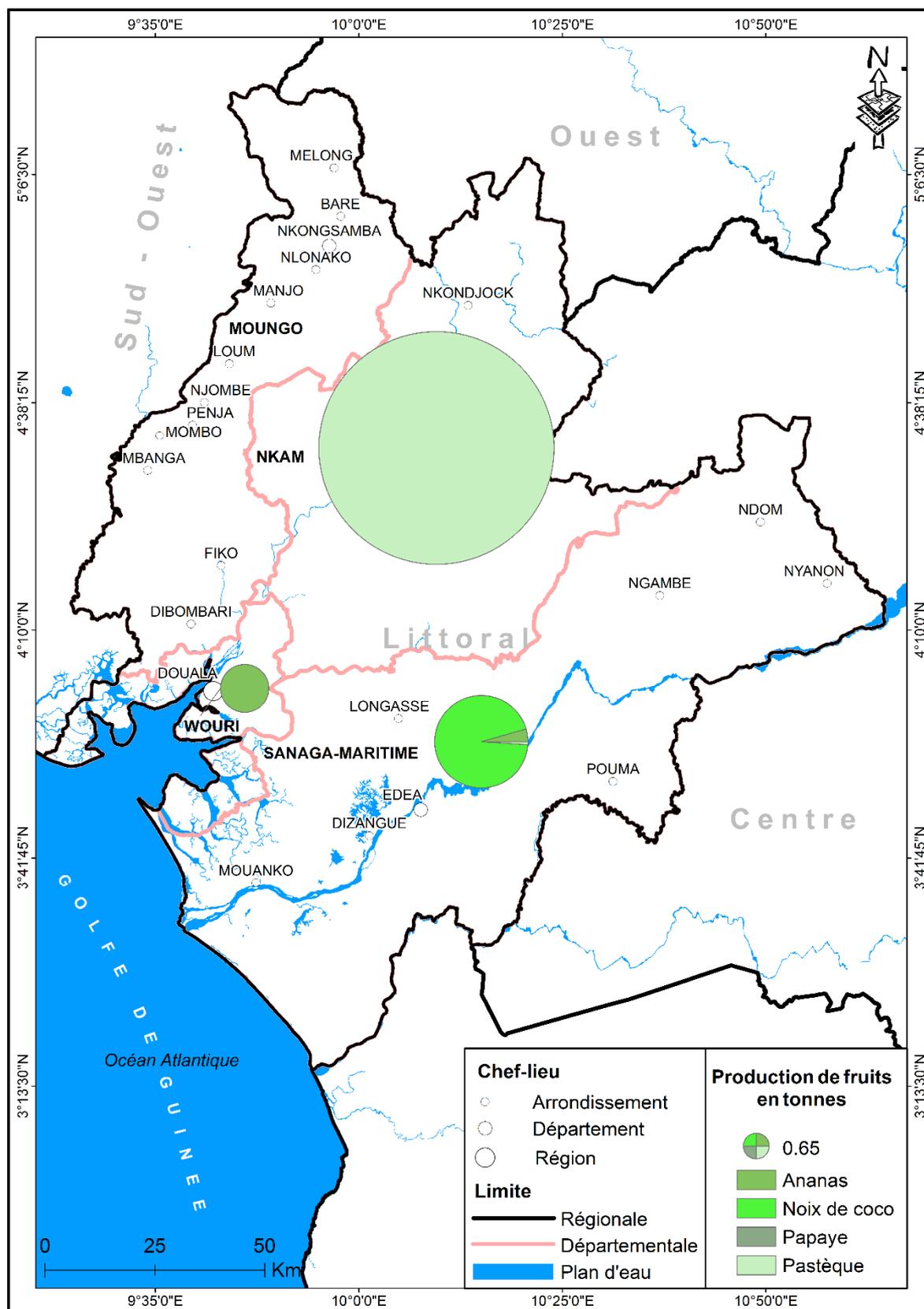


Figure 46 : Production des oléagineux dans la Région

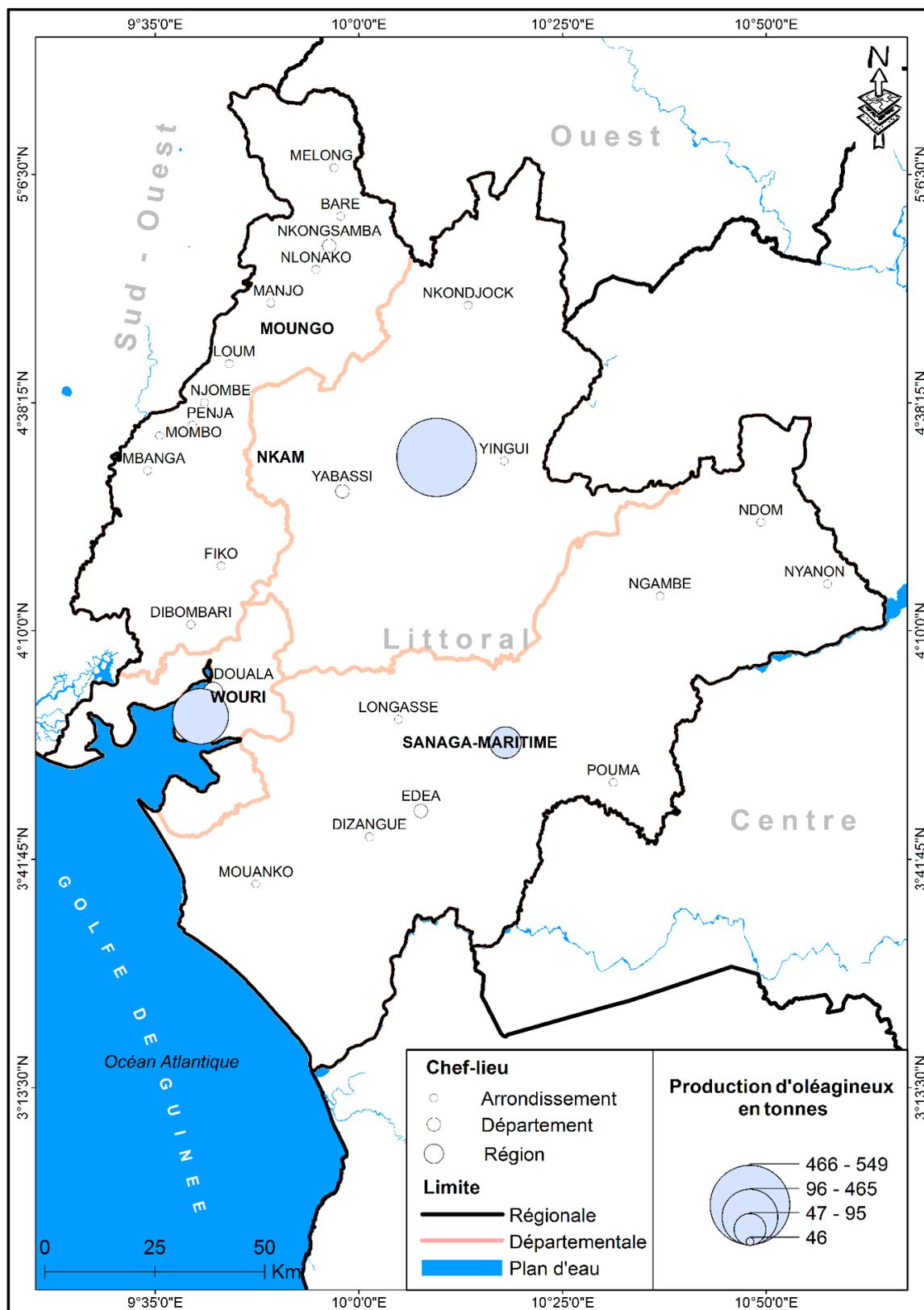
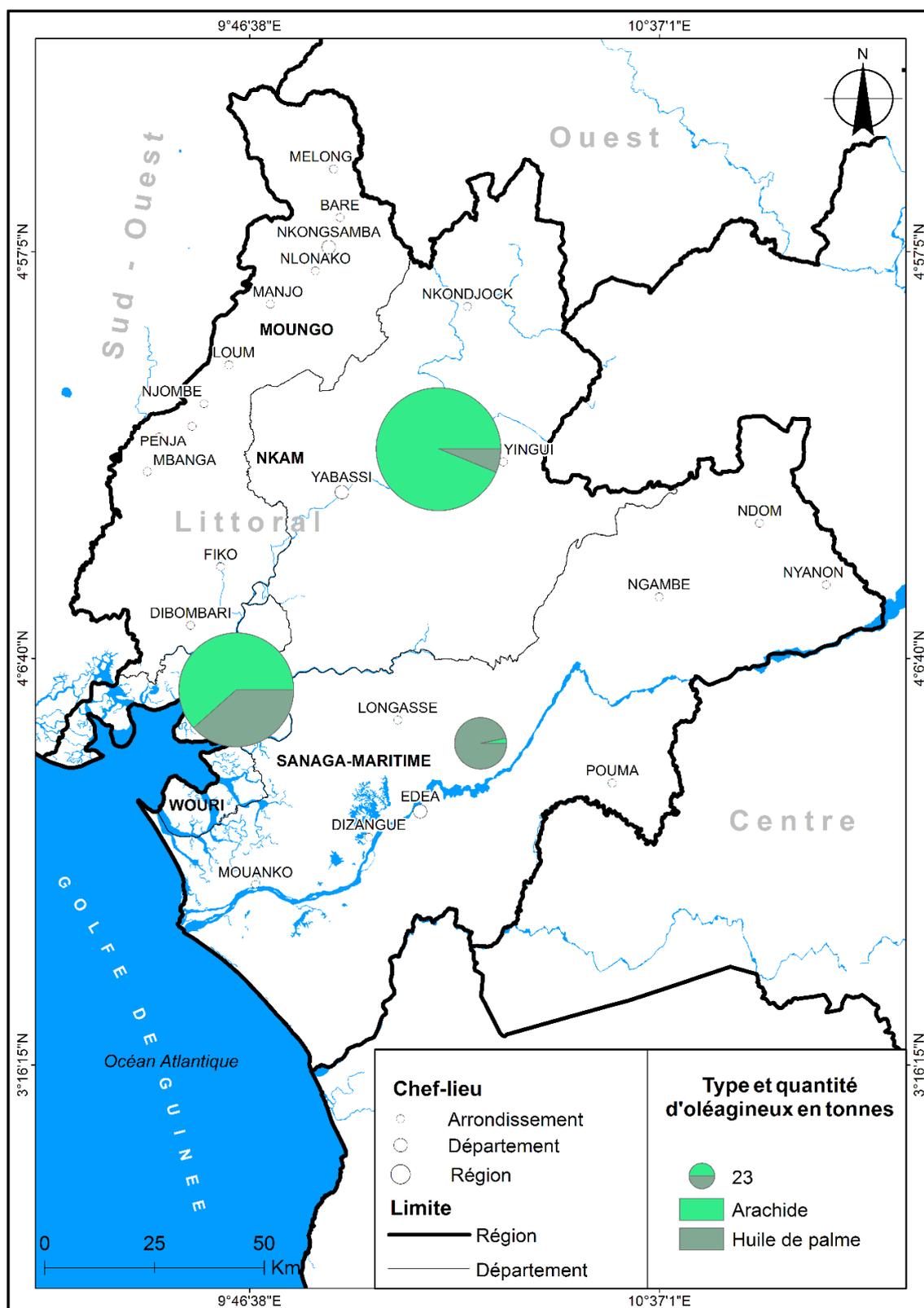
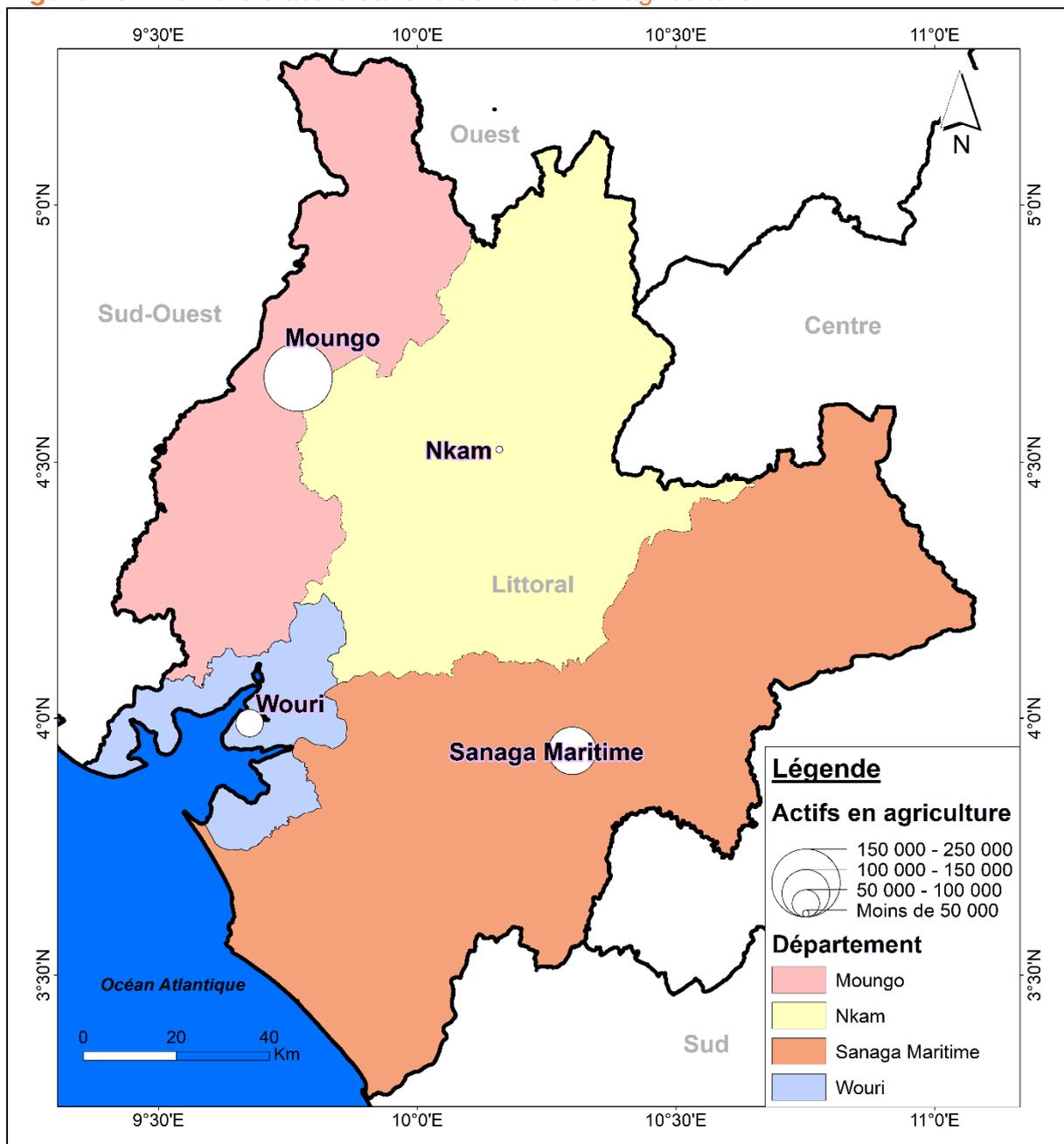


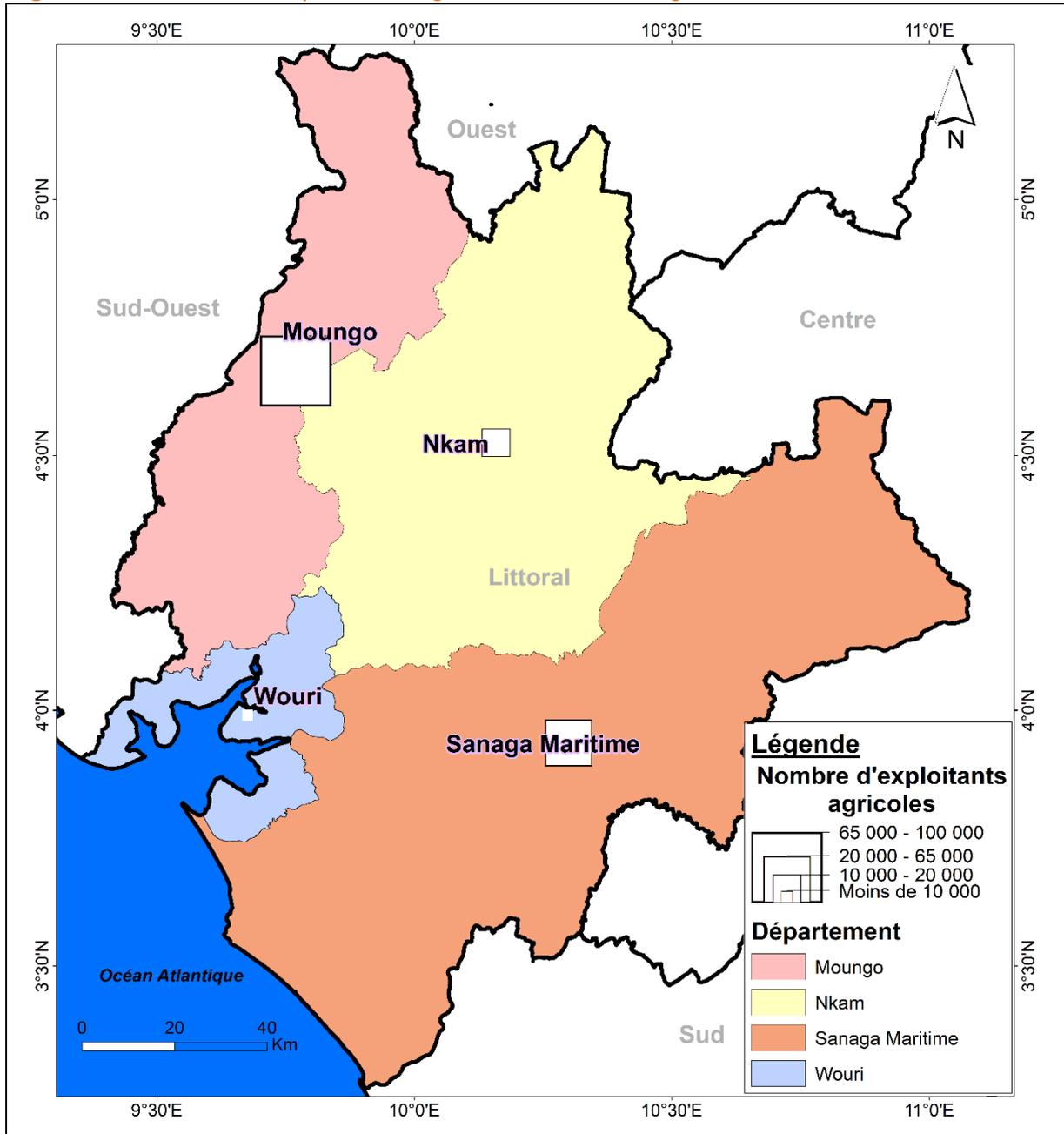
Figure 47 : Type d'oléagineux produit dans la Région



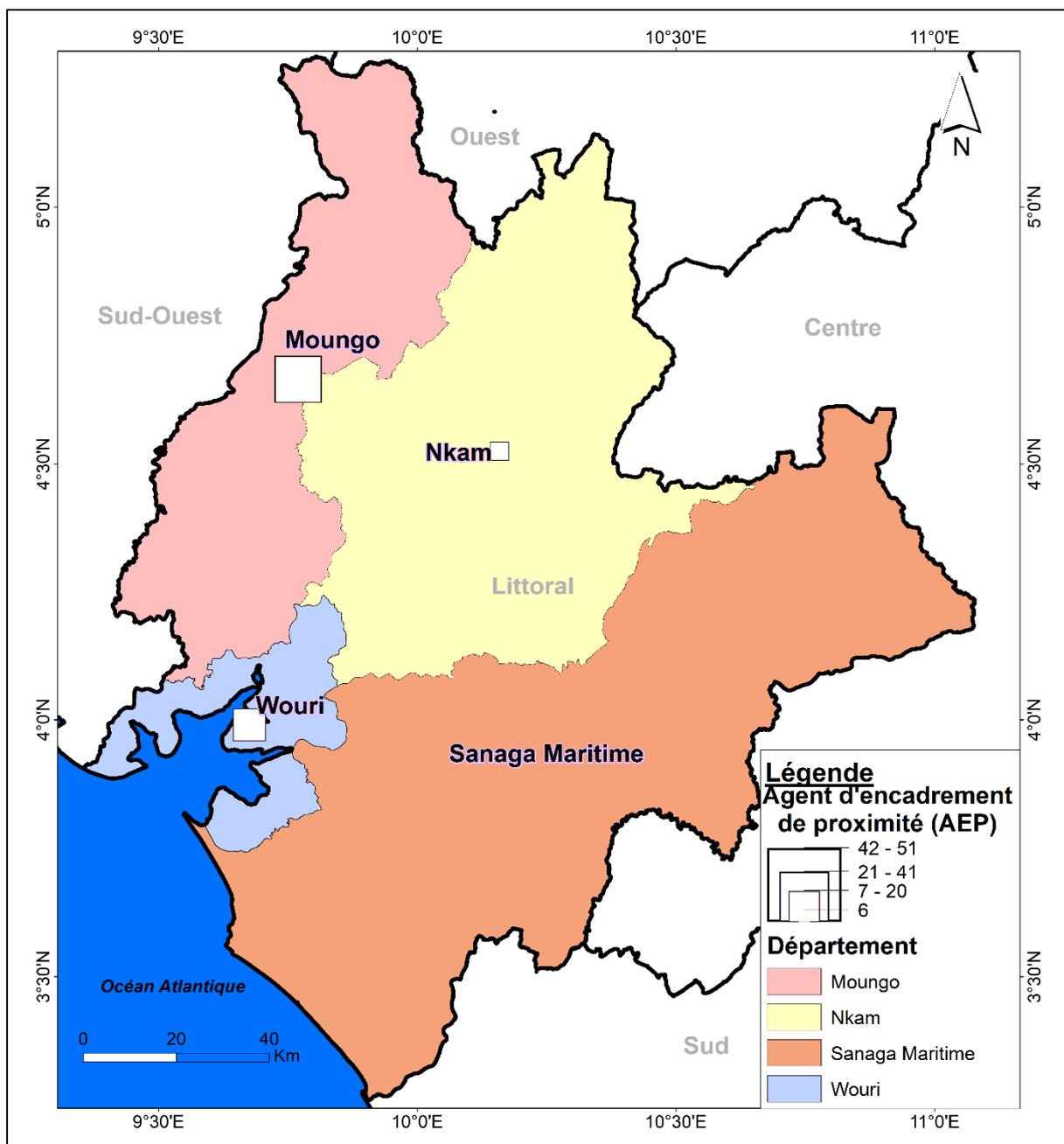
**Figure 48 : Nombre d'actifs dans le domaine de l'agriculture**



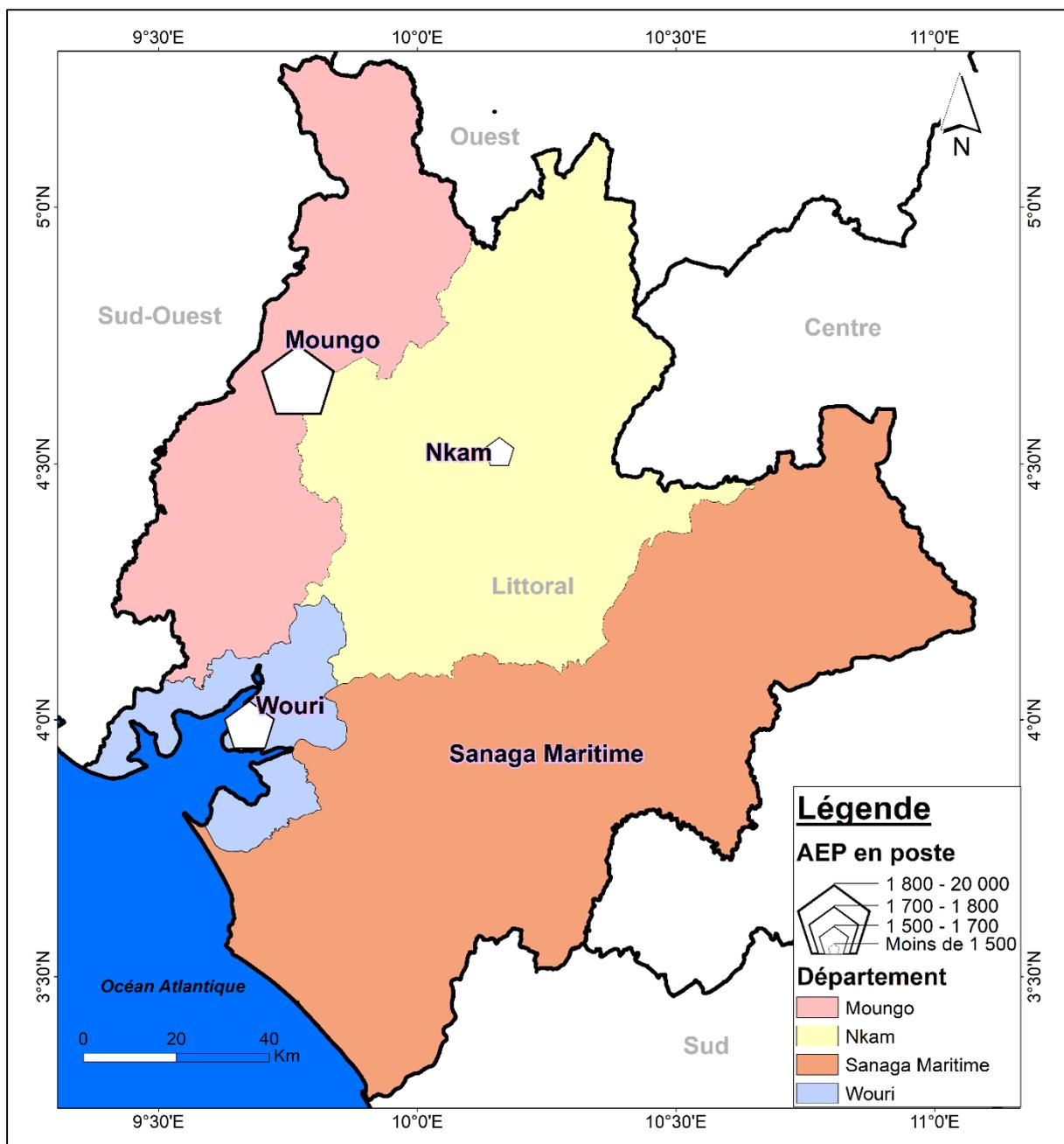
**Figure 35: Nombre d'exploitants agricoles dans la Région**



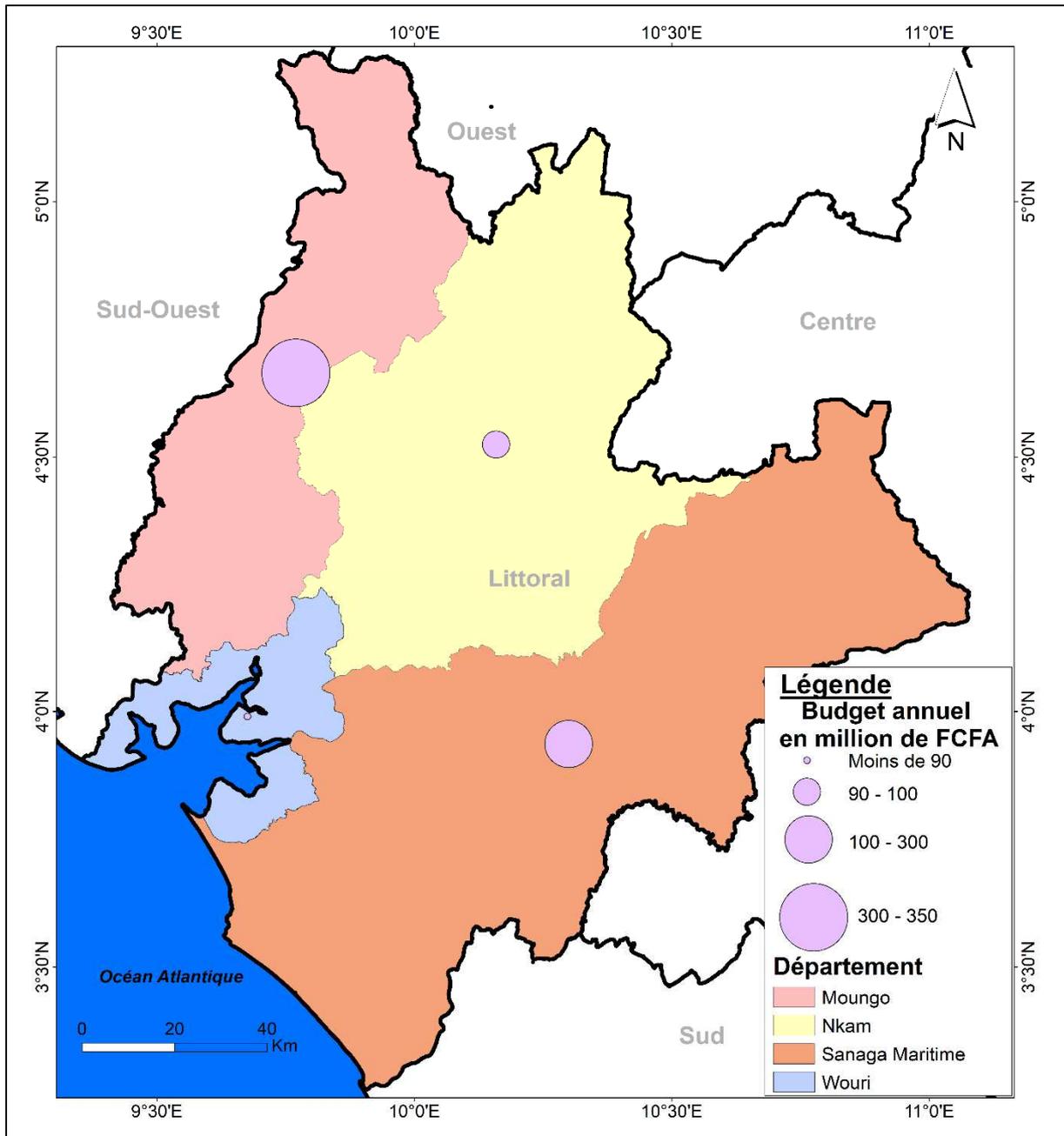
**Figure 50 : Nombre d'Agent d'Encadrement de Proximité (AEP) dans la Région**



**Figure 51 : Nombre d'AEP effectivement en poste**



**Figure 52 : Budget mobilisé dans le domaine agricole en 2020**



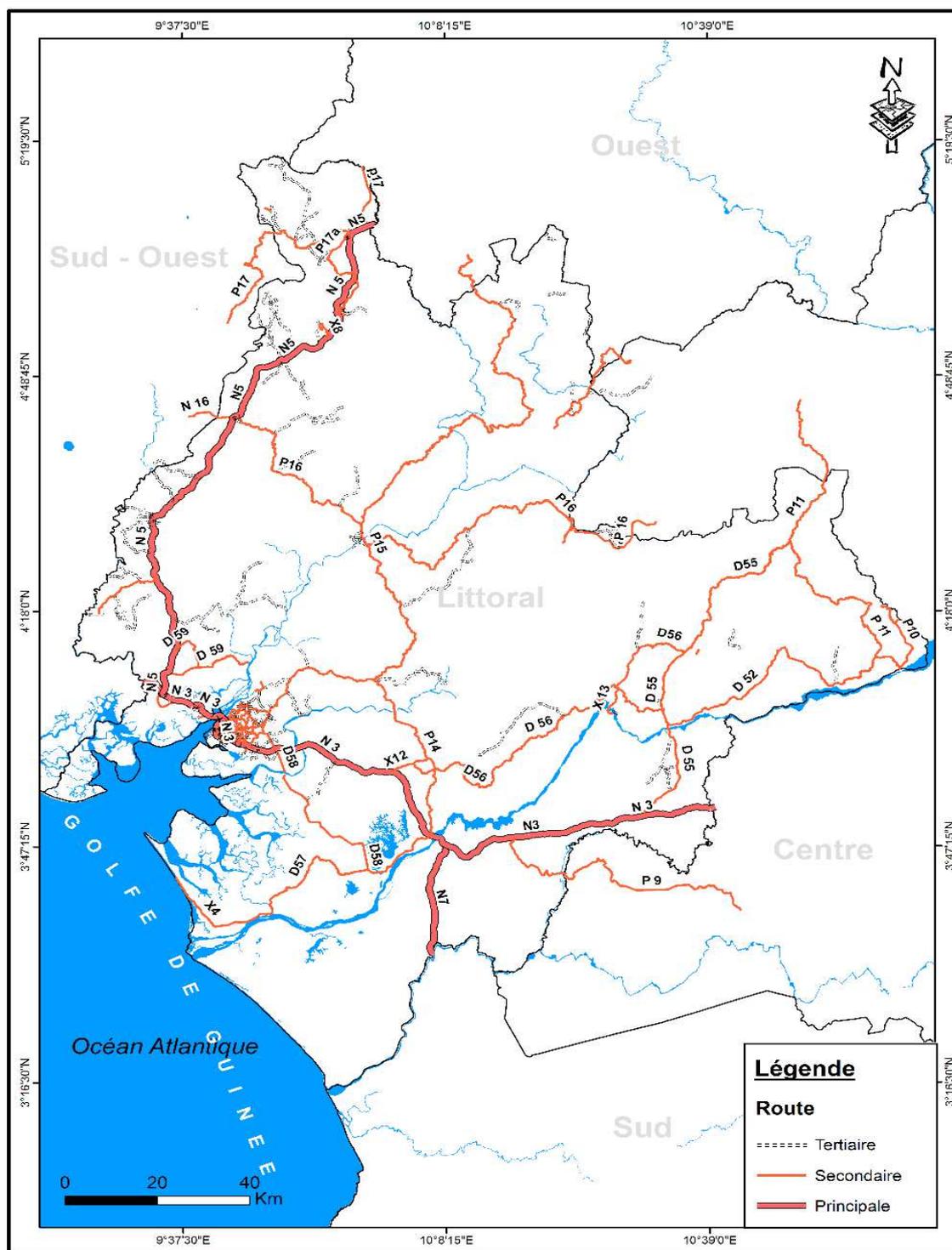
## CHAPITRE 3 :

# Urbanisation, infrastructures et équipements socio-collectifs

## 2.1. Infrastructures

La figure 19 ci-dessous montre que la Région du Littoral est pourvue de routes nationales, départementales et provinciales.

### 2.1.1. Réseau routier



### 2.1.1.1. Routes Nationales

Les principales routes nationales régulièrement utilisées et entretenues dans la Région sont la Nationale N3 (RN3), la Nationale N7 (RN7) et la Nationale N5 (RN5).

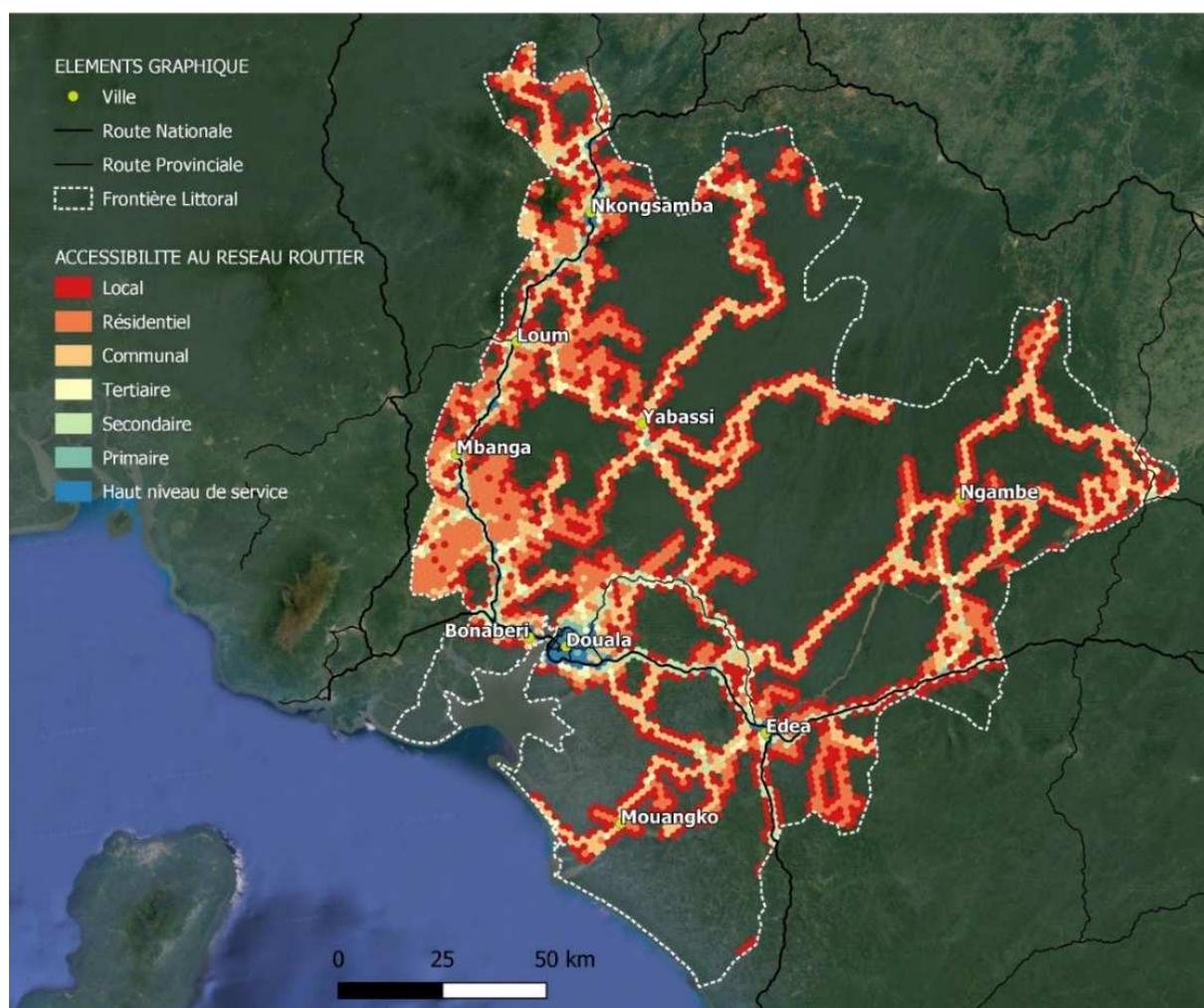
- La RN3 est l'axe routier principal reliant la Région du Littoral de l'Est vers l'Ouest ou inversement. Elle relie Yaoundé à Douala en passant par Edéa. C'est elle qui a le plus haut niveau de service et converge vers Douala.
- La RN7 intercepte la RN3 au niveau d'Edéa et est orientée Nord – Sud. Elle relie Edéa à Kribi.
- La RN5, d'orientation générale Sud– Nord, intercepte la RN3 à Mbanga-Bakoko. Elle relie le Département du Wouri à celui du Moungo

### 2.1.1.2. Routes provinciales

Les routes provinciales ou régionales constituent un réseau arborescent dans la Région. L'axe principal Nord – Sud le long duquel on retrouve (la P14 et le P15) est rejoint d'Est en Ouest par la P16. Dans la zone Nord-Est, de Yabassi à Ngambé, le réseau de routes provinciales est nettement plus faible que dans le reste de la Région du Littoral

### 2.1.1.3. Routes départementales

Elles sont plus observables dans la Sanaga maritime et la principale est orienté ENE – SSW. Elle relie les arrondissements de Mouanko et Ndom. Il s'agit de la D56. L'autre départementale la plus utilisée est la D58 qui relie Dizangue à Douala 6ème en traversant les plantations de la SOCAPALM.



### 2.1.2. Réseau ferroviaire

Il est observable dans la partie Sud-ouest de la Région et est orienté Est – Ouest. Il traverse les villes d'Edéa, de Douala et chemine à Mbanga dans le Mounjo (figure 20).

On note la particularité des gares de Pitti et de Kendeck, qui ne sont pas situées aux abords d'une route mais qui participent au désenclavement des populations rurales proches de ces stations.

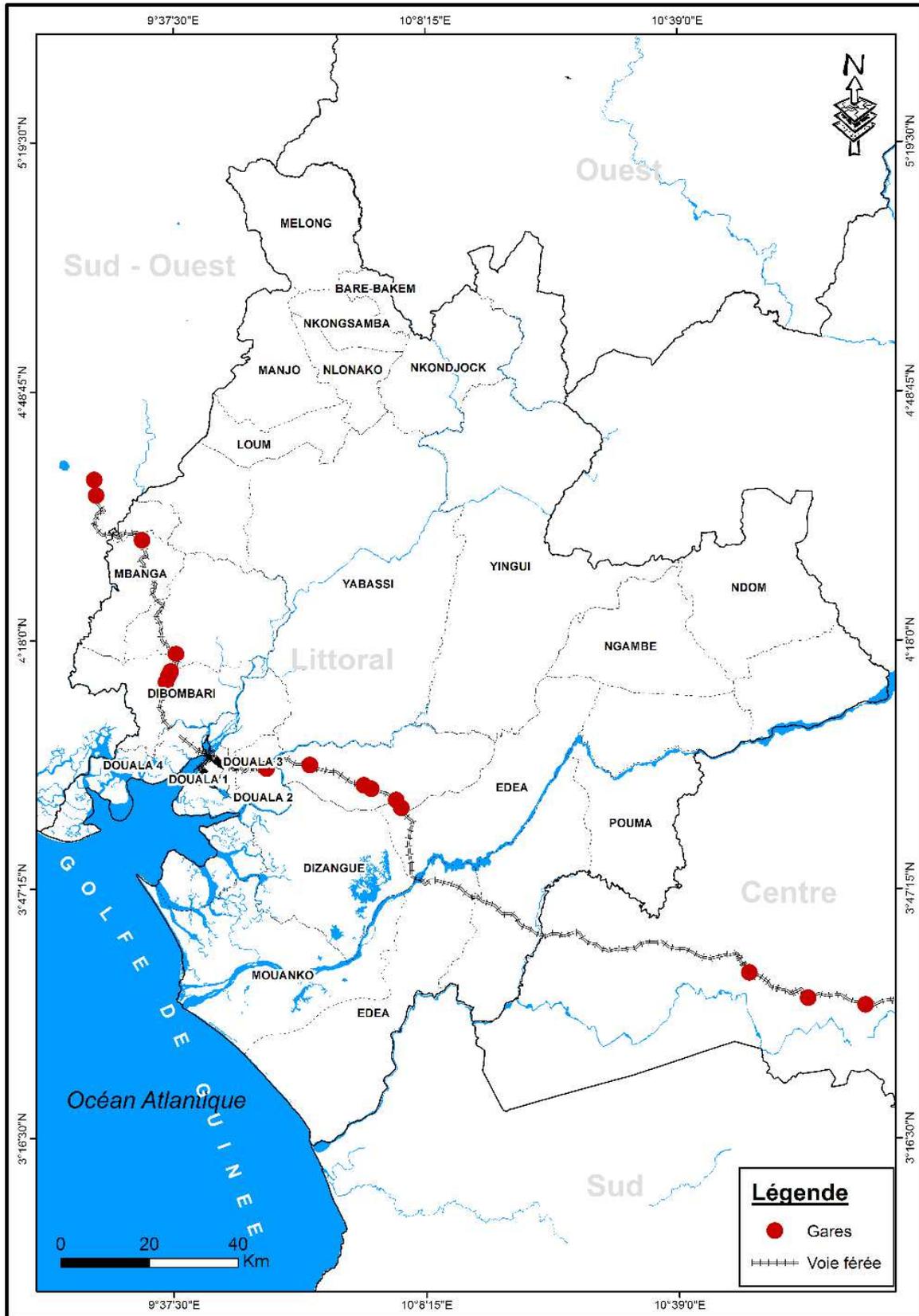
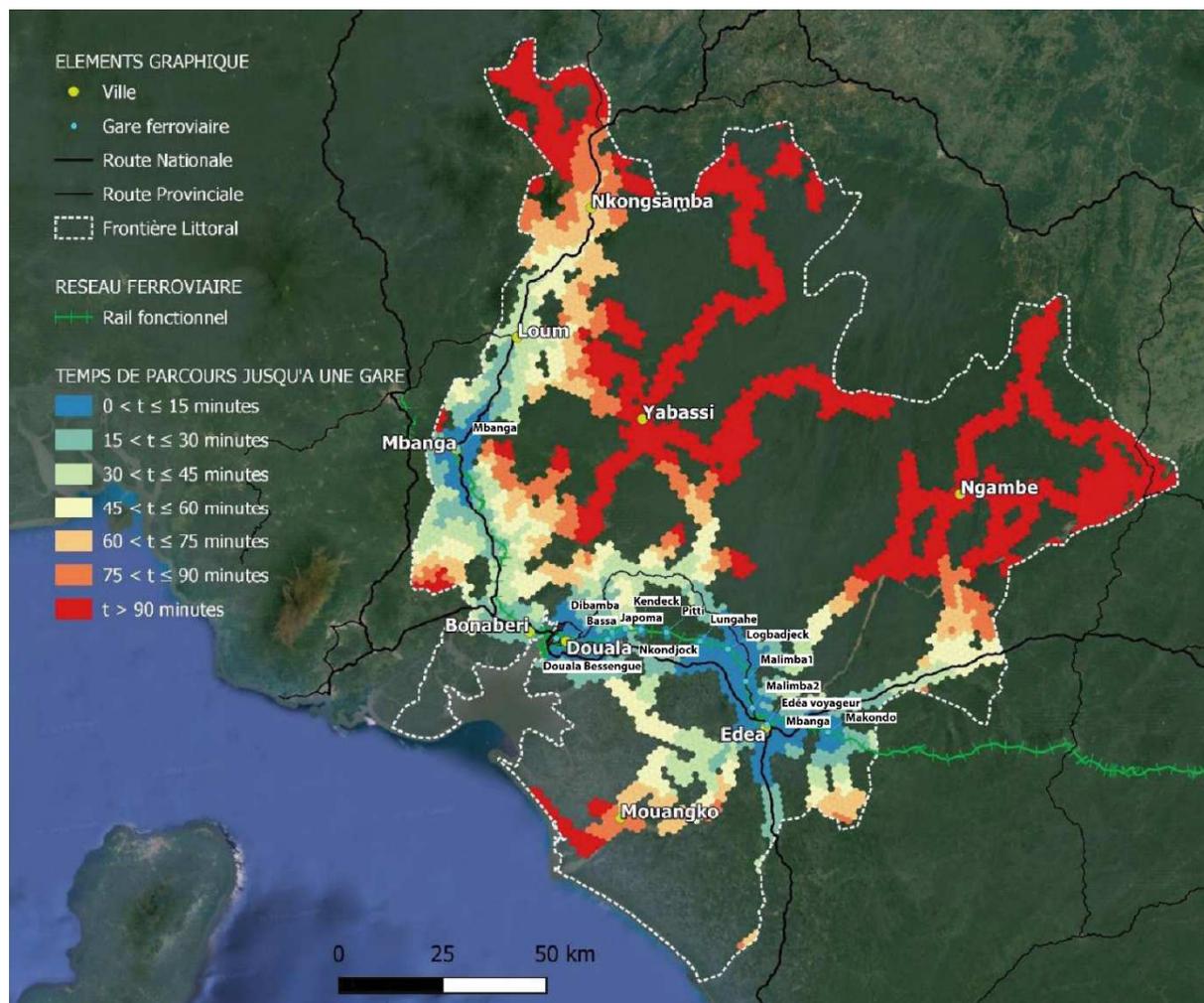


Figure 36: Réseau ferroviaire de la Région du Littoral



### 2.1.3. Etat de l'électrification des localités de la région du Littoral

- Le Département du Moungo compte 13 arrondissements au sein desquels on retrouve 232 localités. Sur le plan énergétique et notamment en ce qui concerne la desserte en énergie électrique, seuls 59 localité sont électrifiées, soit un taux de couverture de 25,43%.
- Dans le Département du Nkam, le taux de couverture est de 9,62 %, correspondant à un ensemble de 13 localités électrifiées sur les 122 que compte le Département.
- En ce qui concerne la Sanaga maritime, le plus vaste Département de la Région du Littoral, il compte 11 arrondissements abritant 327 localités. L'électrification dans ce Département concerne seulement 46 localités, soit un taux de desserte de 14,06%, alors l'essentielle de la production électrique provient des infrastructures installées le long du fleuve Sanaga à Songloulou et à Edéa.
- La situation n'est guère reluisante pour le Département du Wouri. En effet, des 63 localités que compte cette unité administrative, il apparait que seules 8 localités sont électrifiées, ce qui correspond à un taux d'électrification de 12,69%

Toute la Région étant électrifiée en général à près de 62%, cette forte valeur montre des disparités énormes au niveau local.

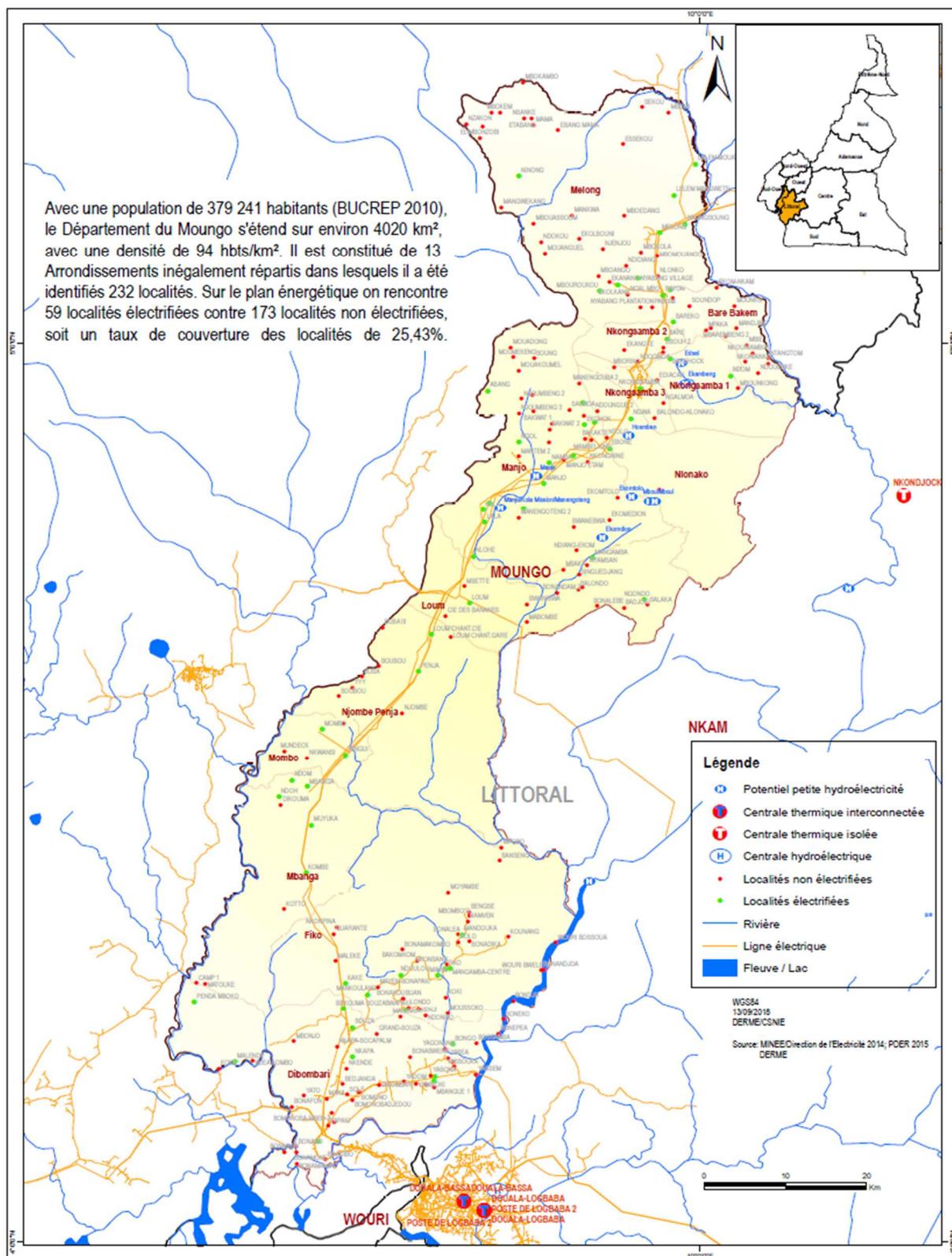


Figure 37: Réseau de l'électrification du Département du Mounko

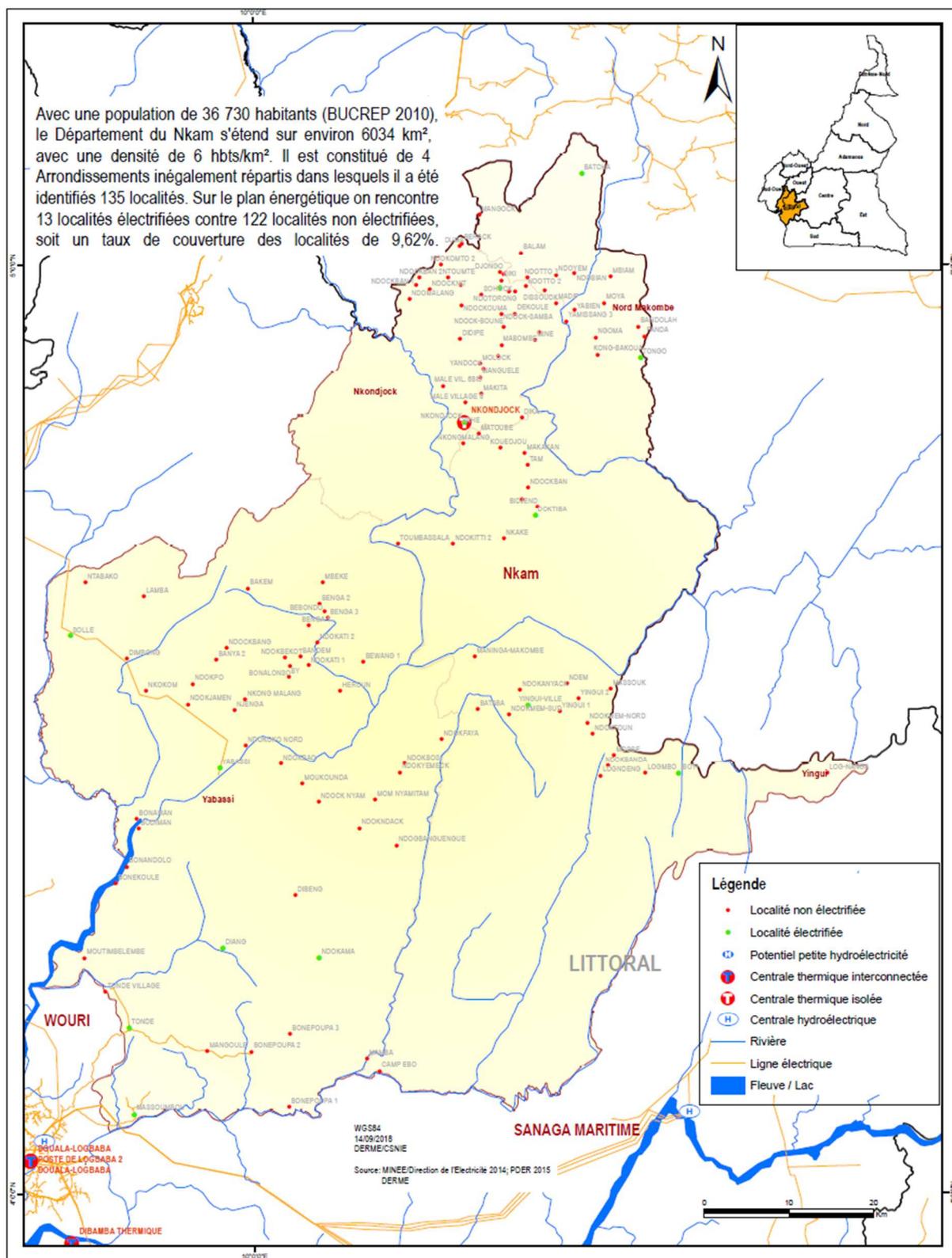


Figure 38: Réseau de l'électrification du Département du Nkam

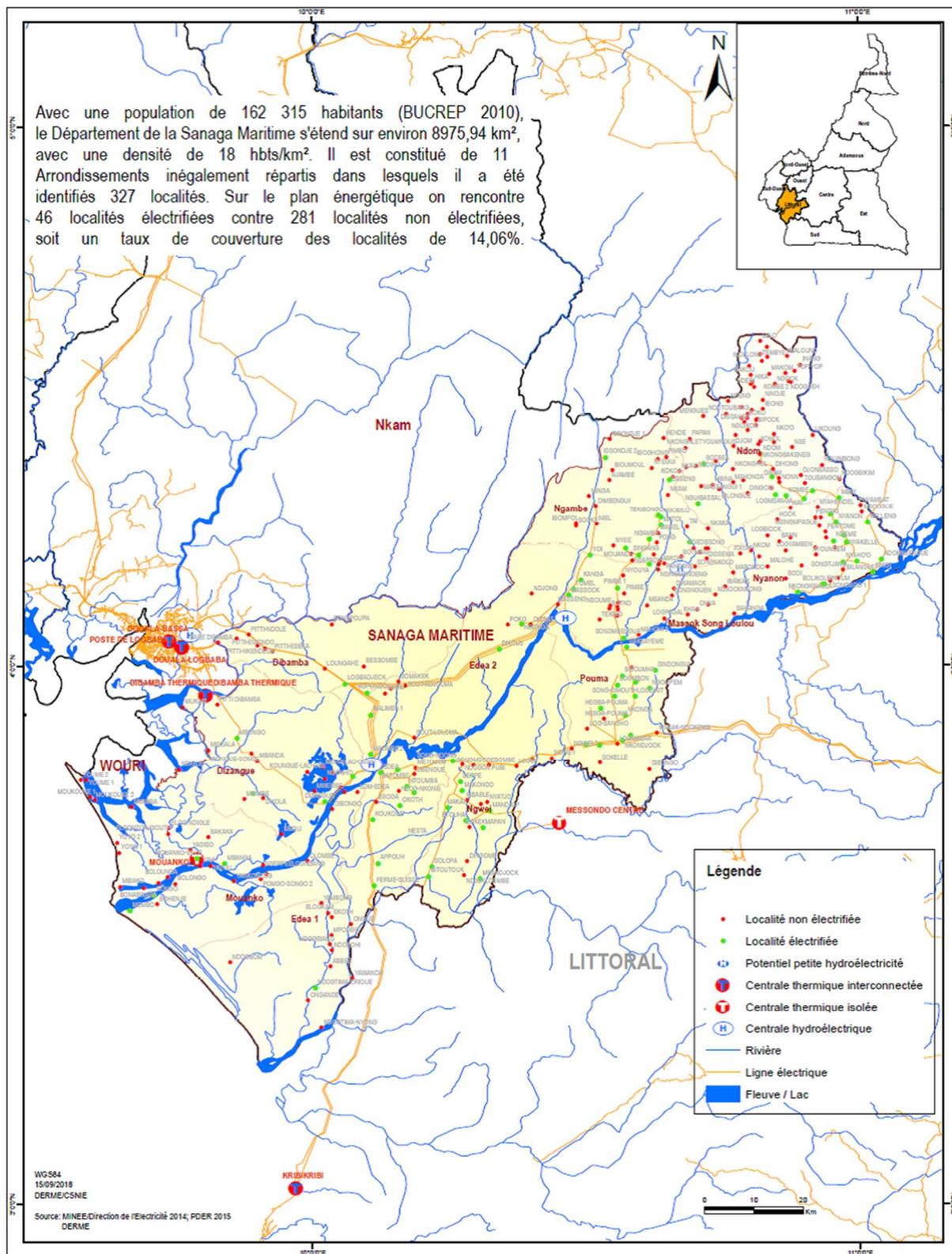


Figure 39: Réseau de l'électrification dans le Département de la Sanaga maritime

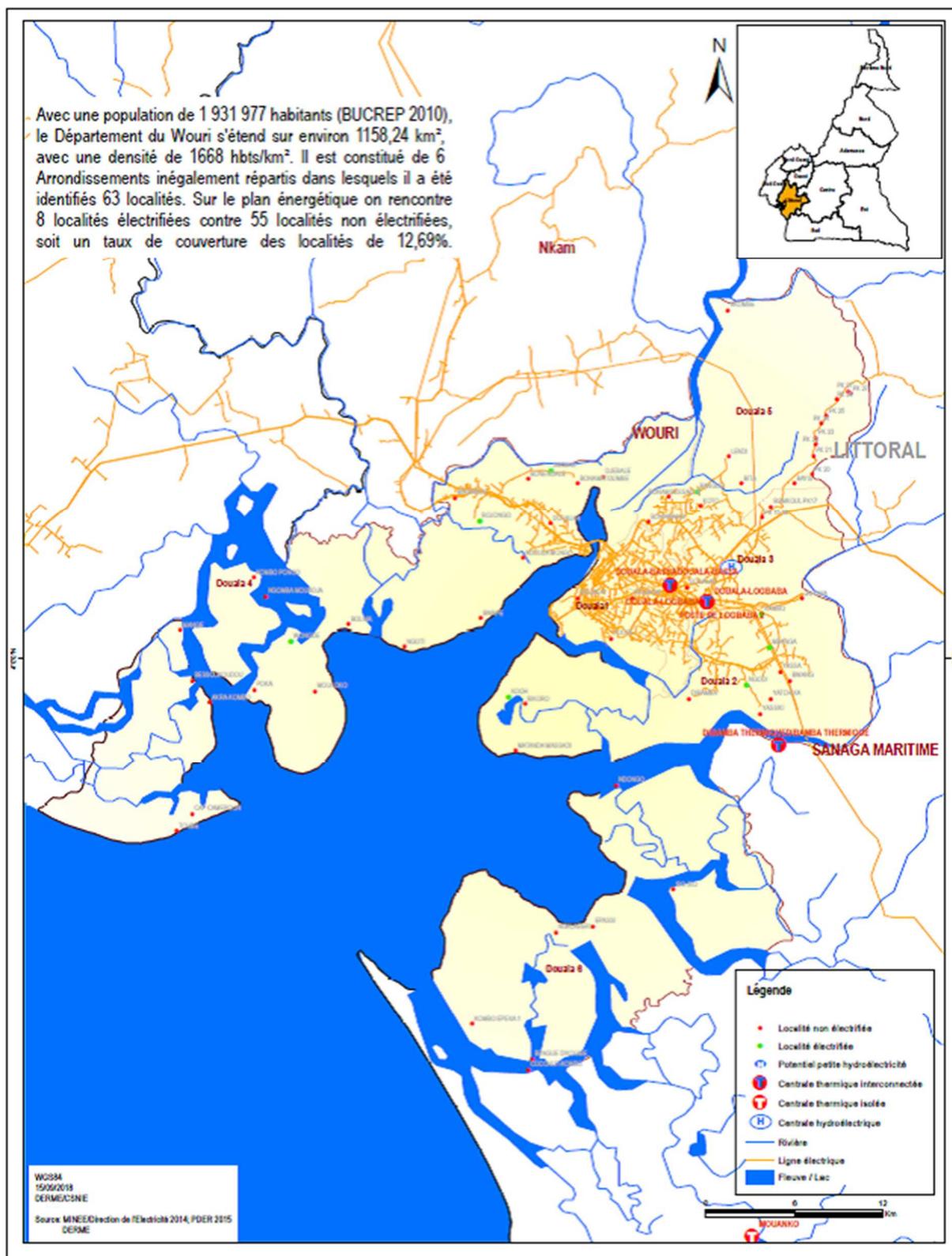


Figure 40 : Réseau de l'électrification dans le Département du Wouri

## 2.1.4. Alimentation en eau potable

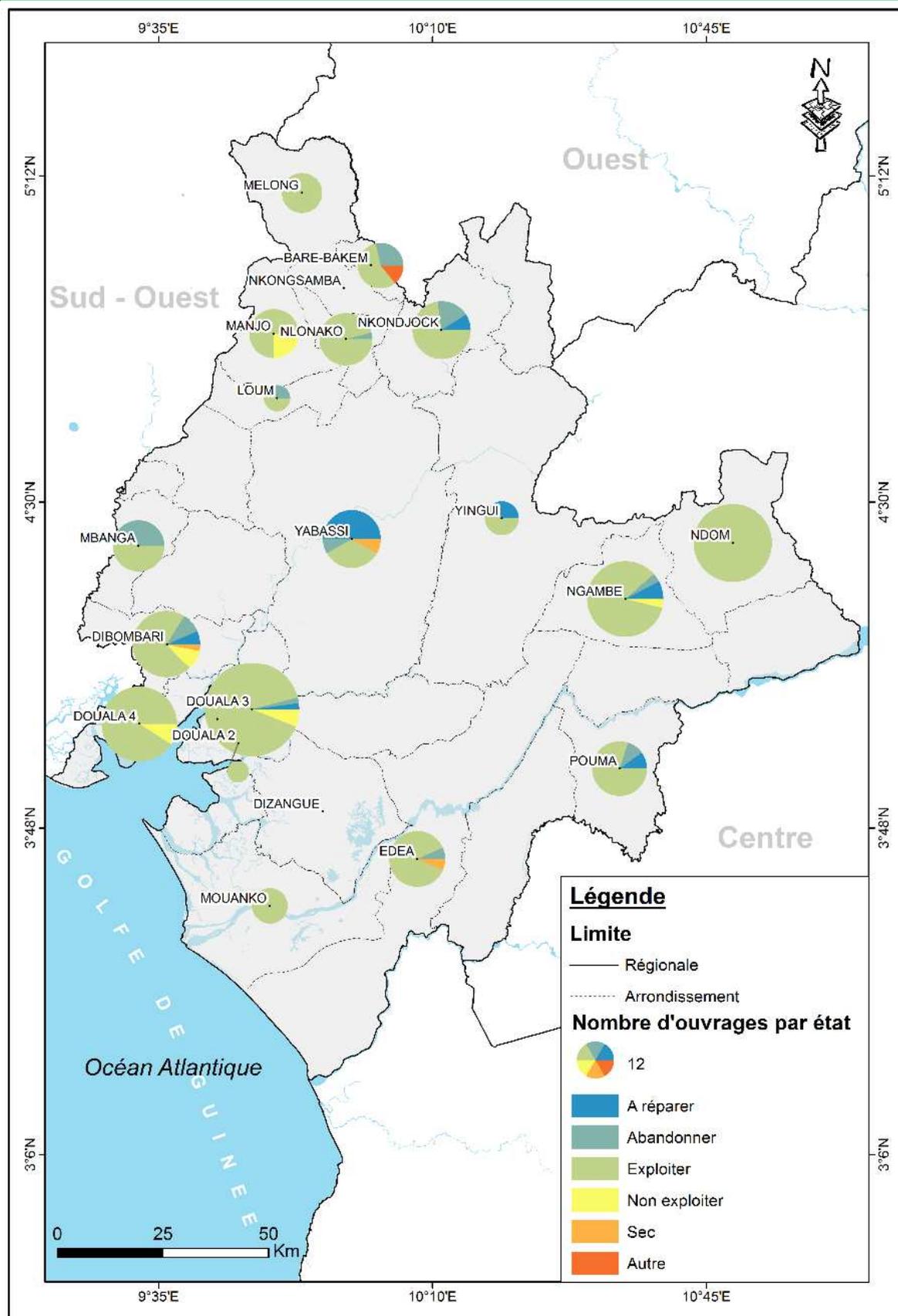


Figure 41: Ouvrages d'AEP par état

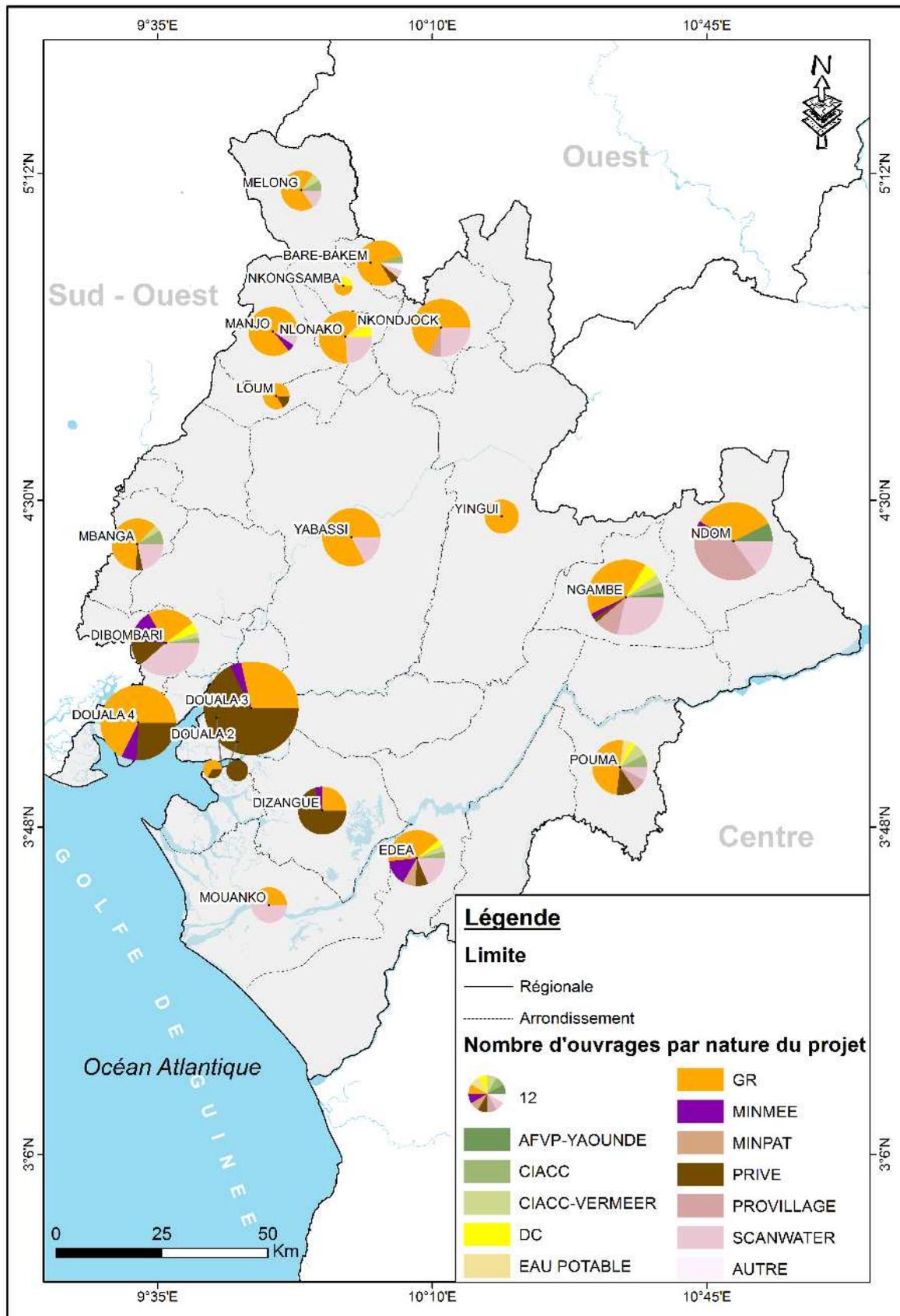


Figure 42: Ouvrages d'AEP par nature du projet

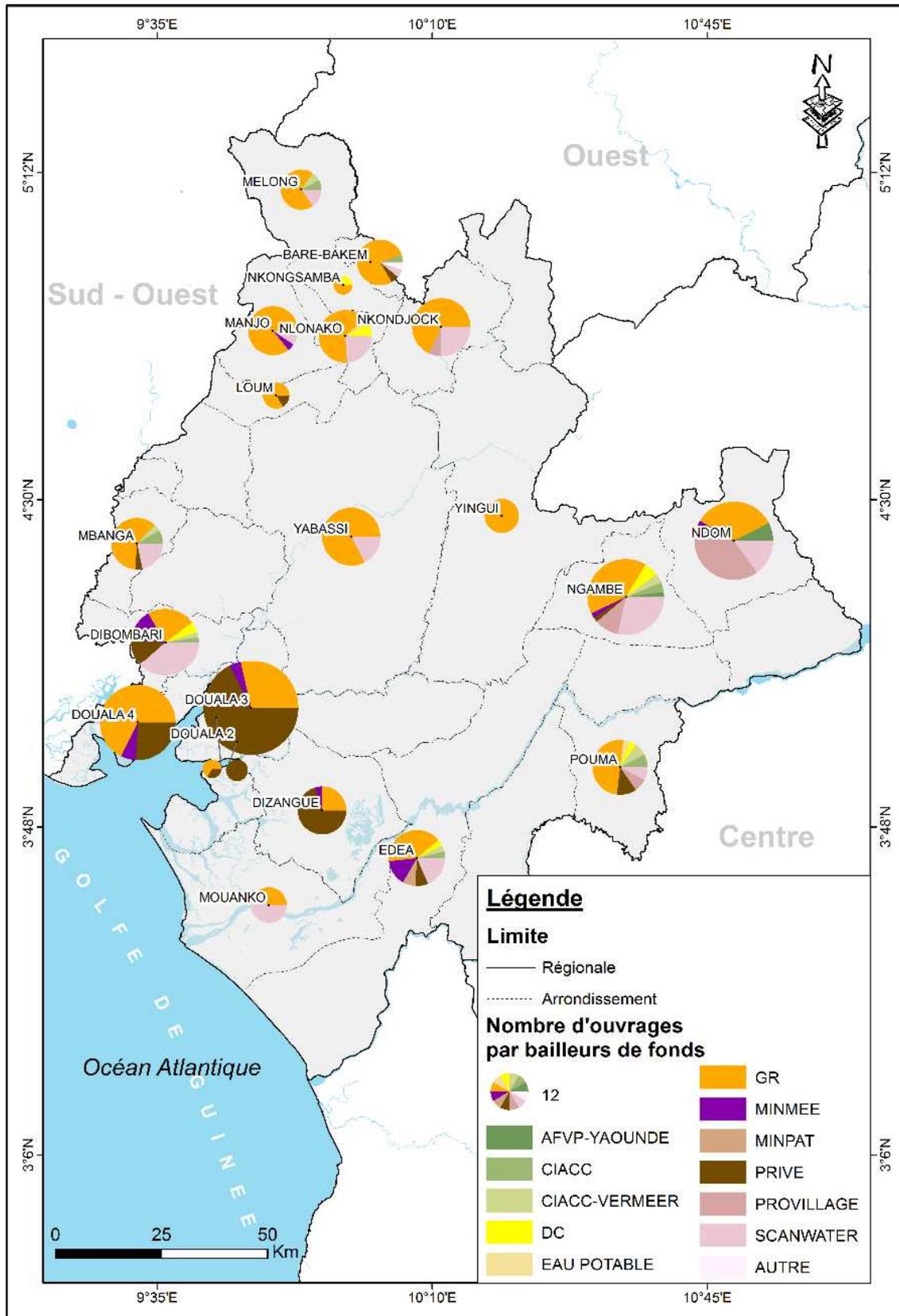


Figure 43: Ouvrages d'AEP par bailleur

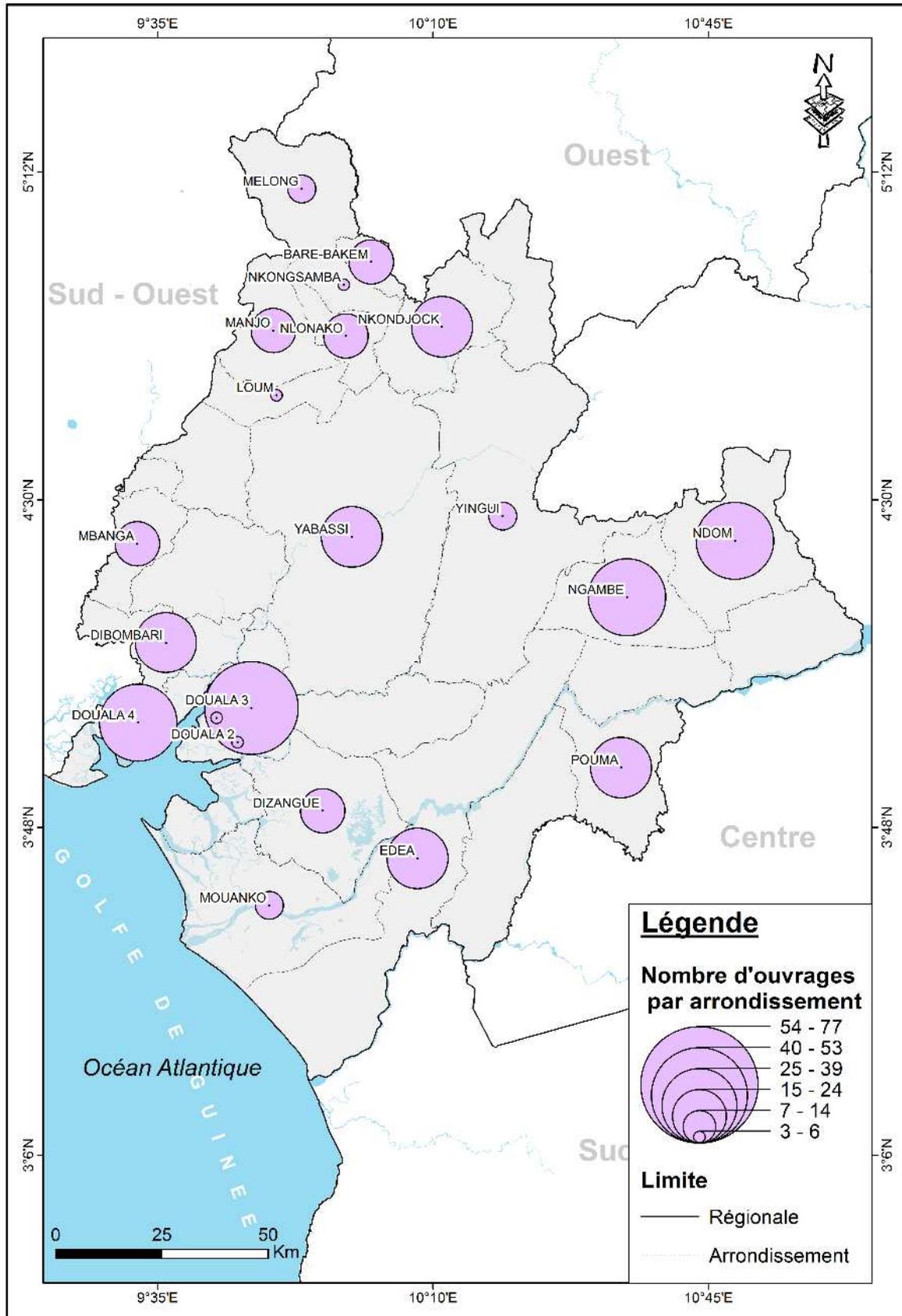


Figure 44. Offre d'ouvrages hydrauliques par commune

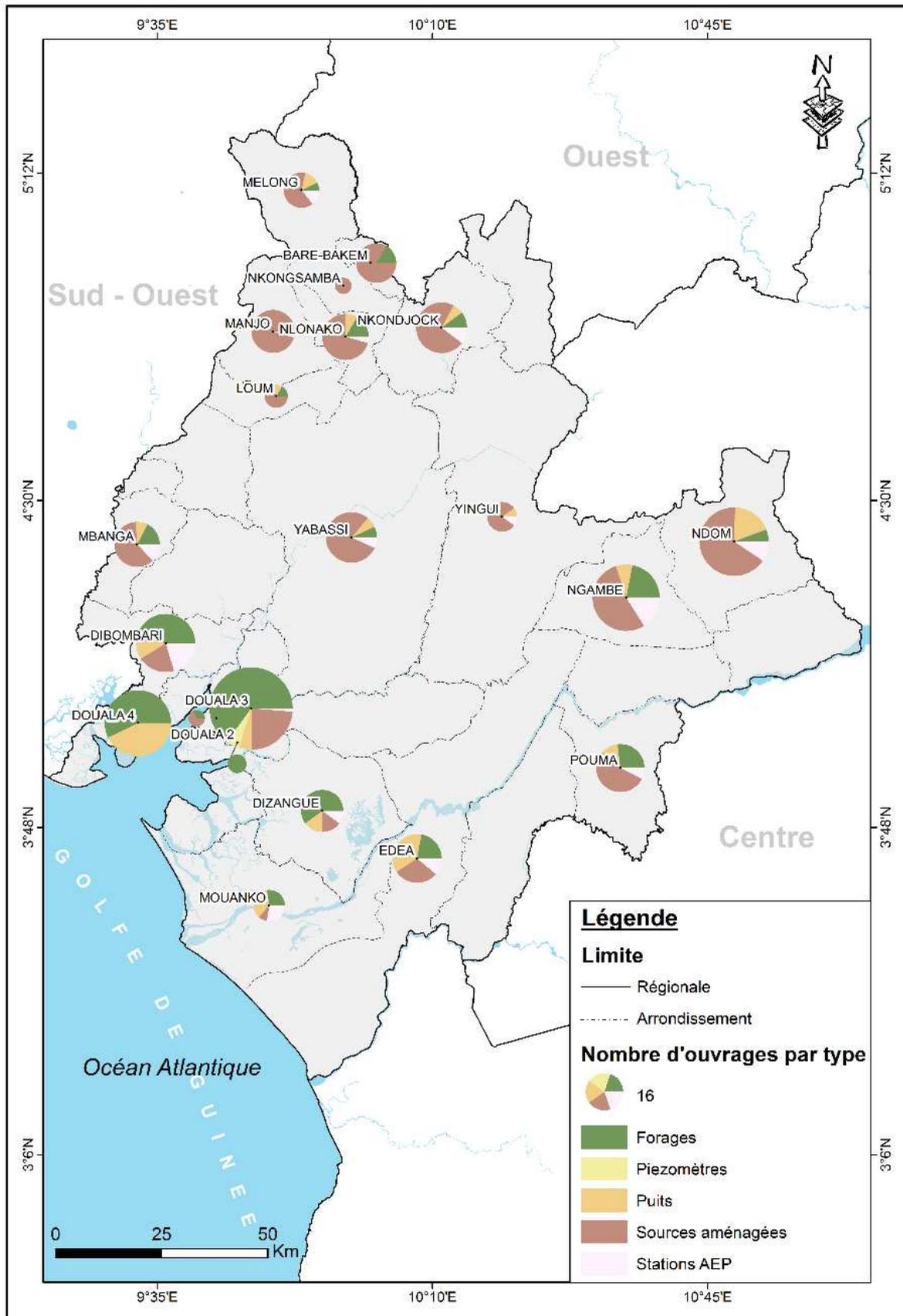


Figure 45: Offre d'ouvrages hydrauliques selon le type d'équipement

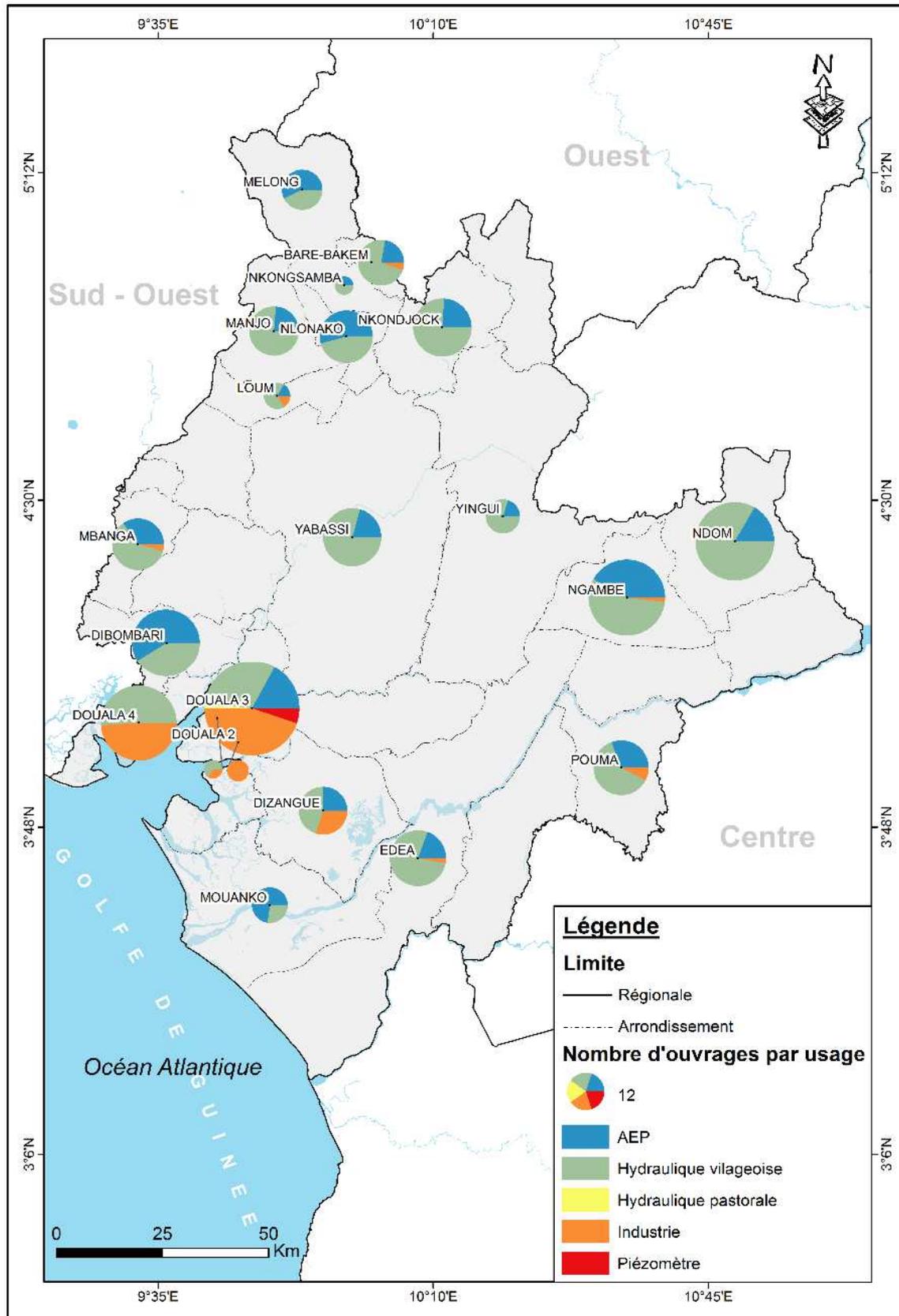


Figure 46: Offre d'ouvrages par type d'usage

Les figures suivantes font référence à la cartographie des infrastructures d'AEP dans la Région.

Ces cartes des points d'eau potable répertorient les forages, les stations de traitement, les sources aménagées, les piézomètres, et les puits de la région. Elles font également mention de l'état (abandon, en service, sec, à réparer, etc) des ouvrages, de la nature du projet ayant construit le point d'eau et, des bailleurs qui ont financé lesdits points d'eau.

Par ailleurs, les cartes indiquent aussi les ouvrages par Arrondissement ainsi que le type d'usage qui en est fait.

### 2.1.5. Santé

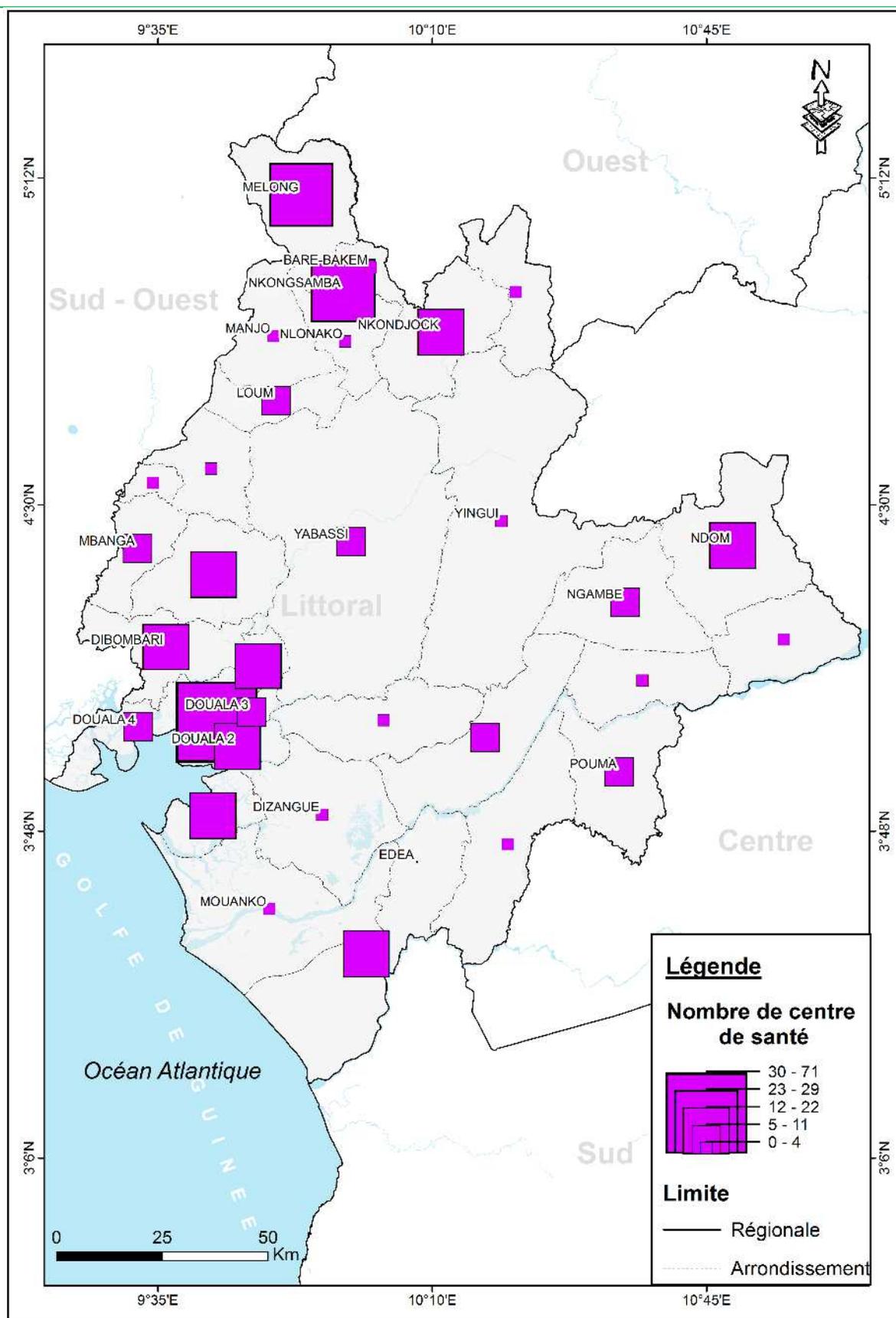


Figure 47: Offre de formation sanitaire

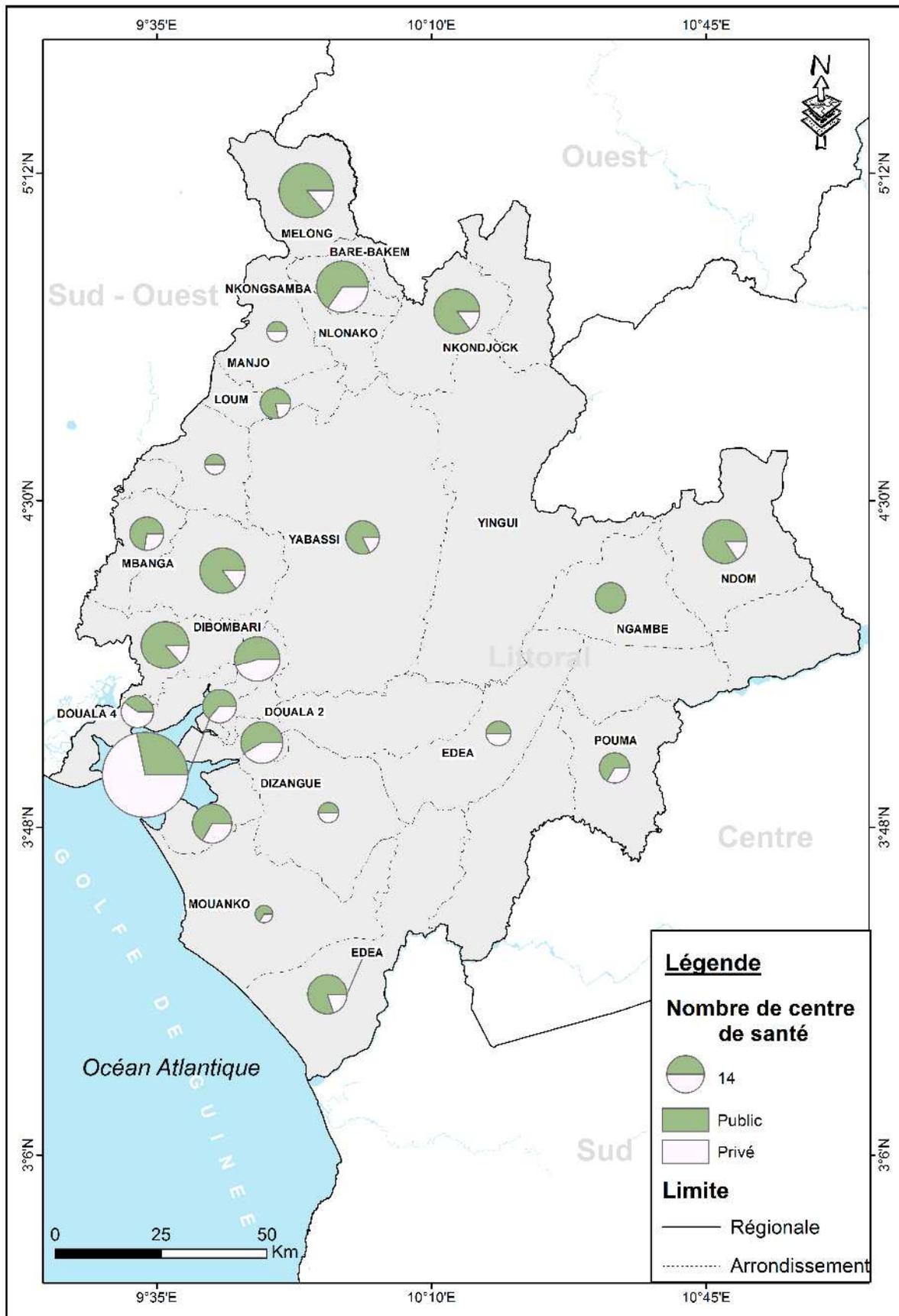


Figure 48. Formations sanitaires selon le statut

En ce qui concerne la santé (figures 31 et 32), la cartographie indique la distribution spatiale en offre de formations sanitaires et leur statut, selon qu'elles sont publiques ou privées.

Le réseau urbain de la Région du Littoral est polarisé à l'extrême par Douala qui a confiné en position de dépendance les autres agglomérations urbaines de la Région. Métropole hypertrophiée, celle-ci concentre les fonctions administratives tertiaires et industrielles et engendre une armature urbaine dissymétrique qui se manifeste par :

- Une forte concentration de la population dans les départements du Wouri et du Mounjo, alors que ceux de la Sanaga maritime et du Nkam sont sous-peuplés ;
- Un réseau routier qui illustre des inégalités au sein de la Région puisqu'il se résume à deux axes principaux, le premier de direction Est-Ouest (la N3), qui relie la Région Centre à la Région Sud-Ouest et qui traverse Douala et le deuxième de direction Sud-Nord (la RN5) qui relie Douala à la Région de l'Ouest, la presque totalité du reste de la Région étant enclavé ;
- L'enclavement de la totalité des Départements du Nkam et le nord de la Sanaga Maritime qui restent aussi mal reliés aux Départements voisins. Cette portion du territoire de la Région reste en marge de la croissance économique ;
- Des disparités en termes d'équipements et de services urbains puisque les principaux grands équipements socio-collectifs présents dans la Région se concentrent à Douala.

Quant à la hiérarchie des villes de la Région, son analyse fait apparaître les deux points suivants:

- Le caractère macrocéphale de la Région avec un poids démographique et économique écrasant de la ville de Douala dont la croissance spatiale est fortement marquée (figure 52) ;
- L'importance des réseaux de dessertes dans la structuration du réseau urbain ; Cinq des principales villes de la Région suivent ce qu'on peut appeler « le Couloir du Mounjo » représenté par la Nationale 5 et la voie ferrée Douala Nkongsamba. Cet axe est jalonné par les agglomérations de Mbanga, Loum, Manjo, Nkongsamba et Mélong. La Ville d'Edéa, troisième ville de la Région, se localise sur l'axe qui suit le Transcam et la Nationale 3 qui relie Douala à Yaoundé (figures 50 et 51).

## 2.2. Urbanisation



Figure 49: Système urbain de la Région du Littoral

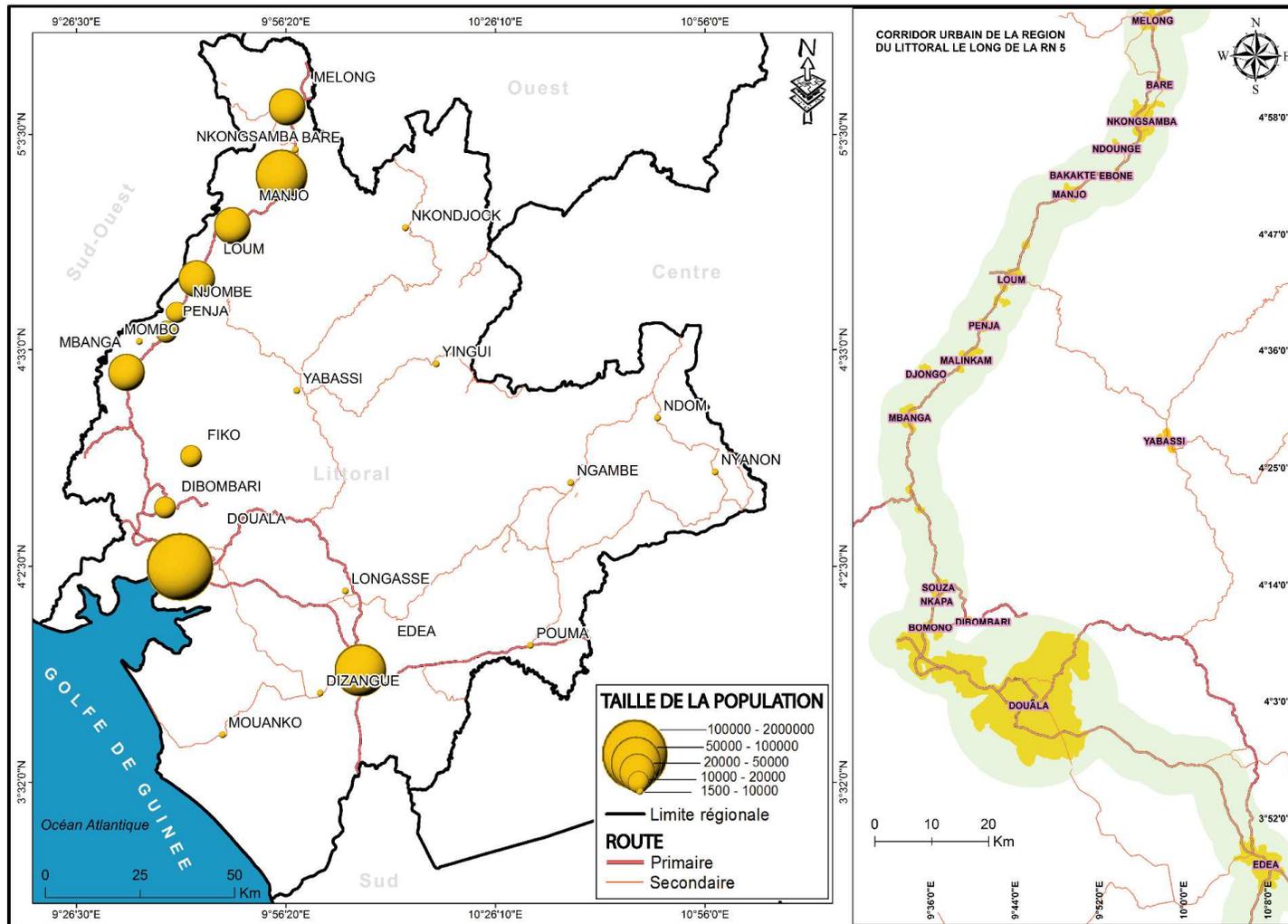


Figure 50: Réseau des villes de la Région du Littoral en fonction du poids démographique

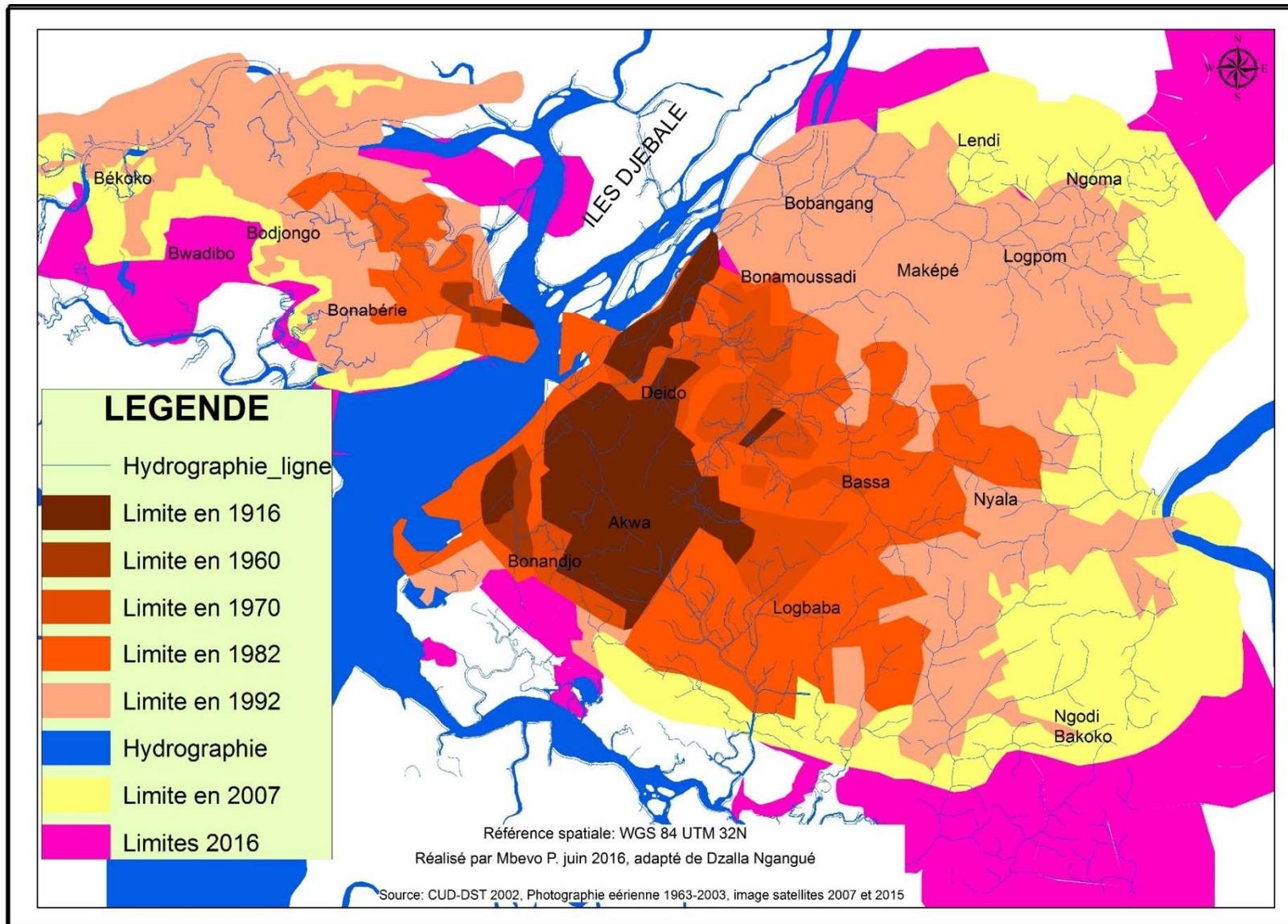


Figure 51 : Croissance spatiale de Douala

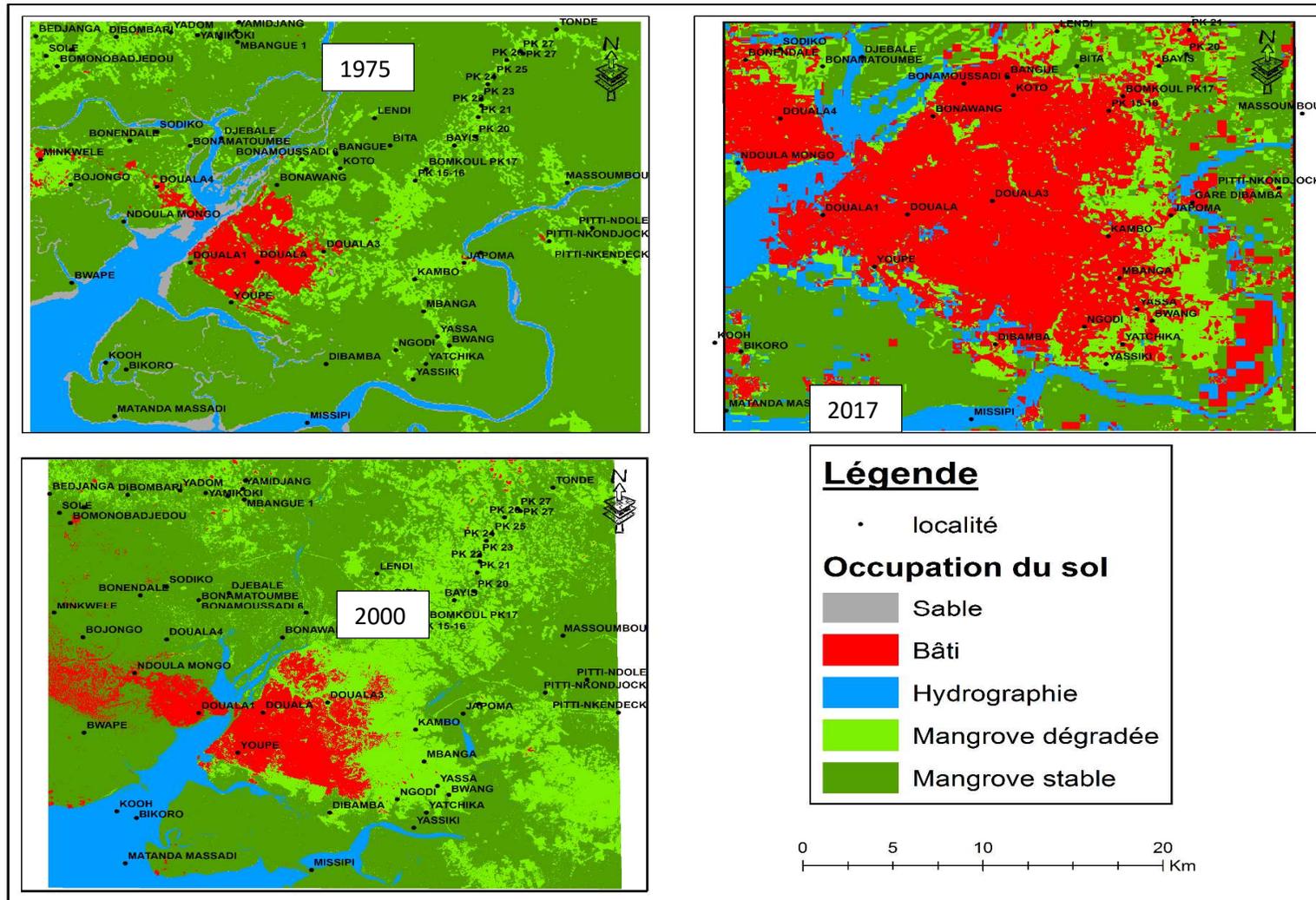


Figure 52 : Dynamique de l'aire métropolitaine de Douala